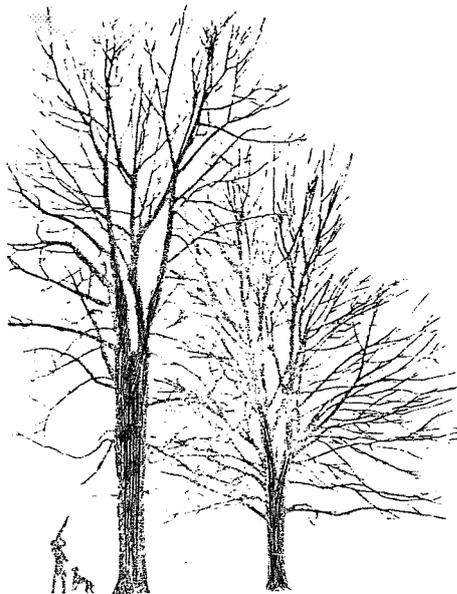


Université de Provence
Thèse de troisième cycle
soutenue par B. de Cornulier
le 15 décembre 1973

CONSIDERATIONS
illustrées de quelques
ARBRES
et enrichies de plus de
MILLE EXEMPLES
sur
LES INCISES EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Faculté des sciences de Luminy, 13288 Marseille cedex 2



K

Note pour les photocopies

1979

Cette thèse est disponible notamment à la bibliothèque universitaire de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence et à celle de la faculté des sciences de Luminy . A l'occasion de la re-photocopie de quelques exemplaires en 1979, n'ayant pas l'intention de faire toutes les corrections qui s'imposaient, j'ai seulement fait un petit nombre de modifications de détail, ou d'adjonctions minimales, signalées par la lettre K en marge . Une foule de choses non corrigées ni supprimées mériteraient largement de l'être! Merci aux membres du jury, Maurice Gross, Georges Mounin, Andrès Raggio, et spécialement à Jean Stéfanini, directeur de cette recherche, pour leur aide et leurs critiques .

Quelques points de cette thèse ont été revus ou développés en publication, principalement: "La notion d'auto-interprétation" dans Etudes de linguistique appliquée n°19 (1975) pages 52-82; "Le détachement du sens", poly. Fac. de Luminy 1977, à par. dans Communications (version anglaise à par. chez Benjamins, coll. "Pragmatics & Beyond"); "L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique" dans Syntaxe et sémantique du français (Cahier de linguistique n°8), Presses de l'Université du Québec 1978, pp.53-95 .

J'ai abordé l'analyse des « incises » (termes impropre à plusieurs égards selon l'article 2005) dans les publications suivantes (extrait de CV). L'article de 205 donne à peu près le point de vue auquel j'en suis...

- 1973 = Document pdf qui suit : *Considérations Illustrées de quelques Arbres, et enrichies de plus de Mille Exemples, sur les Incises en Français Contemporain*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Provence à Aix, directeur Jean Stefanini. [Sur la syntaxe, la sémantique et la pragmatique des propositions parenthétiques du type *je pense* ou *dit-il* dont la base est analysée comme acte de communication sur le mode mimique. Distinction incise (*a-t-elle dit*) / incidente (*elle l'a dit*). Critique de la dérivation transformationnelle des incises (Slifting). Particularité pragmatique des incises à ordre direct (type *il me semble*). &c].
- 1978 « L'incise, le verbe parenthétique, et le signe mimique », poly. Marseille-Luminy 1976, dans *Cahier de Linguistique* 8, *Syntaxe et Sémantique*, 54-96, Université du Québec. [La classe des verbes pouvant figurer dans des incises n'est pas syntaxiquement définissable ; et la sémiologie des bases d'incises n'est pas celle des énonciations linguistiques ordinaires, mais celle des *mimiques*, par lesquelles on indique que P en le mimant.]
- 2004 « Signification par reproduction et incises. L'incise comme greffon postposé à un mime », dans *Syntax, Lexis and Lexicon-Grammar, Papers in honour of Maurice Gross*, édité par Ch. Leclère, E. Laporte, M. Piot et M. Silberstein, *Linguisticae Investigationes Supplementa* 24. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Co. p. 105-111 [L'incise du type *dit-il* est plutôt postposée qu'insérée (même si la citation se prolonge après elle). Son support est une énonciation en mode mimique, même si, en "discours indirect libre", il mime le contenu d'un message (idée) plutôt que sa forme.]
- 2005 « Discours direct ou indirect, libre ou dépendant et reproduction énonciative ou référentielle », 2006, dans *Text und Sinn, Studien zur Textsyntax und Deixis, Festschrift für Marcel Vuillaume*, édité par Jean-François Marillier, Martine Dalmas et Irtraud Behr, StauFFenburg Verlag, p. 251-262. [Syntaxe et pragmatique des énonciations à incise du type "dit-il". La reconnaissance d'un mode de signification par reproduction permet de reconnaître la parenté entre le "discours indirect libre" qui reproduit directement du signifié et un "discours direct libre" énonciatif (rarement identifié) qui reproduit directement du signifiant, lui-même apparenté comme reproduction énonciative à la reproduction référentielle reconnue comme autonymie (nominale). L'énonciation à incise est analysée comme enveloppant un acte de parole signifiant par reproduction (la base en "discours rapporté") dans une énonciation de type normale, par greffe de l'incise sur cette base; la base est antéposée à l'incise plutôt que l'incise n'est insérée dans la base, cette dernière n'étant ni une proposition, ni même un constituant grammatical.]
- 2008 « Distinguer sans diviser. Contre certaines analyses segmentales », p. 95-110 de *Cognición y Lenguaje, Estudios en homenaje a José Luis Guijarro Morales*, éd. par Luisa Mora Millan, U. de Cadiz, 2008 [Le complémentaire d'un constituant ou d'une unité grammaticalement pertinente n'est pas toujours une unité pertinente ; exemples variés concernant : les prétendues "propositions incises" ; "puis" ou "parce" dans "puisque" et "parce que" ; les prétendus "segments" consonnes dans la syllabe ; divers "pieds" dont les "trochées" en analyse métrique.]

Notations

1- Références: on ne précise qu'en cas de doute, en citant l'année, à quelle oeuvre d'un auteur cité il est fait allusion; sauf exceptions les références bibliographiques ne sont que dans la bibliographie finale.

2- Exemples: les expressions inacceptables ou douteuses dans le texte de la discussion sont précédés de l'astérisque "\$" ou du point d'interrogation.

Un exemple noté " $X (Y + Z) T$ " vaut les exemples " XYT " et " XZT ": le signe "+" marque la commutation dans la parenthèse; "E" note la séquence vide, en commutation; les parenthèses ne contenant pas le "+" isolent un élément commutant avec zéro, par simplification; " $X (Y) Z$ " vaut donc " $X (Y + E) Z$ ".

L'astérisque ou les "?" extérieurs à une parenthèse valent pour toutes les combinaisons; ainsi " $\$ X (Y)$ " vaut " $\$ XY$ " et " $\$ X$ "; intérieurs, ils ne portent que sur les séquences comprenant l'expression en commutation qu'ils affectent; " $X (\$ Y)$ " vaut " X " et " $\$ XY$ ".

Cette notation suit celle de Harris et Gross.

1

OBJET DE L'ETUDE

L'objet de cette étude est d'apporter une contribution à la description de quelques propriétés des incises françaises du type "dit-il" ou "je pense"; on ne pourra le définir un peu mieux qu'au cours même de la description.

Pour décrire les incises je n'ai pas utilisé une méthode, au sens strict du mot; pourtant plusieurs semblaient se proposer, ayant toutes la même apparence de rigueur: utilisation systématique d'un "corpus"; "méthode d'argumentation", sinon de description, transformationnaliste à la Harris, à la Chomsky, à la Ross, à la Jackendoff, etc., au choix; distributionnaliste, etc. Ce travail prolonge plutôt ceux des grammairiens traditionnels, s'il faut vraiment appeler indistinctement ainsi ceux qui ne s'enferment pas d'emblée dans un cadre théorique défini et rigoureux, et ne s'imposent pas de décrire d'une manière univoque et formelle les phénomènes très complexes qu'ils ne perçoivent que confusément.

Aussi j'ai combiné plusieurs types d'approches, selon les besoins et pour introduire un peu de variété dans un sujet triste: recours indirect (et tacite) à des "corpus" (par l'intermédiaire par exemple d'exemples de Dessaintes et Le Bidois); formulation de quelques problèmes dans le style (approximativement) de la grammaire générative; utilisation de ma "compétence" reconnue de sujet parlant français; mais ces voies d'approche ne sont pas ici systématiques, ne serait-ce que parce que mon but n'est pas de décrire un "corpus" - jamais mieux décrit que par offset tout simplement, si on ne veut pas, d'un magique "hoc est corpus meum", prétendre qu'en fait partie l'interprétation qu'on en fait; ni de raffiner le "modèle" générativiste, dont la seule utilité incontestable est d'être l'espéranto com-

mun à un certain nombre de chercheurs; ni de faire connaître aux membres d'un jury les idiosyncrasies de mon français.

Il s'en faut de beaucoup que ce travail m'ait conduit à décrire les incises d'une manière globale, comme cela se serait peut-être passé si je m'en étais tenu à une méthode rigoureuse; je n'ai même pas pu, comme je l'aurais d'abord voulu, montrer le rôle de l'inversion dans les incises où elle se fait, et qu'elle n'est pas l'effet de quelque règle isolée dans la langue; la description des incises soulève tant de problèmes divers du français en général que je m'en suis tenu, le plus souvent, à étudier, à propos des incises, quelques-uns de ces problèmes.

Les incises ont un certain air marginal pour qui veut expliquer, et sont de ce fait, très traditionnellement, traitées comme un phénomène marginal, abrupt, tombé du ciel dans la langue française; dans plusieurs langues, à la manière dont elles sont péremptoirement exécutées, la situation semble être la même; mais l'universalité d'un caractère marginal est peu probable. Le grammairien dispose d'une riche panoplie pour les exécuter; l'historicisme: elles sont inversées parce qu'elles l'étaient, c'est un legs honorable et utile des ancêtres; le psychologisme: ces petits bouts de phrases à peine prononcés sont une petite indication donnée, si nécessaire, pour préciser qu'on n'a fait que citer quelqu'un; l'inversion, tenez, permet de la distinguer, de l'isoler, la signale à notre inattention; le populisme: bien sûr qu'on les inverse, dans la littérature et les salons, mais regardez le peuple, pratique et peu soucieux de l'académie, il ne les inverse pas, il met même "que" devant, il est en pointe et le français est en retard sur le français; le stylisticisme, dans certains cas: "faire" en incise, c'est

un verbe dont certains auteurs ont tendance à abuser (mais quel est l'usage ?); "grommela-t-il", c'est une fausse élégance de petit romancier; etc. Ces suggestions, peut-être toutes justes, ne touchent pas à la grammaire.

Faute d'une compétence ailleurs suffisante, je m'en tiendrai surtout aux incises de l'écrit, et telles qu'elles y sont écrites, puisque ce phénomène existe, la parole non parlée, et que même en cherchant, introspectivement, des exemples "naturels", le grammairien qui écrit les transforme en écrit; l'étude phonologique manque donc ici, mais presque rien ne sera pas plus nuisible que peu.

Le plan est le suivant: étude rapide de quelques études françaises, délimitant un peu le sujet; étude d'une étude de Ross sur les "parenthétiques" américains, tendant à montrer que la réduction de certaines phrases à incises à des phrases à complétive, est une solution douteuse; étude de quelques propriétés caractéristiques des incises en général, puis des incises non inversées; longues remarques tendant à montrer qu'elles doivent être assertives; remarques sur la place de la négation; le style indirect libre; l'inversion du sujet. Tel est en gros le plan; je n'ai pas pu le faire linéaire et simple. Les notes des premiers chapitres supposent parfois acquises des notions que les suivants cherchent à justifier.

LA LITTÉRATURE SUR LES INCISES

Terminologie: Il est question, dans la littérature linguistique, de propositions ou expressions "incises", "incidentes", "insérées", "intercalées", "parenthétiques", etc. Cette variété d'appellations non contrôlées ne recouvre pas une classification raffinée et stable.

"Incidente" est parfois entendu dans le même sens qu' "incise", et parfois dans un sens plus large; "parenthétique" semble pris dans un sens plutôt plus large qu'incidente. Ces expressions peuvent aussi, plutôt que distinguer des classes d'expressions, évoquer des points de vue analytiques différents: "incise", comme "insertion" (et quelques variantes de ce terme), semble parfois désigner une propriété formelle superficielle des séquences; ainsi, en segmentant la phrase (1) en deux segments (2) et (3), on dira que le segment (2) a été coupé pour recevoir (3) qui s'y trouve inséré ou "incis":

(1) L'eau, dit-il, ne coule plus

(2) L'eau ne coule plus

(3) dit-il

On considère généralement comme négligeable la différence entre $\bar{x}(1)$ et les phrases différant de (1) uniquement par la position de (3); l'appellation d' "insérée" ou d' "incise" est donc généralisée aux cas où (3) n'est pas intérieur à (2), comme dans (4):

(4) L'eau ne coule plus, dit-il

Autrement dit l' "incise" est considérée comme un segment à position variable dont la possibilité d' "insertion" proprement dite dans une phrase est caractéristique.

Même les cas d'incises comme celle de (4) peuvent être considérés comme proprement des cas d' "insertion", puisqu'alors l'incise est englobée, semble-t-il, dans le schéma intentionnel global de la

phrase, et que dans l'écrit elle est enfermée dans les mêmes limites de ponctuation (entre deux points par exemple).

Par définition, j'appellerai BASE dans (1) l'élément correspondant à (2); en effet le terme de "citation", sémantiquement marqué, ne convient que dans un nombre limité de cas, et est inadéquat par exemple dans le cas de (5):

(5) L'eau ne coulait plus, semblait-il

Parfois le terme "incidente" semble désigner plutôt une propriété sémantique du segment inséré, qu'on considère comme accessoire sémantiquement. Souvent le terme "parenthétique" désigne les deux propriétés jointes d'un segment inséré formellement et accessoire sémantiquement.

Les nombreux flottements dans la terminologie accompagnent de nombreuses contradictions ou inexactitudes dans des descriptions même sommaires. Si "dit-il" est très généralement reconnu pour une "incise", l'expression "il l'a dit", en position parenthétique, est appelée tantôt "incise", tantôt "incidente"; la présence du pronom "le" référant à la base détermine dans ce cas l'absence d'inversion; or Grévisse, par exemple, (paragraphe 174), donne comme exemples d' "incises" (6) et (7):

(6) Un soir, t'en souvient-il ? nous voguions ...

(7) Vous voyez, reprit-il ...

le même auteur, au ~~même~~ paragraphe¹⁸⁶, dit que l'inversion du sujet se fait dans la plupart des incises, en donnant quelques exceptions du type "je pense"; et dit aussi, au paragraphe 174, que les incises ne peuvent pas se placer en tête de phrase.

Or le parenthétique de (6) admet l'ordre direct, comme dans (8):

(8) Un soir, il t'en souvient, nous voguions ...

Il admet également la position en tête de phrase/

(9) T'en souvient-il ? un soir, nous voguions ...

Position en tête et ordre direct sont même combinables:

(10) Il t'en souvient, un soir nous voguions ...

L'inversion dans (6) n'est donc pas due au caractère parenthétique de l'expression, mais à sa valeur indubitablement interrogative; par suite elle admet l'inversion complexe du clitique que n'admet pas l'incise, comme le montre le contraste entre (11) et (12):

(11) Un soir, mon amie s'en souvient-elle ? nous voguions ...

(12) \$ Un soir, Paul dit-il, nous voguions ...

C'est le pronom "en", représentant la base, qui empêche dans (6) l'inversion d'avoir d'autre fonction qu'interrogative.

Par définition, j'appellerai INCISES les parenthétiques du type de celui de (7), ne contenant pas de pronom référant à la base; INCIDENTES ceux du type de (6) ou (8), qui en contiennent un; PARENTHÉTIQUES, les incidentes et les incisives, non exclusivement.

Classification et propriétés: Une première approche de l'étude des incisives consistera à analyser les études qu'on en a faites, et tout d'abord à jeter un coup d'oeil d'ensemble sur ces études dont beaucoup sont si brèves (un paragraphe dans une grammaire du français par exemple) qu'elles ne justifient pas une analyse particulière. Quelques travaux seront analysés isolément dans les chapitres suivants.

Souvent les expressions parenthétiques sont présentées de deux manières: d'abord par des définitions (parfois assez allusives:

on est censé savoir de quoi on parle), ensuite éventuellement par la description de quelques propriétés. Les propriétés énoncées dans les définitions sont généralement, comme on peut s'y attendre, celles qui sont censées s'appliquer à toute une classe et à elle seule; les descriptions détaillent des propriétés qui ne s'appliquent, par exemple, qu'à une sous-classe. Cette démarche est caractéristique des grammaires dites traditionnelles, à première vue; mais les grammaires systématiques récentes ne s'en écartent pas nécessairement.

Ainsi Grevisse définit (paragraphe 174) les "propositions incises", c'est-à-dire une sous-classe de propositions, formellement, par leur position (dans ou après une phrase) et, ~~par~~ sémantiquement, par la fonction suivante: "indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un ou ... exprimer une sorte de parenthèse"; puis il traite de l'ordre sujet-verbe, variable selon les cas, dans une description (paragraphe 186). Cette manière de présenter des données complexes rend les définitions insatisfaisantes, en impliquant qu'il suffit de désigner assez vaguement deux ou trois propriétés (supposées liées entre elles) pour cerner une classe de syntagmes très pertinente. Toutefois on peut reconnaître un certain consensus des différents grammairiens, qui n'utilisent au total que quelques types de propriétés pour définir les incises (ou des classes voisines d'expressions):

A) propriétés syntaxiques:

- 1) l'incise est une proposition;
- 2) dans la phrase, l'incise est précédée et suivie d'une coupure (pause, ponctuation); elle est distinguée par intonation; la base peut en être distinguée par des guillemets;

- 3) la base, lors des cas de style direct, est une proposition;
- 4) l'incise est mobile dans la phrase, mais ne peut être en tête;
- 5) le sujet est normalement posposé;
- 6) la base joue le rôle de complément direct du verbe de l'incise (ou: l'incise a ^{une} valeur adverbiale);

B) propriétés sémantiques:

- 1) la base est sémantiquement complète;
- 2) l'incise est sémantiquement incomplète;
- 3) l'incise est sémantiquement accessoire (par exemple: la base est une citation, dont l'incise ne fait que spécifier accessoirement l'auteur);

C) propriétés lexicales:

- 1) le verbe de l'incise appartient à une classe limitée (souvent définie ainsi: "dire, répondre, et quelques autres verbes").

La plupart des auteurs se contentent de broder sur ce canevas, quand ils ne s'en contentent pas; la recette ordinaire pour produire une définition des incises est de combiner deux ou trois des propriétés citées. Le reste est surtout commentaires stylistiques; ainsi ai-je appris que l'usage du "tour" parenthétique permettait d'éviter des constructions difficiles comme celles de (13):

(13) Un politicien qu'on dit qui festoie trop souvent ...

à quoi l'auteur habile préférera (14):

(14) Un politicien qui festoie trop souvent, dit-on, ...

Le même "tour" permet d' "alléger" le récit, de présenter le dialogue d'une façon vive, etc. On recommande l'usage en incise du verbe "faire", qui "évite la monotonie" des répétitions du verbe "dire", mais on met en garde naturellement contre l'abus qui ra-

mène au défaut initial; etc. La longueur, toute relative d'ailleurs (sauf dans le cas de M. Dessaintes), des études traditionnelles est due principalement à des considérations de ce genre.

Remarques sur les propriétés citées:

propriété A1: cette propriété des incises ne s'applique pas (au moins en surface) à des insertions comme "selon lui", "bien à tort", etc.; Dessaintes, classant les insertions surtout sémantiquement (c'est-à-dire, dans une certaine mesure, subjectivement), ne l'utilise pas, et ne caractérise pas formellement les incidentes. On a vu que Grevisse l'utilisait comme caractère générique dans sa définition des incises, mais sa définition de "proposition" est insaisissable, et il apparaît dans son analyse des "compléments" qu'il considère ceux-ci comme faisant partie de la proposition, et que certains verbes (transitifs par exemple) en exigent; par suite il devrait classer (15), mais non (16) (comme il fait également), comme proposition incise, et considérer (16) comme une partie de proposition à compléter par sa base:

(15) je le répète

(16) dit-il

Le caractère incomplet des "propositions" incises apparaît bien dans l'étude de Le Bidois, qui attribue à la base la valeur de complément de l'incise.

Grevisse (paragraphe 173-174) et Le Bidois opposent les propositions incises à la fois aux propositions principales, aux subordonnées et aux indépendantes; plus précisément Le Bidois (p. 191) les considère comme mixtes par rapport aux principales et aux subordonnées; aucun auteur ne discute, corrélairement, le statut de la base. Le Bidois justifie ainsi le caractère mi-principales, mi-

subordonnées, qu'il attribue aux incisives: elles ne sont pas principales, puisqu'elles n'ont de sens qu'en fonction d'une autre proposition; elles ne sont pas vraiment subordonnées, puisqu'elles ne sont pas introduites par un conjonctif ou une conjonction.

En somme, de ce que les incisives ne seraient ni principales, ni subordonnées, Le Bidois conclut selon un art logique improvisé qu'elles sont mi-principales, mi-subordonnées; les prémisses de son raisonnement ne sont pas claires elles-mêmes; je discuterai de la première au sujet de la propriété B2 (plus bas); la seconde tranche des subordonnées sur un unique critère de surface, l'absence ou la présence d'un morphème lui-même~~z~~ à définir, alors que la tradition caractérise aussi bien les subordonnées par leur fonction de complément, et que Le Bidois lui-même attribue un caractère complétif à la base; enfin Le Bidois n'envisage pas l'hypothèse selon laquelle le rôle d'une conjonction pourrait être joué par un morphème nul, ou par un morphème supra-segmental (pauses, intonation, ponctuation).

Dubois (1970), rapidement, informellement et sans argument, suggère de traiter les incisives comme des relatives appositives en profondeur; ainsi on dériverait de (17) (18), puis (19):

(17) Pierre a oublié de quelque manière, la manière que nous pensons

(18) Pierre a oublié, comme nous pensons

(19) Pierre a oublié, nous pensons

à supposer que la phrase (19) est bien acceptable, on notera que la première personne ("nous") risque de masquer une différence de sens entre (18) et (19), qui apparaît mieux à une autre personne:

(20) Jeanne a oublié, comme il pense

(21) Jeanne a oublié, pense-t-il

en effet la base est une assertion du locuteur dans (20) et non dans (21), contrairement à l'intention de Dubois qui est de relier "transformationnellement" uniquement des phrases synonymes.

Ross traite les parenthétiques anglais correspondant aux incises comme dérivant de principales dont la base est complétive en structure profonde: une règle de déplacement convertit la structure de (22) en celle de (23):

(22) I think Max is a Martian (je crois que Max est martien)

(23) Max is a Martian, I think (Max est martien, je crois)

Ross conclut au caractère superficiel de la catégorie de proposition subordonnée; on notera que ce statut d'une proposition principale en structure profonde, subordonnée en surface, pourrait s'il était justifié rendre compte en partie du caractère "mixte" des incises évoqué plus haut.

propriété A2: dans la phrase, l'incise est précédée et suivie d'une coupure (pause, ponctuation); elle est distinguée par intonation; la base peut être distinguée par guillemets.

La règle de Ross n'introduit qu'un seul morphème séparatif, après la base et devant le parenthétique terminal; on peut suppléer facilement à cette insuffisance, en introduisant d'emblée un second séparateur après le parenthétique ou en l'introduisant lorsque une règle ultérieure éventuellement déplace le parenthétique dans le corps de la phrase.

Les autres auteurs, sans se prononcer toujours explicitement sur la nature syntaxique ou non des formes phonologiques ou graphiques que sont les pauses ou la ponctuation, les considèrent souvent comme des marques importantes des parenthétiques. La Grammaire Larousse déjà citée établit ainsi les rapports entre les signes de ponctuation

d'une part et les pauses, accents, etc. d'autre part (p. 32):

"Les signes de ponctuation sont des marques typographiques qui donnent des indications nécessaires à la lecture d'un texte écrit. C'est un équivalent -approximatif- des arrêts, des accents, des intonations, des mélodies, et même des gestes dont s'accompagne le langage parlé"; au paragraphe 48 on lit que la virgule "est le signe de la pause la plus légère ... elle permet d'isoler un terme"; exemple: l'incise.

Dans ce texte, la notion d' "indication nécessaire" ne permet certes pas de distinguer clairement les signes de ponctuation proprement dits des autres signes typographiques; elle semble ici utilisée en fait pour réduire la ponctuation à un rôle accessoire: éclaircir, et non constituer l'écrit; parallèlement, les pauses, accents, etc. permettraient de comprendre une séquence parlée; ce parallélisme (approximatif) n'interdit pas de considérer pauses et virgules comme des réalisations phonologiques ou graphiques de morphèmes séparatifs identiques, phonologie et graphisme constituant deux niveaux indépendants et concurrents de réalisation finale des structures syntaxiques; mais faire de la virgule "le signe de la pause", c'est postuler un rapport de dépendance entre phonologie et graphisme, rapport que les études actuelles n'autorisent pas à établir, et que met en question, sous sa forme la plus simple, la variabilité des pauses et la fixité de la ponctuation. Beaucoup d'études sur les parenthétiques présentent cette faiblesse: autant parfois elles insistent sur les différences entre langage écrit et langage parlé, en ce qui concerne le caractère usuel ou non des phrases, autant elles tendent à méconnaître l'autonomie de l'écrit en tant que tel, et mélangent dans leurs descriptions, par soucis d'être complètes, des phénomènes appartenant à

des niveaux différents. C'est le souci d'éviter cette confusion qui me fait étudier les incises écrites (ce qui ne signifie pas: littéraires) en elles-mêmes.

On attribue souvent aux incises une intonation spécifique; ainsi pour la Grammaire Larousse "la proposition incise est dite sur un ton uniformément bas, la proposition incidente admet des intonations très variées"; l'attribution d'un ton uniforme et bas à l'incise s'harmoniserait fort bien, symboliquement, avec le caractère sémantiquement accessoire qu'on lui prête, mais elle n'est pas autrement justifiée; l'incise peut porter un ton haut et un ton bas simultanément, et elle peut porter le ton le plus haut d'une phrase.

Grossemode, pauses et intonation sont en général moins décrites qu'expliquées par la fonction qu'on leur impose a priori de distinguer l'incise dans la phrase.

propriété A3: la base, hors les cas de style direct, est une proposition.

Cette propriété est révélée par commutation d'une incise avec zéro; la grammaticalité de ((24) implique celle de (25):

(24) Il pleut, paraît-il

(25) Il pleut

Toutefois un bon nombre d'études, tout en donnant la propriété A3 sans aucune restriction, produisent, voire analysent des exemples sans noter qu'ils l'infirmement sur deux points au moins. Premièrement, avec une incise comme "dit-il", on peut avoir une base au style direct qui ne soit pas une phrase, ni même un syntagme, comme dans (26):

(26) A, B, C, répétait-il

Deuxièmement, il est insuffisant d'assimiler la base à la phrase

qui contient l'incise, ou du moins cette assimilation ne va-t-elle pas de soi quand l'incise ne "porte" que sur une partie de la phrase; Le Bidois donne cet exemple, ou l'absence de virgule devant l'incise impose une telle interprétation:

(27) Il avait gardé, intacts semblait-il, ...

les auteurs n'examinent pas si; dans ces cas, la base réelle est une proposition.

Nulle part non plus, semble-t-il, on ne précise explicitement si toutes les phrases admettent également des incises à style indirect; par suite on n'aperçoit pas des limites qui apparaissent dans les exemples suivants:

(28) Il sort, (dit-il + paraît-il)

(29) Sortez, (dit-il + § paraît-il)

propriété A4: l'incise est mobile dans la phrase, mais ne peut être en tête.

Dans les cas où elle est possible, l'incise est considérée comme permutable; ainsi on comparera:

(30) § Sortez, paraît-il, de votre chambre

(31) § Sortez de votre chambre, paraît-il

(32) Il est sorti, paraît-il, de sa chambre

(33) Il est sorti de sa chambre, paraît-il

La seule étude faite sur les limites dans lesquelles on peut déplacer l'incise dans la phrase est celle d'Emonds¹⁹⁷³, à ma connaissance; encore porte-t-elle sur les parenthétiques anglais, différents en général, mais surtout à cet égard, des incises du français.

Les cas où la portée d'une incise est restreinte fournissent des contre-exemples à la libre permutableté des incises, comme le montre le contraste entre (34) et (35):

(34) Dis à ton frère, qui est là, paraît-il, tout cela

(35) § Dis à ton frère, qui est là, tout cela, paraît-il

Faute de distinguer entre des types de parenthétiques différents, la propriété A4 est souvent inexactement appliquée.

Ross n'engendre d'abord les parenthétiques qu'en position finale; de ce fait on n'aperçoit pas la différence entre (36) et (37) d'une part, (38) et (39) d'autre part:

(36) Max is a Martian, I feel

(37) Max, I feel, is a Martian

(38) Is croquet permissible, do you think ?

(39) ?? Is croquet, do you think, permissible ?

en effet la règle de Ross est destinée à engendrer (38) comme (36); mais, faute que l'analyse soit poussée au delà, on n'aperçoit pas que le parenthétique de (38) n'obéit pas aux mêmes règles de placement (nous verrons qu'il est particulier à d'autres égards).

L'analyse de Dubois (1970), dérivant les incisives des relatives appositives, permet incorrectement d'attribuer aux incisives, comme aux incidentes que d'ailleurs elle n'en distingue pas, des positions finales, intérieures et initiales; comme elle fait dériver (41) de (40), elle ferait dériver (43) de (42):

(40) Comme nous le pensons, Pierre a oublié

(41) Nous le pensons, Pierre a oublié

(42) Comme dit Jacques, Pierre a oublié

(43) § Dit Jacques, Pierre a oublié

Le Bidois cherche à distinguer les incisives (incomplètes, privées de leur complément) des incidentes, et observe qu'elles sont exclues de la position initiale; toutefois, peut-être parce qu'il ne songe qu'aux compléments d'objet direct, il admet "j'en conviens" comme incisive, alors que cette incidente, contenant un pronom référant à la base, admet la position initiale (contrairement à l'in-

cise "convient-il"); en effet on opposera:

(44) J'en conviens, c'est beau

(45) § Convient-il, c'est beau

(à comparer à l'exemple (6), tiré de Grévisse).

propriété A5: le sujet est normalement postposé.

Les exceptions à cette règle sont du type:

(46) C'est beau (je crois + il est vrai + il me semble)

les exceptions à la règle d'inversion sont le plus souvent expliquées par une prétendue difficulté phonologique de l'inversion du sujet "je"; cette explication ne vaut évidemment pas pour le second et le troisième exemple de (46): ce problème sera abordé plus loin. On notera simplement ici que pour les tenants de cette explication le fait que les parenthétiques du type de "je pense" sont des incisives de la même classe que "pense-t-il" va de soi, puisqu'ils l'admettent tacitement.

Or les "incisives" à ordre direct et les incisives à inversion ne sont pas en distribution complémentaire puisqu'on admet simultanément:

(47) C'est beau, il me semble

(48) C'est beau, me semble-t-il

Il ne s'agit pas là de variantes libres puisqu'on oppose:

(49) C'est beau, me semble-t-il parfois

(50) § C'est beau, il me semble parfois

Il n'est donc pas évident que les "incisives" à ordre direct appartiennent à la même classe que les incisives; ce problème sera abordé dans un chapitre particulier.

propriété B3: l'incise est sémantiquement accessoire.

L'incise serait sémantiquement accessoire, pour certains grammai-

K

riens, parce qu'elle ne ferait que préciser l'auteur d'une citation et quelques autres circonstances concernant celle-ci; ces considérations sont sans doute subjectives; [soit l'exemple (51):

(51) Il se fait attendre, disait-elle; moins que tu ne penses, répondit-il

la suppression d'une seule des deux incises ferait attribuer à un seul des deux locuteurs en jeu les deux citations; l'incise n'a donc pas pour seul effet possible de "préciser" quel est le locuteur; de la même manière, une phrase sans incise peut être considérée comme étant déclarée par le locuteur qui la prononce, alors qu'accompagnée d'une incise, elle sera attribuée au locuteur qu'il cite.] Enfin, si on compare (52) et (53):

(52) Il_i viendra, dit-il_i

(53) Il_i dit qu'il_i viendra

(où les indices marquent l'identité référentielle), et à plus forte raison si on considère ces phrases comme à peu près équivalentes, on ne voit pas pourquoi l'information donnée par la principale dans (53), où elle n'apparaît pas accessoire, deviendrait accessoire dans (52).

L'incise est loin de toujours indiquer l'auteur d'une citation; soit (54):

(54) Il a plus, semble-t-il

il n'y a dans (54) ni citation, ni auteur; dans (55):

(55) Tic, tac, faisait l'horloge

il n'y a ni pensée, ni parole, mais bruit; dans (56):

(56) "Demain", crus-je entendre

l'auditeur et non le locuteur est désigné par l'incise.

propriété C1: le verbe de l'incise appartient à une classe li-

mitée de verbes.

Les grammairiens qui cherchent à définir sémantiquement l'étendue de cette liste la réduisent en général aux verbes de sens "dire" et "penser"; on a déjà vu par plusieurs exemples l'insuffisance de cette définition. Certains types d'exceptions à cette définition trop restreinte y sont ramené^s par des explications réductionnistes.

C'est ainsi que "faire", dans (57):

(57) "Merci", fit-il

est parfois considéré comme un "substitut" du verbe "dire"; cependant, c'est bien le verbe "faire" dans son sens ordinaire qui est employé ici.¹ Un autre type de réduction, plutôt syntaxique, vise à rendre compte d'incises telles que:

(58) Toi! sursauta-t-elle

(59) Un whisky? offré-je un verre

dans de telles phrases la base ne peut jouer le rôle de complément direct du verbe, puisque celui-ci est intransitif dans (58) et accompagné du complément "un verre" dans (59); on n'en rend compte parfois par l'ellipse de l'expression "en disant", hypothèse qui ne simplifie nullement le problème puisque (60) et (61):

(60) \$ Toi ! sursauta-t-elle en disant

(61) \$ Un whisky ? offré-je un verre en disant

sont également inacceptables. Grévisse se contente de dire que dans ces exemples le sens de "dire" se superpose à celui du verbe; Verschoor, qu'il y a là une extension de sens. Seule, M. Lips note que ce phénomène intéresse plus particulièrement des bases au style direct.

De toutes manières, différentes raisons font qu'il n'est peut-être

pas possible de déterminer une liste satisfaisante des verbes qu'on peut trouver en incises.

Une première raison est que, dans les incises du type (58) ou (59), où le verbe ne semble pas régir la base, le choix du verbe semble à peu près libre.

De plus, il ne fait guère de sens, parfois, de déclarer simplement qu'un verbe est correct en incise; ainsi (62) est bizarre, sinon inacceptable:

(62)? Il fait beau, sait-il

mais à certains temps ou aspects, "savoir" entre correctement dans une incise:

(63) Il faisait alors beau, ai-je su depuis

de plus, quel que soit le temps, "savoir" peut être employé s'il est régi lui-même par "faire":

(64) Il fait beau, me fait-il savoir

Si on admet que (65) contient une incise:

(65) C'est faux, il est vrai

on est conduit à chercher non seulement les verbes, mais les adjectifs qui peuvent former une incise; si c'est une incise qu'on a dans (66):

(66) C'est vrai, j'ai l'impression

on est conduit à rechercher également les expressions verbales complexes qu'admet une incise; encore faudrait-il à chaque fois observer les limites de leur emploi; ainsi on n'admet pas:

(67) § C'est faux, est-il vrai

(68) § C'est faux, il était vrai

(69) § C'est vrai, ai-je l'impression

(70) § C'était vrai, j'avais l'impression

Ces remarques tendent à montrer qu'une liste des verbes, expres-

sions verbales ou adjectifs qui peuvent former des incises n'aurait pas en elle-même beaucoup de ~~spécification~~ signification.

ETUDE DE LE BIDOIS

C'est dans L'Inversion du Sujet dans la Prose Contemporaine que Robert Le Bidois traite des propositions incises (Livre Deuxième, chapitre premier, pp. 192-210); Le titre de l'ouvrage comme celui du chapitre ("L'inversion dans l'incise") montrent que le principal propos de l'auteur n'est pas d'étudier les incises pour elles-mêmes, mais par rapport au problème plus général de l'inversion du sujet; toutefois l'auteur ne semble vouloir délibérément négliger aucun aspect des incises, et les considère en elles-mêmes avant de prétendre expliquer les inversions qu'elles présentent.

Le Bidois caractérise ainsi les propositions qu'il appelle "incises" (une partie seulement de celles que j'appelle incises):

- 1) elles contiennent un verbe déclaratif ("dire", ou un verbe sémantiquement équivalent);
- 2) elles sont indépendantes syntaxiquement en ce sens que leur position dans la base est libre;
- 3) elles dépendent, en ce qui concerne le sens, de la base;
- 4) le sujet est normalement inversé.

Le Bidois, original en cela, distingue des "incises" certains "tours qui participent de la nature de l'incise", (que provisoirement j'appellerai au besoin "quasi-incises", mais que dans cette étude je range parmi les incises), qu'on peut caractériser ainsi en suivant son étude:

- 1) elles contiennent un verbe ou un adjectif de jugement (opinion, connaissance) ou d'apparence;
- 2) même caractère 2 que les incises;
- 3) même caractère 3 que les incises;
- 4) le sujet est normalement inversé dans certains cas.

Les caractères 2 et 3 sont suffisamment vagues dans cette étude pour que la description qui suit n'y apporte guère d'exception; or ils se trouvent être les seuls caractères vraiment communs aux incisives et quasi-incisives, c'est-à-dire aux incisives au sens le plus ordinaire du mot; la principale différence entre incisives et quasi-incisives (ou "incisives non déclaratives", ainsi nommées p. 206) semble être liée à la différence des caractères 1, sans y être directement et explicitement exprimée: en effet presque tous les exemples que Le Bidois fournit d'incisives contiennent une base au style direct, et presque tous ses exemples de quasi-incisives contiennent une base au style indirect correspondant, comme il l'observe lui-même d'ailleurs, à une complétive; mais cette distinction, qui nous semble plus nette que celle énoncée dans les caractères 1, ne lui est pas exactement équivalente puisqu'avec un verbe déclaratif comme "dire" on peut opposer:

(1) "J'ai tort", disait-il

(2) Il_i avait tort, disait-il_i

malgré le style indirect, (2) est une véritable incise déclarative pour Le Bidois.

Le Bidois lui-même, dans sa description, est amené à nuancer sérieusement la classification purement lexicale des caractères 1: il reconnaît en incisives des verbes marquant l'aspect (commencer, continuer); des verbes marquant une notion "voisine de la déclaration" (conseiller, rectifier, hasarder, compléter, interrompre); des verbes énonçant non pas la communication, mais la manière dont elle se fait (ordonner, murmurer, réciter, insister, glisser, flâner); Le Bidois donne même, comme "plus hardis", ces exemples: "tous-

sa", "se hâta-t-elle", "applaudissaient", "l'encourage", "Mon mari, présenta Madame K."; ces distinctions semblent en partie arbitraires, étant fondées sur des intuitions sémantiques évanescentes; pourquoi, par exemple, ne pas compter "compléter" au nombre des verbes marquant l'aspect ? on soupçonne derrière certains emplois "hardis" des différences formelles plus caractéristiques que les différences sémantiques: "tousse", par exemple, est intransitif; "encourage" est accompagné d'un complément direct ne référant pas à ~~xxx~~ la base dans "l'encourage", etc.

Le Bidois précise dans sa description des incises que le verbe peut être à l'infinitif et gouverné par un autre verbe ("dut-elle se dire", "vint-il me répondre"), sans indiquer de limite à ces possibilités (ce type d'indication n'est pas justifié dès lors qu'il se contente d'analyser un corpus); qu'il peut être au passif avec sujet impersonnel ("est-il dit"); on doit observer que ces constructions sont tout aussi régulières avec des quasi-incises:

(3) On la₁ sous-estimait, semblait-elle₁ croire

(4) Ces triangles sont isocèles, est-il souvent supposé

Le Bidois donne aussi des exemples de verbe à l'infinitif de narration dans l'incise, où le sujet n'est pas un pronom personnel ("de renchérir celle-ci"); il serait bien difficile de préciser si ce tour vraiment bizarre permet d'opposer les incises aux quasi-incises; il donne enfin des exemples où l'incise est une proposition attributive invertie "dont le sujet énonce une idée de déclaration" ("fut la réponse hardie"); dans ce dernier cas, attribut et sujet sont à peu près interchangeable, et on peut considérer comme parallèles les variations (5) et (6):

(5) Un grognement fut sa réponse = sa réponse fut un grognement

(6) "Non", fut la réponse hardie = la réponse hardie fut "Non"

Caractère 2: le caractère 2 n'exclut pas que les incisives ou quasi-incisives puissent se trouver en position initiale aussi bien que finale ou intérieure; Le Bidois explique ainsi cette observation (incorrecte), p. 197: "quant à la place de l'incise par rapport à la citation, elle est évidemment des plus libres, puisqu'elle dépend, non du locuteur, mais de l'auteur qui rapporte les paroles d'autrui", explication curieuse.

Le Bidois cite quelques exemples d'une construction qui "consiste à juxtaposer directement la citation à une subordonnée qui ne s'y rattache pas grammaticalement":

(7) Quand Madame Verdurin avait annoncé qu'on aurait dans la soirée M. Swann: - Swann ? s'était écrié le docteur d'un accent rendu brutal par la surprise ...

(8) Si le docteur Cottard croyait devoir partir pour retourner auprès d'un malade en danger: - Qui sait, lui disait Madame Verdurin, cela lui fera peut-être beaucoup plus de bien ...

dans ces phrases, note-t-il, "l'incise tient lieu de proposition principale". Dans d'autres exemples, la citation est juxtaposée "à un objet secondaire placé en tête et se rapportant au verbe de l'incise":

(9) Même à une ou deux remarques particulières que fit Swann sur sa phrase préférée : - Tiens, c'est amusant, je n'avais jamais fait attention (...), répondit Madame Verdurin

De ces constructions "cariées" comme le note Le Bidois on ne peut rien conclure quand à la structure profonde de l'incise. Les incisives correctes correspondantes seraient du type de (10):

(10) Swann ? s'était écrié le docteur d'un accent rendu brutal par la surprise, quand Madame Verdurin avait annoncé qu'on aurait dans la soirée M. Swann ...

ce rapprochement peut conduire à conclure que la subordonnée ou le complément qui est placé avant la base dans (7), (8) et (9) fait partie de l'incise et, partant, que l'incise peut-être placée avant la base comme le soutient Le Bidois; mais on doit compléter les exemples du type de (7) par les variantes suivantes, qui sont tout à fait inacceptables:

(11) \$ Quand Madame Verdurin avait annoncé qu'on aurait dans la soirée M. Swann, s'était écrié le docteur d'un accent rendu brutal par la surprise: - Swann ?

(12) \$ S'était écrié le docteur d'un accent rendu brutal par la surprise, quand Madame Verdurin avait annoncé qu'on aurait dans la soirée M. Swann: - Swann ?

le sujet et le verbe de l'incise ne peuvent donc pas être placés en tête de phrase; par suite on devra dire non pas que le complément de l'incise, dans (7), (8) et (9), est placé devant la base, mais, d'une manière plus pertinente, qu'il est placé devant l'ensemble "base + noyau de l'incise", ensemble dans lequel l'incise ne saurait être en tête.

Le Bidois donne cet exemple d'une seconde construction où l'incise pourrait être en tête:

(13) Comme le disait Madame Verdurin (...):- A côté de lui, (...) rien ne tient

mais en reconnaissant là un exemple d'incise il se contredit au moins doublement: d'une part, on a vu que pour lui l'incise n'est pas subordonnée parce qu'elle n'est pas introduite par un conjonctif ou une conjonction; le parenthétique introduit

par "comme" n'est donc pas une incise; d'autre part, Le Bidois considère que la base joue le rôle de complément ou de complétive des incises et quasi-incises, qui ne contiennent pas elles-mêmes leur complément direct; la circonstancielle introduite par "comme" contenant un pronom "le" référant à la base (ou la principale): on reconnaît là une confusion déjà signalée chez le même auteur et chez Grévisse.

La position initiale que Le Bidois admet pour les incises n'est donc pas justifiée par les exemples qu'il en produit pour étayer cette analyse. Mais, en traitant d'un autre problème, il en produit d'un autre type qui vont également dans le sens de sa thèse:

(14) On risque d'aller se casser (...) les reins, je
dis bien: les reins

(15) La vulgarité je ne dirai pas de John Bull (...)
mais de l'oncle Sam

(p. 204); ces parenthétiques sont bien préposés à leur base effective: la base de l'incise dans (14) est la seconde occurrence de l'expression "les reins"; dans (15), c'est "John Bull" et "de l'oncle Sam"; mais à plusieurs égards elles ne correspondent pas aux incises telles que les caractérise l'auteur; ainsi on n'admet pas:

(16) § On risque d'aller se casser les reins, les reins,
je dis bien

(17) § La vulgarité de John Bull, je ne dirai pas, mais de
l'oncle Sam (je dirai + E)

Même avec inversion on refusera:

(18) § On risque de se casser les reins, les reins, dis-je
bien

(19) § La vulgarité de John Bull, ne dirai-je pas, mais de

l'oncle Sam (dirai-je + E)

contrairement à l'énoncé de la caractéristique 2, ces parenthétiques ne sont donc pas librement déplaçables. Comparons de plus (20) et (21) à (14) et (15):

(20) On risque d'aller se casser les reins, les reins

(21) La vulgarité de John Bull, (E + § mais) de l'oncle Sam

la suppression de ces incises transforme le sens quand elle ne rend pas l'expression inacceptable: elles ne sont donc pas accessoires sémantiquement au même titre que les autres. Elles doivent donc être radicalement distinguées des incises proprement dites; je les distinguerai donc sous le terme d'INTERCALEES.¹ Compte tenu de cette distinction, on peut dire que les incises et les quasi-incises ne sont jamais placées avant la base.

np385

Caractère 4: Le Bidois donne des exemples assez variés d'incises et quasi-incises sans inversion.

Certains ne sont pas pertinents, comme l'exemple (13), parce qu'un pronom référant à la base suffit à les différencier des incises.

Ceux du type de (14) et de (15) ne sont pas pertinents parce que différentes propriétés les distinguent également des incises, comme on l'a vu.

L'incise dans (6), du fait que Le Bidois met en parallèle (5) et (6), pourrait être considérée comme un cas de non-inversion, l'incise ayant la forme "copule + attribut", et la base étant considérée comme sujet; une telle analyse est exclue; en effet comparons:

(22) Ses dernières paroles (furent + § fut): "je m'en vas"

(23) "J'ai soif", (furent + § fut) ses dernières paroles

(24) On dit que "J'ai soif" (fut + § furent) ses derniè-

res paroles

lorsque "j'ai soif" est sujet, le verbe s'accorde au singulier, selon l'exemple (24); d'après (22), le verbe s'accorde normalement au pluriel quand ~~l'incise~~ "j'ai soif" est attribut, et "ses dernières paroles" sujet; dans (23), l'incise est donc attribut et le sujet est inversé. De plus, à (6) on peut comparer:

(25) Quelle fut sa réponse ? - "Non", fut-elle

Dans (25), qui n'est guère plus bizarre que (6), le clitique "elle" inversé (avec liaison obligatoire) ne peut être que sujet. Même si on veut rendre compte d'incises comme celle de (6), on doit donc y reconnaître des exemples d'inversion du sujet.

Dès lors les seuls exemples d'incises (quasi-incises pour Le Bidois) à ne pas présenter d'inversion sont celles du type "je pense", "il me semble".

Causes de l'inversion: Les pages 198 à 200 de l'étude analysée sont consacrées à "expliquer" les causes de l'inversion du sujet en incise; notons d'emblée ce que Le Bidois ne remarque qu'incidemment, qu'une caractéristique de l'inversion en incise est qu'elle est toujours du type le plus simple, que le sujet soit clitique ou non.

Un grand principe illumine les explications de Le Bidois et leur donne une unité: le français est la langue la plus claire du monde, tout y concourt à la clarté. L'inversion a donc d'abord pour fonction de distinguer l'incise de la citation qui la porte; "notre langue" se refuse à juxtaposer deux propositions qui n'ont pas la même fonction syntaxique,

à moins, "bien entendu", que la postposition du sujet n'indique que l'une est dans la dépendance logique de l'autre; alors que les anglais, eux, disent, obscurément: "she went out, Paul said".

Nos incises ont une autre supériorité sur celles des autres: "comme la phrase où se trouve l'incise commence par tout ou partie de la citation, il faut que celui qui rapporte les paroles d'un tiers attache à ces paroles plus d'importance qu'à la mention de celui qui les a prononcées, puisqu'il prend la peine de renoncer un instant à parler pour son propre compte ...".

Autre avantage de l'inversion: "comme le verbe déclaratif se trouve "actualisé" par l'énoncé même de la citation, et qu'il ne ~~reste~~ reste ~~le~~ alors à préciser que le sujet, l'ordre des mots dans l'incise est donc conforme à la pensée, qui, logiquement, procède du connu (ici, le verbe actualisé par la citation), pour arriver à l'inconnu (le sujet postposé)".

Ainsi l'ordre des mots marquerait la dépendance syntaxique d'une proposition à l'autre; à l'intérieur même d'une proposition, il exprimerait d'une part un rapport d'importance relative des termes, et reflèterait d'autre part la progression du connu à l'inconnu. Et tant de raisons universelles n'ont pas prévalu de l'autre côté de la Manche !

Ce n'est pas tout, ni l'essentiel: l'inversion siérait à la nature incomplète de l'incise, privée de son complément, et rapprocherait le verbe de ce dernier.

Le Bidois sait même pourquoi l'inversion complexe en est exclue: elle marquerait la parataxe au lieu de la dépendance.

La raison "essentielle" qu'avance Le Bidois (complément d'ob-

K
 jet antéposé) est également avancée par plusieurs autres grammairiens; or l'antéposition ^{de l'objet} ~~du sujet~~ n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante de l'inversion, ^{du sujet} ~~car~~ ^{comme} on peut le vérifier sur les incises elles-mêmes.

Les incises du type "je pense", "il me semble", ne sont jamais antéposées; elles sont correctes, alors même que "me semble-t-il" l'est aussi; la condition n'est donc pas suffisante.

Dans des exemples comme "Quoi ? frémit Jérôme", "vous voilà, vous autres ! s'étonna un peu de nous voir M. Puta", etc., l'incise n'est pas incomplète, et il paraît douteux que la base joue le rôle de complément; la condition n'est donc pas nécessaire.¹

np 385

Incises interrogatives: Le Bidois donne (p. 206) quelques exemples d'incises interrogatives:

(26) Comment ai-je fait ? demandes-tu ?

(27) Dans le même sac, dites-vous ?

(28) Nous vivons -ne dirait-on pas ?- avec les bêtes des abîmes

(29) Je prends, fait-il le dire, toutes les responsabilités

(30) La réserve de M. Pierfitte ne pouvait, faut-il l'avouer, qu'exciter ma curiosité

les parenthétiques de (28) et (29), contenant des pronoms référant à la base, sont des incidentes; les exemples (26) et (27) ne peuvent être paraphrasés par (31) et (32):

(31) § Comment, demandes-tu ? ai-je fait ?

(32) § Justement, dites-vous ? dans le même sac (?)

l'impossibilité de déplacer le point d'interrogation avec l'incise à l'intérieur de la base découle de ce que celle-ci n'est pas interrogative, et que c'est la phrase entière qui l'est (demande par intonation); on notera de plus qu'on ne saurait construire d'exemple avec inversion complexe, univoquement interrogative:

(33) § Dans le même sac, Paul dit-il ?

Seule (28) contient donc un parenthétique interrogatif, comme l'atteste univoquement la ponctuation; mais celui-ci a des propriétés particulières qui autorisent également à le distinguer des incises banales, comme on le verra dans les chapitres VII et IX.

ETUDE DE FRANZEN
SUR L'ANCIEN FRANÇAIS

T. Franzen traite des incises dans sa Syntaxe des Pronoms Sujets en Ancien Français, au chapitre V sur "l'emploi des pronoms sujets dans les propositions intercalées en discours direct ou indirect" (Uppsala, 1939); ce n'est donc encore qu'indirectement une étude des incises, et Franzen, sachant mieux que Le Bi-dois s'en tenir à un point de vue unique, n'étudie dans les incises que ce qui est pertinent à son propos.

L'étude des incises dans leur ensemble, pour l'ancien français, est donc encore à faire; mais, malgré les limites qu'elle se fixe volontairement, celle de Franzen, éclairant quelques phénomènes importants, permet surtout, négativement, de se défaire de certaines explications de type historique du statut des incises du français contemporain.

On peut admettre que les propositions parenthétiques que Franzen reconnaît comme "incises" correspondent, grossomodo, aux incises du français contemporain; encore sur certains points doit-on redéfinir la classe des expressions qu'il traite sous ce nom; ainsi, remarquant que les incises sans sujet sont rares, à moins de contenir le pronom "ce" (ou telle forme équivalente de l'ancien français), Franzen donne à titre d'exception l'emploi des cris de guerre ou de ralliement suivis d'une incise; ainsi, dans (1):

(1) Montjoie escriez

le pronom sujet de la deuxième personne du pluriel est omis; toutefois on pourrait ne veir dans ce cas particulier qu'une raison de ne pas considérer (1) comme une incise; d'autres raisons seraient que les phrases du type (1) ne contiennent pas de virgule, comme dans:

(2) Montjoie, escriez (séquence non attestée)

elles ne contiennent pas non plus de pronom comme "ce":

(3) Montjoie, (ce) escriez (séquence non attestée)

elles apparaissent, contrairement aux autres incises, dans des propositions enchâssées qui ne contiennent d'autre prédicat qu'elles-mêmes:

(4) Qui estes, chevalier, qui Montjoie escriez

Il ne semble donc pas qu'il y ait la moindre raison de considérer qu'il s'agit là d'incises.

Franzen compare l'ordre des mots dans des phrases à incises et des phrases sans incise; ainsi on oppose typiquement:

(5) Un fil lour donet

(6) Mult pueples fist li il

le pronom datif est placé après le verbe dans la phrase sans incise ("lour donet"), après le verbe dans l'incise ("fist li"), qui contient un pronom sujet ("il"); il conteste ainsi l'explication traditionnelle selon laquelle l'inversion du sujet en incise, aussi bien dans le français contemporain que dans l'ancien français, serait due, comme celle du pronom datif pour l'ancien français, à la présence du complément direct devant le verbe; mais il en conclut seulement que cette explication doit être raffinée: le régime substantif dans (5) exercerait une influence forte, alors que la citation régime exercerait dans (6) une influence plus faible; cette notion d' "influence" ne semble guère différer ici d'une "vis attractiva" circulaire, où il est hasardeux de reconnaître des degrés.

C'est encore la faiblesse de l'influence de la citation régime qui expliquerait, selon Franzen, l'absence d'inversion dans des incises comme:

np 385

- (7) je cuit¹
- (8) je vos promet
- (9) je croi
- (10) je vos comant
- (11) je dout
- (12) je vos afi
- (13) je vous dis
- (14) jo sai bien
- (15) jeo vous pris
- (16) je vos plevis
- (17) je l'espoir

qui auraient remplacé, vers la fin du XII^eme, des incises comme:

- (18) ce vous dis
- (19) ce cuit
- (20) ce croi
- (21) ce criem
- (22) ce dot

remarquons toutefois que dans (18) le pronom datif est placé comme dans (5) et non comme dans l'incise (6), et surtout que les exemples (18) à (21), ne contenant pas de pronom sujet, ne fournissent pas un témoignage suffisamment net, associés aux exemples (7) à (17), d'un progrès vers l'ordre direct; plus généralement, l'explication apportée par Franzen de ce phénomène l'empêche de remarquer la spécificité des incises ici en jeu: toutes ont pour sujet le pronom singulier de la première personne; toutes ont un verbe au présent. Ces incises sans inversion ne succèdent donc pas, historiquement, à des incises à inversion (du moins ne trouve-t-on dans les exemples de Franzen aucun té-

moignage solide de cette évolution); et l'absence d'inversion ne nous renseigne vraisemblablement pas sur la "cohérence" du lien de l'incise avec la citation régime. Il n'est pas sans intérêt de remarquer, au passage, que Franzen, en expliquant l'absence d'inversion dans certaines incises par une faiblesse de la tendance à l'inversion dans les incises en général - et il s'agit de la fin du XIIème -, se donnent la même facilité que les grammairiens contemporains qui voient dans l'existence d'incises comme "je pense" un signe certain de la tendance à la disparition de l'inversion; et il est dommage que de telles "explications" diachroniques ne puissent servir au plus qu'une fois.

On a vu que les incises (7) à (17) avaient quelques propriétés en commun, qui sont censées, par exemple, caractériser les performatifs explicites; ceci les rapproche des incises du français contemporain du type "je pense", que nous étudierons dans un chapitre particulier; les quelques exemples cités permettent toutefois de soupçonner entre elles quelques différences; notons d'abord que l'incise (17) n'a été incluse dans cette liste, semble-t-il, que par distraction, puisqu'elle contient le pronom objet "le" qui suffirait à lui seul, dans toute incise où il réfère à la base, à bloquer l'inversion; mais une incise comme (10) n'est pas possible en français contemporain, surtout accompagnée d'une base comparable à celle qu'elle a dans l'exemple de Franzen:

(23) Alez, je vos comant, a mon seignor seürement

en effet l'impératif est caractéristique, dans le français contemporain, du style direct, lui-même incompatible, semble-t-il, avec les incises du type "je pense"; l'unique exception à cette règle est à ma connaissance la formule:

(24) Entrez, je vous prie
 encore celle-ci n'est-elle peut-être devenue qu'une variante
 figée, dans un style affecté, de l'incidente régulière "je
 vous en prie" (où le pronom "en" réfère à la base). Mais,
 de toute manière, l'impératif avait dans l'ancien français
 une souplesse d'emploi beaucoup plus grande que celle qu'il
 a aujourd'hui, et pouvait par exemple apparaître en complé-
 tive - on en a quelques exemples avec ou sans "que" introduc-
 teur -; on pourrait voir là comme une vague confirmation his-
 torique de l'hypothèse de Grossselon laquelle l'impératif au-
 rait pour structure profonde la complétive enchâssée sous un
 performatif explicite effacé (mais, sur ce sujet, cf. chapitre
 sur les incises à ordre direct).

Franzen rapproche des incises (7) à (17) les parenthétiques
 du type suivant:

- (25) je le te di
- (26) je le sai bien
- (27) jel vos comant
- (28) gel te plevis
- (29) je vos en pri

où un pronom représente la base (il faudrait ranger l'incidente
 (17) dans ce groupe); toutefois ce pronom n'est pas, semble-t-il,
 la seule différence en jeu¹; ainsi on peut avoir, dans le second
 groupe, une proposition complexe par coordination:

- (30) jel voi bien et entent

et il conviendrait de vérifier, sur ce point, si aux exemples
 sélectionnés par Franzen on ne pourrait pas ajouter des parenthé-
 tiques comparables, mais avec une autre personne comme sujet, ou
 à un autre temps, voire avec une autre modalité que la déclarati-

ve, et sans la valeur performative ou modale des incisives du premier groupe, ce qui confirmerait qu'il n'y a guère de parallélisme entre les deux groupes.¹

np 386

Plus qu'aucun autre grammairien, Franzen s'attache à distinguer, dans les phrases à incisives, celles dont la base est au style direct et celles dont la base est au style indirect, d'une part; celles qui contiennent un pronom représentant la citation et celles qui n'en contiennent pas, d'autre part; à cet égard on doit distinguer dans l'ancien français les pronoms comme "le" ou "en" du démonstratif "ço" (ou de ses équivalents). Franzen montre que la présence d'un pronom du premier type est incompatible avec le style direct dans la base (ce qui semble correspondre à l'opposition entre incisives et incidentes dans le français contemporain); il ajoute que le pronom sujet est presque toujours sous-entendu dans les incisives dont la base est au style indirect, mais, s'agissant de prouver ce point, ne donne que des exemples d'incisives contenant "ço" initial, le style indirect dans la base entraînant presque toujours la présence de ce pronom dans l'incise à sujet pronominal. Si on considère de nouveau les exemples (18) à (22), dans la mesure où ils sont équivalents à ceux du groupe (7) à (17), on peut suggérer qu'il y a là une raison de considérer que ces derniers ont une base au style indirect - problème en effet difficile à trancher et qu'on pourrait même croire non pertinent puisqu'avec la première personne du présent les styles direct et indirect sont pratiquement indiscernables.

Le pronom "ço" en tête de l'incise est donc obligatoire quand la base est au style ~~direct~~ indirect; et il l'est également, que le style soit direct ou non, quand le sujet de l'incise n'est pas un cli-

tique, mais un pronom non atone ou un substantif; Franzen rattache cette dernière construction au tour (31):

(31) Une lasse mere avoie

à rapprocher de (5); dans ces incises le pronom datif est placé comme dans (5):

(32) ço lur respunt liber

ce qui semble montrer que la position du datif ne dépend pas de l' "attraction" de la citation régime.

Franzen tente d'expliquer les oppositions entre styles direct et indirect, sujets fort et atone, sujet et absence de sujet, présence et absence de "ço", par des contraintes rythmiques ou des influences analogiques, ce qui ne va pas sans quelques bavures que lui-même souligne. Peut-être, avant d'en arriver là, conviendrait-il d'examiner de plus près certains problèmes préalables; ainsi il existe d'autres différences entre style direct et indirect, peut-être: Franzen donne une liste de phrases apparemment pléonastiques où l'incise semble simplement répéter l'information donnée par une phrase introductrice, comme/

(33) Cele follement respondiet: "Empere", dist-ele, "..."

or tous les exemples de ce type présentent des bases au style direct; peut-être pourrait-on rapprocher de ceci le fait que le pronom "ço", redondant par rapport à la base en quelque sorte, n'est nécessaire qu'au style indirect¹?

np 386

Un autre problème préalable n'est pas examiné: entre deux propositions à sujet inversé (et peut-être en ordre direct) dont l'une a un sujet fort et l'autre un sujet faible, il se pourrait qu'il y ait des différences syntaxiques profondes et non simplement superficielles et rythmiques; on sait en effet, d'autre part, que les emphases, présuppositions, etc. sont différentes dans les deux cas; tant que ces divers points ne peuvent pas être élucidés,

on peut soupçonner que les différents types d'incises en ancien français ne sont pas simplement des variantes de surface, mais recouvrent des structures profondes différentes, avec peut-être, selon les cas, application de règles différentes.

ETUDE DE ROSS
SUR L'ANGLAIS AMERICAIN

np 388

J. R. Ross a d'abord présenté son analyse des "incises" anglaises au colloque de l' I.R.I.A. ("A first look at parenthesisals"¹, 1970), puis sous forme miméographiée ("Parenthesisals", M.I.T., 1972); la communication orale n'est, comme son titre l'indique, qu'une ébauche de la seconde, elle-même non publiée à ce jour; je n'examinerai donc que celle-ci.

Ross traite de parenthétiques tels que:

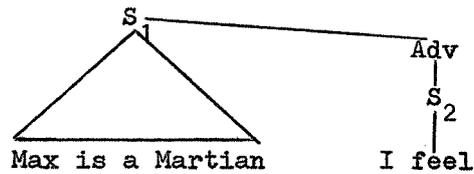
- (1) Max is a Martian, I feel
- (2) , we realized
- (3) , it seems to have been believed
- (4) , remember
- (5) , don't you think ?

qu'il ne définit pas autrement que par leur nom de "parenthesisals" et par ses exemples; il est visible qu'ils ont en commun d'être des propositions que n'introduit ni un coordonnant, ni un subordonnant, et de ne contenir aucun pronom référant à la base; toutefois Ross ne les définissant pas, même d'une manière approximative, sa véritable définition est peut-être la règle qu'il propose pour les engendrer.

Selon l'analyse proposée, ces parenthétiques dériveraient de propositions principales, et leurs bases de complétives; Ross oppose cette analyse à celle qui dériverait les phrases (1) à (5) de structures profondes telles que (6):

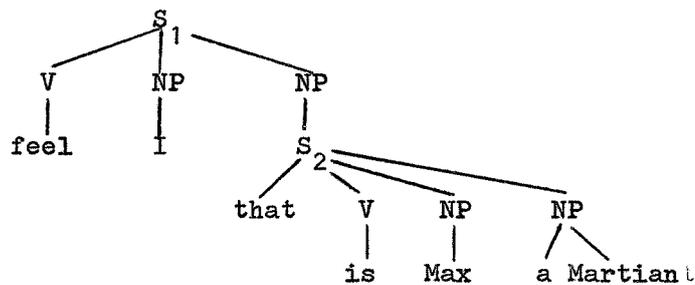
K. Sur "flifting" et les questions of auto Ross 1975.

(6)



ceci n'est pas extrêmement original; ce qui l'est plus est que pour Ross la structure d'arrivée elle-même n'a rien à voir avec (6), comme on le verra; or sa démonstration, si elle tend à exclure (6) comme structure de départ, me semble ne pas porter sur cette seconde exclusion; la structure profonde de (1) serait:

(7)

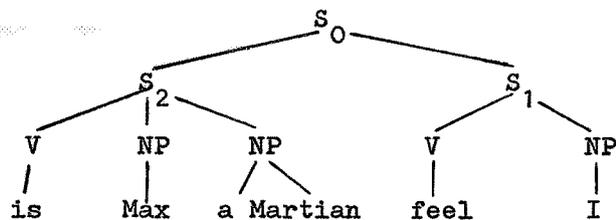


(7) étant pour Ross également, et plus directement, la structure profonde de (8):

(8) I feel that Max is a Martian

la transformation qui différencie (8) de (1) doit être considérée comme facultative. La structure dérivée de (7) serait (9):

(9)



après les permutations internes nécessaires¹, (9) doit aboutir à (10):

(10) Max is a Martian, I feel
c'est-à-dire à (1).

Considérant que l'opération qui transforme (7) en (9) déplace une branche "S" en tête de phrase, Ross la baptise Sentence-lifting, en abrégé, Slifting ("remontage de proposition"); une "première approximation" de cette règle (c'est aussi la dernière, semble-t-il) est donnée ainsi:

(11) Slifting

X	-	(S	Y	-	(S	<u>that</u>	-	S)	S)	S	-	Z
1				2				3			4				5	structure de départ
																OPT
																⇒
				1	4	#	(S	2	0	0)	S		5	structure d'arrivée

On voit que selon cette règle seules les complétives finales de proposition peuvent être "sliftées" (ce point n'est pas discuté); Slifting étant ordonnée avant Extraposition (de Rosenbaum 1968), Ross explique ainsi que (12):

(12) (It (that it rained)) implies that magic works
qui n'admet pas Extraposition:

(13) \$ It implies that magic works that it rained
n'admet pas non plus par Slifting:

(14) \$ It rained, (it) implies that magic works
Mais il omet de noter que (15):

(15) \$ Magic works, (it) that it rains implies
que Slifting dérive de (12) régulièrement, n'est pas non plus correcte; l'argument de Ross est néanmoins satisfaisant et peut se vérifier sur:

(16) That it rains is obvious

(17) It is obvious that it rains

(18) \$ It rains, is obvious

(19) It rains, it is obvious

On notera à ce propos que si Slifting suit Extraposition, et que même après Slifting les verbes précèdent encore les sujets (ils les précèdent, pour Ross, en structure profonde, cf. (7), et le verbe est encore en tête dans (9)), la règle de Rosenbaum doit au moins être décomposée en deux opérations; ainsi pour passer de (20):

(20) Is (it that P) obvious

à (21) par Extraposition:

(21) It is obvious that P

il faut d'une part permuter "obvious" et "that P", et d'autre part placer "it" en tête; Ross ne semble pas préoccupé par le détail de ces opérations.

Mais on a d'autres raisons de douter que la restriction d'application de Slifting aux complétives finales soit le seul effet de Slifting sous la forme (11): si on veut dériver (22):

(22) P, he said to John

de (23):

(23) He said that P to John

il faut ou bien admettre que dans (11) (structure de départ) "Z" représente "to John" et que "he said that P" dans (23) est un "S", ou bien passer par une autre règle que Slifting.

Mais cette relation d'ordre qu'il établit extrinsèquement entre Slifting et Extraposition n'explique pas, au grand étonnement de Ross, que certaines occurrences du pronom "it" que fait apparaître Extraposition ne peuvent pas passer dans un parenthétique; ainsi, à (24), qu'il explique, Ross joint (25), qui l'étonne:

(24) P, it seems to me

(25) P, I explained (E + \$ it) to Jo

mais si on admet qu'au stade où Extraposition a opéré (26) n'est déjà plus correct:

(26) \$ I explained it to Jo that P

L'inacceptabilité de (25) est naturelle et prévue par la règle de Slifting; (26) ne doit pas être confondue avec (27), qui est correcte, mais où on a affaire à un cas de détachement, et non d'extraposition:

(27) I explained it to Jo, that P

et où "I explained it to Jo" est un "S".

L'inacceptabilité de (25) devrait être nuancée: avec emphase phonologique sur "Jo" par exemple, (25) (avec "it") serait peut-être acceptable; toutefois la nette différence de statut entre (25) (avec "it") et (25) (sans "it") est sans doute à mettre en parallèle avec la différence de structure dans le français entre les phrases analogues (avec ou sans représentant de la base), qu'aucune étude à ma connaissance n'a mise clairement en lumière, parce qu'en français les deux types de parenthétiques sont naturels même sans aucune emphase.

Style direct et style indirect: Tous les exemples de Ross et la règle qu'il donne ne valent que pour des parenthétiques dont la base est au style indirect, ou, du moins, pour lesquels on ne peut montrer sans ambiguïté aucune différence de référent entre le locuteur et la personne qu'il cite; ainsi dans:

(28) He was there, she said

"he" ne doit pas représenter le locuteur ("I"), "was" ne doit pas être un présent transposé ("am"), "there" ne doit pas être, par exemple, une transposition de "here", sans quoi on serait

dans le style direct, et Slifting ne pourrait pas dériver cette base d'une complétive. Ross laisse donc de côté (négligence non signalée en 1970, et à peine mentionnée à la fin de l'étude de 1972) tous les parenthétiques tels que:

(29) Come in, she said

(30) He was there, she uttered

où la base (impératif) dans le premier cas, le parenthétique (verbe "utter") dans le second, impliquent que la base est univoquement au style direct.

La majorité des arguments de Ross sont inapplicables à ces parenthétiques, mais peut-être serait-il aisé de formuler une adaptation de Slifting pour en rendre compte; toutefois la valeur de quasi-coordonnées que Ross assigne aux parenthétiques à un niveau intermédiaire de leur dérivation (voir plus bas) leur est absolument inapplicable; en effet, à:

(31) Ough, he cried out

on ne peut rien faire correspondre qui ressemble à:

(32) \$ Ough and he cried out

Cette limite à l'adéquation de Slifting n'est pas la moindre objection qu'on puisse soulever contre cette règle.

Equivalence sémantique: Ross admet avec Integrated Theory et Aspects que les transformations ne modifient pas le sens des séquences qu'elles modifient; par suite Slifting n'est pas censée modifier le sens des phrases sur lesquelles elle opère; pourtant les phrases ne différant entre elles que par l'application de Slifting n'admettent pas exactement les mêmes contextes; ainsi

on opposera:

(33) What did Paul answer ? - (He answered: "yes" +
\$ "Yes", he answered)

(34) Who said "come in !" ? - (Paul said: "come in !" +
\$ "Come in", Paul said)

(35) What did Paul do ? - (He answered: "I'm coming" +
\$"I'm coming", he answered)

ces différences se manifestent aussi bien avec le style direct qu'avec le style indirect; elles sont reconnues, pour le français, par la plupart des grammaires traditionnelles, dans la mesure où celles-ci disent que les incises ont une importance sémantique secondaire, tout le poids étant laissé à la base; il faudrait donc au moins montrer que ces différences sont superficielles, en donnant enfin un sens à cette notion, mais on s'interdirait alors de relier ces contraintes sur les incises à d'autres contraintes telles que l'absence de négation (ou de ~~sans~~ négatif) dans le parenthétique. Mon impression est que, dans la littérature actuelle, "différence de sens superficielle" signifie à peu près "différence de sens dont les règles proposées ne rendent pas compte"¹.

np 388

La phrase (36):

(36) He said that she was there

est ambiguë, en ce que "she was there" peut être ou ne pas être une information nouvelle; ce n'en est pas une, par exemple, dans le contexte:

(37) She was there, but did he say that ? - Yes, he said
that she was there

c'en est une dans le contexte:

(38) Was she there ? - I doubt it; he said that she was
there

Avec la forme parenthétique, dans (39):

(39) She was there, he said

la séquence correspondant à la complétive n'est jamais présupposée par le locuteur qui produit (39): l'ambiguïté à cet égard a disparu; or cette différence "superficielle" pourrait être liée au fait que(40):

(40) That she was there was said by him

ne donne pas de parenthétique (comme le prévoit la formulation de Slifting); en effet (40) n'est pas ambigu comme (36), et a pour unique valeur la valeur que les parenthétiques ne peuvent pas avoir: en effet, dans (40), "she was there" est supposé déjà connu. On rencontre en français le même phénomène; ainsi s'explique l'opposition entre (41) et (42):

(41) Qu'il était là (est su de tous + a été révélé par Jean)

(42) \$ Qu'il était là a été prétendu par Jean
en effet le sens de "prétendre" implique que "il était là" n'est pas admis par le locuteur, mais la fonction sujet de la complétive suppose le contraire. Cette différence de valeur entre les complétives sujets et objets pourrait être analogue à celle qu'a observée Dubois(1967) entre les déterminants des substantifs sujets et objets dans la phrase. On notera à ce sujet que l'extraposition donne aux complétives sujets le même statut à cet égard que les complétives objets, ce qui s'accorde avec la possibilité de faire opérer alors Slifting.

Structure profonde, structure superficielle: De ce que les parenthétiques dériveraient de phrases à complétives, Ross conclut que la notion de proposition subordonnée n'est pas une notion de

structure profonde; prise à la lettre cette conclusion invaliderait précisément son argumentation, qui consiste à montrer qu'à part la position et l'absence de subordonnant (effacement de "that") les bases de parenthétiques ont des propriétés de propositions complétives; pour être cohérente l'analyse devrait montrer que les propriétés examinées sont superficielles seulement; mais alors tomberait la conclusion qu'on doit avoir une complétive en structure profonde. Moins incohérentes sont des études "traditionnelles" comme celle de Le Bidois qui soutiennent que les bases d'incises sont principales à certains égards, complétives à d'autres égards.

Pour que sur ce point la conclusion de Ross ait un sens, il faudrait donc distinguer les caractères superficiels et les caractères profonds des subordonnées, et fonder rigoureusement l'argumentation sur cette distinction.

Récurtivité: Ross note, à la suite de Bolinger, que Slifting doit s'appliquer récursivement, propriété déjà signalée à propos du français par Le Bidois.

Ainsi de (43):

(43) I realize that Osbert feels that frogs have souls
on peut dériver par une double application de Slifting:

(44) Frogs have souls, Osbert feels, I realize
mais pour passer de (43) à (44) on a deux intermédiaires possibles:

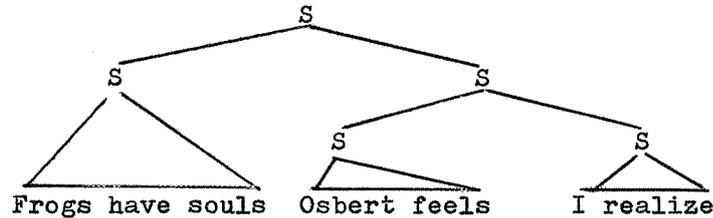
(45) Frogs have souls, I realize that Osbert feels

(46) Osbert feels that frogs have souls, I realize

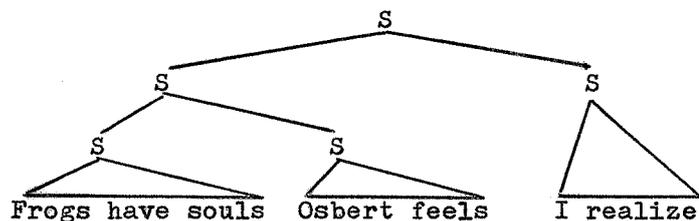
Si, comme le pense Ross, (45) est acceptable, (44) peut être con-

sidéré comme structurellement ambigu, ayant pour structure (47)
(en passant par (45) et (48) (en passant par (46)):

(47)



(48)



Ross exclut d'emblée la possibilité que (44) soit structurel-
lemejt ambigu, et conclut qu'il faut choisir entre les structu-
res (47) et (48), c'est-à-dire entre les intermédiaires (45) et
(46); toutefois il ne voit pas "à présent" quel choix il convient
de faire.

Il me semble que le type d'ambiguïté représenté ici est très
général, et pose le même problème que la dérivation d'une phrase
comme:

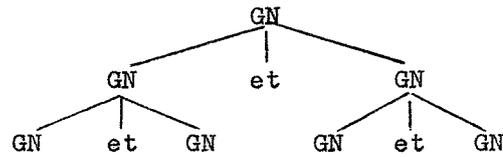
(49) Bob, Carol, Ted et Alice partousent ce soir

en effet si syntagmatiquement on produit le GN sujet par une rè-
gle réursive du type de (50):

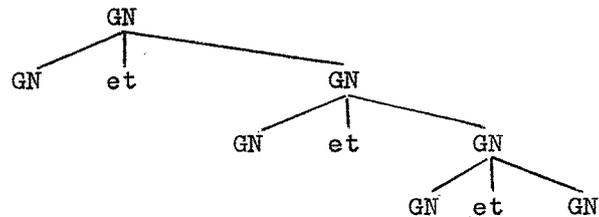
(50) GN = GN et GN

ou si on opère le même résultat transformationnellement, le mê-
me problème d'ambiguïté structurale se pose; ainsi l'arbre du
GN de (49) devra être choisi parmi, non pas deux, mais cinq struc-
tures possibles, dont (51) et (52):

(51)



(52)



Une réponse à ce type de problème serait de dire que selon les cas il faut choisir la structure sémantiquement la mieux appropriée, et que par exemple si Bob et Carol d'une part, Ted et Alice d'autre part, ont des relations plus étroites, la structure (51) est adéquate; mais, outre que c'est là accorder à la structure syntagmatique une fonction qu'elle n'a peut-être pas, on s'interdit ainsi, sauf à abandonner le principe d'une grammaire finie, de pouvoir considérer que les partenaires ont chacun à chacun des relations identiques (ce qui exigerait une règle: GN = GN et GN et GN et GN); on peut donc penser là, comme Ross le présume pour Slifting, que la séquence terminale n'est pas ambiguë. Mais, quelle que soit la structure qu'on choisira parmi les cinq possibles, les quatre partenaires ne seront pas placés sur le même plan; cette solution n'est donc pas satisfaisante.

Si on considère comme différentes des dérivations qui ne diffèrent que par l'ordre dans lequel on a appliqué telle ou telle règle récursive, le problème apparaît inévitable dans tous les cas.

Si on veut respecter les deux conditions suivantes: 1) que la grammaire soit finie (contienne un nombre fini de règles), 2) que la structure soit intuitivement satisfaisante, c'est-à-dire ne présente pas sur des plans différents des éléments qui sont sur

le même plan, alors la seule solution naturelle est de considérer que la propriété de récursivité n'est pas spécifiquement inhérente à chaque règle récursive, mais que la récursivité en général transcende la compétence linguistique et que le locuteur qui, connaissant la règle récursive (50), forme une séquence telle que:

(53) GN et GN et GN et GN et GN et GN

ne passe pas par les étapes successives d'une dérivation pas à pas en appliquant la règle élémentaire, mais passe d'emblée à la structure (53), en fonction d'une compétence qui dépasse de beaucoup le cadre de sa compétence linguistique. En d'autres termes, le problème soulevé par Ross à propos de l'ambiguïté récursive de Slifting ne me paraît pas pertinent.

Parenthétiques à portée limitée: Slifting permet de dériver,
de (43), (54):

(54) I realize that frogs have souls, Osbert feels

phrase que Ross propose en effet dans sa communication de 1970, quoiqu'a bien des locuteurs anglais elle paraisse au moins douteuse dans le sens de (43). Il admet également qu'on puisse dériver, de (55), (56):

(55) They say that they feel that there will be enough
helmets

(56) They say that there will, they feel, be enough helmets
qui ne paraît pas excellent non plus à bien des informateurs, et devient tout à fait inacceptable si on supprime l'identité des sujets de "say" et "feel":

(57) \$ He says that there will, they feel, be enough helmets

ce type de dérivation devrait donc au moins être fortement restreint; la caractéristique de ces parenthétiques est qu'ils sont eux-mêmes issus de complétives, et que Slifting a pour effet de transformer la complétive d'une complétive intermédiaire en complétive de la principale; dans la séquence dérivée, le parenthétique a une portée limitée, c'est-à-dire ne régit pas sémantiquement toute la phrase, mais seulement la complétive où il est inséré.

Selon les mêmes informateurs anglais, c'est dans le cas de (55)(56) que cette dérivation serait le moins gênante; cette correspondance serait vraisemblablement à rapprocher de correspondances sémantiques ou pragmatiques du type:

(58) I feel that there will be enough helmets

(59) There will be enough helmets

en effet, si on n'attribue pas à "I feel" dans (58) une valeur purement introspective, (58) a une valeur proche de (59): je ne décris pas mon avis, mais je le donne; dans (56), au sens de (55), selon les informateurs que j'ai pu interroger, "ils" (they") ne décrivent pas non plus leur avis (comme on pourrait le faire, par exemple, pour répondre à une enquête sur notre état d'esprit), mais le donnent. Il faudrait donc, pour restreindre convenablement ce type de dérivation, exclure les structures qui ne peuvent pas correspondre à expressions modales introductrices d'assertions. Par exemple, il faudrait exclure les séquences où le temps de la principale n'est pas celui du parenthétique, comme dans:

(60) § They say that there will, they'll feel, be enough helmets¹

np 389

Si à cet égard Slifting engendre un excès de parenthétiques à

portée limitée, à d'autres égards, il n'en engendre peut-être pas assez.

En effet on peut avoir des phrases comme:

(61) On the Nile, which, Ramses said, has its source in Paradise, a dam has been built

(62) On the Nile, the source of which, Ramses said, is in Paradise, a dam has been built

Pour que Slifting puisse dériver (61) et (62), il faudrait montrer que cette transformation, dont on a vu qu'elle opérait ~~xxxxx~~après Extraposition, opère avant les règles qui forment les relatives: ce point n'est pas discuté.

De (63):

(63) The man of whom you said he was a fool died yesterday

Slifting permet de tirer quelque chose comme:

(64) § The man who was a fool, you said of him, died yesterday

qui n'est pas du tout acceptable.

Peut-être ces derniers défauts de Slifting ne sont-ils imputables qu'au caractère provisoire de la formulation de cette règle, et sont-ils remédiables.

Pour des phrases telles que, en français:

(65) Cet éléphant s'étonnait qu'on l'honorât, puisque, songeait-il, il n'était qu'une bête

l'inadéquation de Slifting est vraisemblablement radicale; en effet (65) devrait, selon cette règle, dériver d'une de ces phrases:

(66) Cet éléphant songeait qu'il s'étonnait ...

(67) Cet éléphant s'étonnait de songer qu'on l'honorât ...

(68) ... puisqu'il songeait qu'il n'était qu'une bête

dont aucune ne respecte le sens de (65). On aurait le même problè-

me avec (69):

(69) Il est entré dans cette boîte; puis il en a été vidé, à cause, dit-il, de ses activités sportives en effet si on fait régir "a été vidé" par "dit", le locuteur qui dit (69) n'annonce plus, mais au mieux présuppose qu' "il" a été vidé.

Non utilisation d'un constituant "Adv": Ross tient à faire l'économie de la catégorie d' "adverbe", tant en structure profonde qu'en surface, étant de ces linguistes pour lesquels toute catégorie qui n'a son son répondant dans quelque syntaxe logique actuelle doit être éliminée; mais cette économie est bien payée en un autre point de l'analyse, par le stage que les parenthétiques doivent faire comme séquences quasi-coordonnées avant d'être des parenthétiques à part entière (voir plus bas "Nicking"). En effet les points d'insertion possible des parenthétiques dans la phrase sont expliqués par la structure quasi-coordonnée qu'ils auraient d'abord.

Liste lexicale: Slifting étant applicable à un beaucoup trop grand nombre de verbes, une liste de verbes est donnée pour corriger cette trop grande généralité; les grammaires comme celle de Le Bidois, Dessaintes, etc. pour le français ne procèdent pas autrement, mais donnent des listes beaucoup plus fournies (quoiqu'elles traitent d'un phénomène à certains égards plus restreint), et surtout distinguent entre certaines catégories de verbes.

Ross admet dans sa liste, par exemple, "realize", "don't doubt", et rejette "don't realize", "doubt"; il remarque à ce sujet que Slifting est sensible à la négativité; mais sur ce point préci-

sément une simple liste, quelle que soit sa longueur, ne peut être que superficielle; dans les parenthétiques "realize" doit être associé à "don't fail to realize" par exemple (la négation portant sur un verbe qui régit "realize"), et "don't realize" comme "fail to realize": la négativité intervient donc quelle que soit sa forme, à un niveau d'enchâssement imprévisible; cette notion est même peut-être trop restreinte: on ne peut avoir, par exemple, de parenthétique à valeur modale irréaliste, etc.¹

np 390

Argumentation de Ross: En gros l'argumentation de Ross vise à montrer que la base des parenthétiques est originellement complétive; elle ne tend pas à montrer, me semble-t-il, que (6) est une mauvaise structure superficielle et que (9) est la bonne. Elle est faite d'une dizaine d'arguments - le nombre étant censé faire la force - que nous allons examiner tour à tour.

Premier argument: On ne peut s'offrir que des propositions en "that"; ceci rend compte de l'inacceptabilité de:

(71) \$ P, we'll (eat + try)

cet argument ne fait qu'énoncer le parallélisme le plus frappant entre les phrases à parenthétiques et les phrases à complétives; mais ce parallélisme doit être nuancé; ainsi (72):

(72) He invited me to supper; I could bring my dog, he insisted

n'est pas nécessairement équivalent à:

(73) He invited me to supper; he insisted that I could bring my dog

en effet dans (73), univoque à cet égard, l' "insistance" ("insisted") porte sur la proposition en "that" superficielle, alors que

dans (72) l'insistance peut sémantiquement porter sur l'invitation (phrase précédente).

D'autre part on doit noter qu'avec des parenthétiques non verbaux, on peut avoir des bases du même type qu'avec des parenthétiques verbaux:

(74) It's enough, to my mind

ou encore on peut avoir des parenthétiques constitués par une proposition introduite en surface par un subordonnant:

(75) It's enough, if I'm to believe Zac

le parallélisme leur fait correspondre:

(76) (My mind is + I believe) that it's late

mais les introducteurs "to" et "if" produiraient ici une chaîne de dépendance circulaire; si ce parallélisme est du même type, comme il semble, que celui qu'on observe pour les incises, alors l'explication pour celles-ci doit être autre que la formulation de Slifting.

Deuxième argument: factitivité: le complément des verbes factifs doit être présupposé vrai; ainsi on opposera "realize", factif, à "think", non factif, dans:

(77) \$ Max realizes that there are eleven planets

(78) Max thinks that there are eleven planets

cette propriété des factifs a son parallèle dans les parenthétiques:

(79) \$ There are eleven planets, Max realizes

(80) There are eleven planets, Max thinks

Ross souligne que Slifting rend compte de cette liaison en dérivant les secondes phrases des premières.

Pour que ceci soit un argument en faveur de Slifting, il faut

drait que la restriction observée dans ces deux structures ne se rencontre pas dans d'autres structures qui ne soient pas elles-mêmes dérivables de celles de (77) et (78); or de telles structures existent, et on opposera par exemple:

(81) As you believed, there are eleven planets

(82) \$ As you realized, there are eleven planets

qu'on ne saurait dériver de:

(83) \$ As you (believed + realized) that there are eleven planets

qui n'est pas la structure d'une phrase complète.

Troisième argument: concordance des temps: Ross observe que les factifs admettent certaines séquences de temps, telles que celle qu'on a dans:

(84) The astronomers (realize + realized) that there (is + was) something funny about Venus

on retrouve les mêmes possibilités dans les parenthétiques:

(85) There (is + was) something funny about Venus, the astronomers (realize + realized)

avec la plupart des verbes non factifs marquant une attitude subjective, on n'observe pas les mêmes possibilités que dans (84):

(86) It seems to me that there (is + was) something funny about Venus

(87) It seemed to me that there (\$ is + was) something funny about Venus

on retrouve les mêmes impossibilités dans les parenthétiques:

(88) There (is + was) something funny about Venus, it seems to me

(89) There (\$ is + was) something funny about Venus, it seemed to me

ce parallélisme des phrases à complétives et des phrases à parenthétiques constitue, selon Ross, un argument particulièrement puissant en faveur de Slifting; en effet, selon lui, si on attribue aux phrases à parenthétiques la structure (69), ces contraintes sont "logiquement" imprévisibles et leur correspondance est arbitraire.

Que ces contraintes soient imprévisibles, illogiques et arbitraires est un argument sémantique du type le plus informel; il a pour pendants, dans le sens inverse, les considérations de F. Brunot qui, dans La Pensée et la Langue, tente de montrer que les contraintes de la concordance des temps en français sont des contraintes sémantiques de bon sens.

Mais, quoi qu'il en soit, l'argument de Ross est cruciallement incomplet, puisqu'il n'examine pas si les contraintes observées se manifestent également dans des structures concurrentes de celle qu'il défend; or c'est bien le cas en français, où on opposera:

(90) A ce qu'il me semble, le café (est + était) réchauffé

(91) A ce qu'il me semblait, le café (\$ est + était) réchauffé

L'argument n'existe donc pas¹.

Quatrième argument: spécificité: Ross tire argument de la valeur spécifique ou non des groupes nominaux dans des phrases comme:

(81) Giovanni baptized a Communist

(82) I notice that Giovanni baptized a Communist

(83) I hope that Giovanni baptized a Communist

dans (81) et (82), le groupe nominal "a Communist" désigne un

np 390

communiste précis (interprétation spécifique), alors qu'en plus de cette interprétation, on peut penser dans (83) qu'il ne s'agit pas d'un communiste précis, mais d'un communiste quel qu'il soit (interprétation non-spécifique). Certains verbes comme "notice" n'ajoutent donc aucune ambiguïté à la proposition complétive, alors que des verbes comme "hope" le font. Ross compare alors:

(84) Giovanni baptized a Communist, I notice

(85) Giovanni baptized a Communist, I hope

et remarque que (84) admet seulement l'interprétation spécifique, alors que (85) admet en outre la lecture non-spécifique; ce parallélisme constituerait, selon lui, un argument fort en faveur de Slifting.

Ce parallélisme semble s'observer également dans les phrases françaises correspondantes; toutefois on peut se demander si la possibilité ou l'impossibilité d'une interprétation spécifique ou non pour un groupe nominal doit se conserver à travers les transformations, ou si elle ne pourrait pas relever uniquement des structures superficielles (auxquelles au besoin, dans cette étude même, Ross accorde tant d'importance); soit par exemple:

(86) Don Juan a baptisé un communiste, comme nous l'espérons tous

la proposition principale, selon la lecture de Ross, contiendrait ici un groupe nominal univoquement spécifique; on admettrait mal, par exemple, que l'expression "quel qu'il fût" soit insérée après lui; mais dans la proposition subordonnée, où le pronom "le" représente la proposition principale, il faut bien admettre, pour le groupe nominal virtuel ou effacé "un communiste" la possibilité d'une lecture non-spécifique: notre espoir pouvait être que Juan bap-

tiserait n'importe quel communiste, et non celui qu'il a effectivement baptisé; ainsi la même proposition est à la fois univoque et ambiguë à cet égard, selon sa position structurale superficielle.

En français les deux phrases:

(87) J'ai remarqué la chose suivante: don Juan a baptisé un communiste

(88) Il me reste un espoir: don Juan a baptisé un communiste

présentent la même opposition que (82) et (83), mais dans des structures différentes: syntaxiquement, la deuxième proposition de chaque phrase est indépendante de la première, et l'adjectif "suivante" en particulier implique qu'il s'agit bien de deux phrases indépendantes; on a ici un cas de style indirect libre, assez proche, nous le verrons, de celui des incises à style indirect, et qui montre que les propriétés que Ross veut faire transporter par Slifting d'une structure dans une autre n'ont pas besoin de Slifting, en général, pour être transportées.

Condition d'Influence: les quatre arguments précédents sont renforcés, selon Ross, par une hypothèse de Ross (1967) selon laquelle il existe une "Influencer Constraint" (contrainte sur le noeud influençant), que j'appellerai "Condition d'influence", formulée ainsi dans "Parentheticals":

Condition d'influence: Si un noeud d'un arbre "influence" (c'est-à-dire provoque un changement de traits dans, ou efface, ou provoque une neutralisation de traits dans) un autre noeud, alors le premier noeud doit commander le second. En d'autres termes, l' "influence" descend toujours le long de l'arbre, et

non l'inverse.

La notion de "commandement" utilisée dans cette condition est due à Langacker (1969): un noeud en commande un autre s'il appartient à une proposition plus haute dans l'arbre.

Ross souligne d'abord que sa condition reflète le langage des grammaires traditionnelles; par exemple on décrit l'opposition entre les exemples (86) et (87) en disant que le choix du temps de la complétive dépend de celui de la principale, et non l'inverse; pourtant une formulation inverse serait possible selon Ross, qui donne en exemple la suivante:

(89) Le temps est neutralisé au présent dans les verbes marquant l'attitude du sujet quand ils dominent un temps présent enchâssé.

Notons en passant qu'aucun grammairien traditionnel n'aurait vraisemblablement proposé une formulation de ce genre; en effet, plutôt que de dire que le temps est neutralisé, ils diraient que seul le présent est possible; et en effet on ne doit pas confondre le présent de (87), qui est, en termes sémantiques "traditionnels" un présent réel, avec, par exemple, certains présents du subjonctif qui peuvent équivaloir sémantiquement à des futurs; ceux-ci admettent alors des adverbes marquant le futur; celui-là n'admet pas d'adverbe indiquant le passé.

Ross donne encore l'exemple suivant: les grammairiens parlent de prédicats qui admettent des compléments en "that", plutôt que de propositions en "that" qui excluent certains verbes régissants (comme "begin").

Les grammairiens traditionnels auraient donc, inconsciemment, suivi le principe de Ross (1967).

Ross tire argument de la position de la négation pour montrer que la Condition d'influence permet parfois de décrire les choses plus simplement que le principe inverse. Normalement "not" suit immédiatement la forme auxiliaire finie, comme dans:

(90) He could (not) find his ears

(91) I wish that she were (not) portly

par suite dans:

(92) I require that he (not) be followed

L'explication la plus élégante de la position de "not" serait de considérer que toutes les propositions en "that" contiennent dans leur forme profonde un auxiliaire fini, à la droite duquel "not" serait éventuellement placé, et que certains verbes régis-sants peuvent déclencher (donc influencer) l'effacement d'un élément fini dans une proposition régie.

L'autre possibilité, conforme au principe inverse (influence remontante), serait selon Ross la suivante: les propositions en "that" sans auxiliaire fini excluent certains verbes régis-sants; elles sont l'objet d'une règle pour le placement de la négation.

Ross souligne que la seconde description amène à compliquer la règle de placement de la négation; mais ce point devrait être examiné de plus près; en particulier on pourrait concevoir que la négation soit, dans toutes les structures profondes, située à gauche de la totalité du syntagme verbal, puis qu'elle soit éventuellement déplacée à droite du premier auxiliaire en même temps que les affixes de temps et de personne, situés eux-mêmes d'abord à gauche selon Syntactic Structures. Ceci ne nécessiterait donc aucune règle supplémentaire, mais seulement l'é-

largissement d'une règle indépendamment justifiée.

De toutes manières la règle de Ross obligerait à postuler des structures de that-clause avec auxiliaire fini dans des phrases comme:

(93) Climbing was difficult, but not climbing was still more difficult

(94) To be or not to be is the question

la plus grande simplicité de l'analyse proposée par Ross n'est donc pas évidente.

Qu'une analyse conforme au principe de la Condition d'influence soit plus simple ou non que l'analyse conforme au principe inverse, le principe général de simplicité n'est pas pour autant résolu: il doit être placé dans un contexte plus général; la constitution de syntaxes ne représente en effet qu'un versant des grammaires, qui doivent non seulement donner des procédures pour engendrer les séquences grammaticales, mais aussi donner des procédures pour les interpréter; or un bon nombre de problèmes ~~qui~~ peuvent recevoir ~~des~~ solutions plus ou moins simples selon qu'on envisage la question d'un point de vue unique (génération ou analyse), mais équivalentes si on considère les deux points de vue comme complémentaires, la simplicité d'une part correspondant à la complexité de l'autre. Un exemple assez clair et non sans analogie en est le problème débattu entre Jackendoff et Lakoff, qui ~~se~~ consiste à se demander si la négation remonte syntaxiquement, ou si elle descend sémantiquement, dans des phrases que ces auteurs considéraient comme paraphrastiques, telles que:

(95) Je veux ne pas y aller

(96) Je ne veux pas y aller

(cf. discussion de cette équivalence à propos des déplacements de négation).

Une formulation neutre de ces problèmes est en général possible; un bon nombre de grammairiens traditionnels, contrairement à ce qu'allègue Ross, ne posent pas le problème de la concordance des temps comme un problème d'influence d'une part ou de l'autre, mais se contentent de décrire des séries, ou justifient indépendamment tous les temps; ainsi F. Brunot, Wagner et Pinchon pour le français; les termes traditionnels de "concordance", de "correspondance" (Grévisse) sont eux-mêmes neutres. Certains grammairiens transformationnalistes réalisent la concordance des temps pas un blocage des suites inacceptables, qui ne préjuge d'aucune orientation, ni de l'existence même d'une influence; chez Harris ou chez Gross pour le français, il n'y a pas non plus d'influence, sinon mutuelle, c'est-à-dire simplement parallélisme. La notion d'influence, imprégnée de causalité mécaniste, est peut-être un concept superflu dans la théorie de la syntaxe.

En conclusion de l'analyse des quatre premiers arguments de Ross on peut dire que 1) aucun ne montre la supériorité de l'analyse par Slifting sur les solutions concurrentes, 2) les quatre reposent sur un principe général faiblement argumenté et utilisant un concept peut-être étranger à la théorie de la description linguistique.

Cinquième argument: pronoms et questions: Ross remarque que certaines questions peuvent être bizarres en fonction du choix d'un pronom:

(97) (Are tyou + ? am I) hungry ?

(98) Does it seem to (you + ? me) that you're drunk ?

les phrases à parenthétique correspondentes présentent les mêmes particularités:

(99) Are you drunk, does it seem to (you + ? me) ?

Si la source des phrases à parenthétique était du type (69), il faudrait, selon Ross, ajouter des restrictions supplémentaires pour rendre compte de (99).

Ceci sous-entend que Slifting peut produire (99) à partir de (98). Mais ce type de correspondance fournit précisément un argument contre Slifting (dans de tels cas au moins). En effet pour que Slifting dérive (99) de (98) il faudrait que la proposition en "that" de (98) contienne un marqueur d'interrogation, qu'exclut le verbe "think"; pour des verbes comme "ask", "wonder", ~~et~~ il a été suggéré par Katz et Postal que les complétives traditionnellement appelées interrogatives indirectes qui dépendent de ces verbes pourraient contenir un marqueur interrogatif.

Le parallélisme entre (99) et (98) doit sans doute être rapproché plutôt du parallélisme entre les phrases suivantes:

(100) (Do you think + does it seem to tyou) that P ?

(101) P ?

(100) et (101) sont pratiquement des messages équivalents dans certaines situations; cette équivalence tomberait si on remplaçait dans (100) "you" par "he", "him", ou le présent de "think" ou "seem" par un autre temps; de l'équivalence pratique entre messages, rien ne permet de conclure d'emblée à l'équivalence formelle entre séquences; le parallélisme (100)-(101) lui-même peut être rapproché du parallélisme entre:

(102) I think that P

(103) P

(104) I don't think that P

(105) Not P

qui dépend de la première personne et du présent. Ces faits sont à rapprocher, par leurs conditions de temps et de personne, des faits de performativité explicite examinés dans le chapitre sur les incises à ordre direct. Si ce rapprochement est fondé, il n'y a pas plus lieu de chercher à ~~en~~ rendre compte d'une manière purement syntaxique qu'il n'y a lieu de considérer qu'une phrase comme:

(106) Je vous salue

doit son ambiguïté pragmatique (message performatif ou simple assertion) à une ambiguïté structurale.

On notera que les phrases du type de (104) correspondent à (engendrent~~x~~, selon Ross)~~x~~ des phrases à parenthétiques comme:

(107) Not P, I don't think

sur lesquelles nous reviendrons plus loin, et qui fournissent contre Slifting une objection du même type que celle qui est soulevée ici.

Le parallélisme entre (98) et (99) doit être complété par d'autres structures telles que:

(108) Are you drunk, to (your +?my) mind ?

qui révèlent que le problème est beaucoup plus général que celui que Slifting prétend résoudre.

Sixième argument: pronoms et déclaratives: Ross note que certaines déclaratives sont bizarres ou non en fonction du pronom qu'on y emploie:

(109) It seems to (me + ? you) that Marge is a witch

on retrouve cette différence dans les parenthétiques:

(110) Marge is a witch, it seems to (me + ? you)

seule une analyse selon laquelle, dans la structure profonde de (110), "seems" régit "Marge is a witch" rend compte de ceci selon Ross.

Là encore le problème n'est pas reconnu dans son ampleur, puisqu'on a:

(111) To (my + ? your) mind, Marge is a witch

Septième argument: transformations saucissonnantes: certaines séquences ne sont pas plutôt développées transformationnellement qu'elles sont découpées en tranches par les "chopping transformations" ou transformations saucissonnantes de Ross; ainsi une transformation saucissonnante découpe et déplace un groupe nominal dans (112) pour former (113):

(112) I believe that he never answered these questions

(113) These questions I believe that he never answered

Mais une contrainte sur les groupes nominaux complexes, la "Complex NP Constraint" (Ross 1967) interdit de faire sortir un constituant d'une phrase qui modifie un nom hors du NP constituant; ainsi de (114):

(114) I believe (your claim (that he never answered these questions)_S)_{NP}

on ne peut pas dériver (115):

(115) \$ These questions I believe your claim that he never answered

De même une contrainte sur les syntagmes coordonnés, la "Coordinate Structure Constraint", (Ross 1967), interdit d'extraire d'un noeud coordonné tout noeud qu'il domine; ainsi de (116):

(116) Mama Wolf disliked Remus and favored Romulus

on ne peut pas dériver (117):

(117) \$ Romulus Mama Wolf disliked Remus and favored
Les mêmes contraintes s'appliquent selon Ross aux parenthé-
tiques, à considérer:

(118) Max has a tuba, I believe that Pete pointed out

(119) \$ Max has a tuba, I believed your claim that Pete
pointed out

où jouerait la contrainte sur les groupes nominaux complexes;
la contrainte sur les structures coordonnées expliquerait éga-
lement l'opposition entre (120) et (121):

(120) Max has a tuba, Ted will find out

(121) \$ Max has a tuba, Ted is reading a book and will
find out

Ross n'en conclut donc pas que les contraintes doivent être
généralisées, mais qu'il faut attribuer aux parenthétiques u-
ne structure profonde qui les y soumette, c'est-à-dire que les
phrases (118) à (121) sont dérivées, en accord ou non avec les
contraintes, de:

(122) I believe (E + your claim) that Pete pointed out
that Max has a tuba

(123) Ted (E + is reading a book and) will find out
that Max has a tuba

mais ce sont bien les contraintes de Ross, et non les faits,
qu'il faudrait accommoder en l'occurrence; en effet à:

(124) You believed he was there

peut correspondre:

(125) He was there, as you believed

mais à (126):

(126) You were in a bad temper and believed he was there

ne peut correspondre (127):

(127) \$ He was there, as you were in a bad temper and believed

on reconnaît là le phénomène dont la contrainte sur les structures coordonnées est censée rendre compte, mais où ces syntagmes coordonnés apparaissent (en (127)) dans une proposition dont Ross lui-même n'a pas cherché à montrer qu'elle était principale en structure profonde.

De la même manière à (128):

(128) You believe that Max has a tuba

peut correspondre (129):

(129) Max has a tuba, as you believe

mais à (130):

(130) You believe his claim that Max has a tuba

ne peut pas correspondre (131):

(131) \$ Max has a tuba, as you believe his claim

où la subordonnée devrait encore être dérivée d'une principale si on voulait expliquer cette inacceptabilité par la contrainte sur les groupes nominaux complexes.

Huitième argument: "Une intéressante confirmation de la justesse de l'analyse par Slifting est fournie par la règle de nominalisation en "so"x", annonce Ross. En effet les complétives de certains verbes comme "think", "believe", "assume", "suppose", "say", "hope", etc. peuvent dans certaines conditions être nominalisées en "so" quand elles sont identiques à la complétive d'un verbe de la même classe; ainsi dans (132):

(132) Max (thinks + believes + hopes) that P, and his doctor (hopes + fears + thinks) so too

Dans certains contextes, une proposition non enchâssée ne peut pas servir d'antécédent au pronom de phrase "so"; ainsi, si

(133) est correcte, (134) par contre ne l'est pas:

(133) Rufus is flatulent, even though his wife may not think so

(134) \$ Rufus is flatulent, and his wife thinks so too
 Ross remarque alors que si la première proposition de (134) est suivie d'un parenthétique dont le verbe appartient à la classe pertinente pour la règle de pronominalisation en "so", la phrase ainsi formée est grammaticale:

(135) Rufus is flatulent, I (think + hope + fear), and his wife thinks so too

ceci constitue selon Ross un "argument frappant" en faveur de Slifting, qui fait dépendre le verbe de la principale de (135) du parenthétique dans la structure profonde.

Là encore c'est une analyse incomplète des "contextes" du type de (133) qui fait toute la vigueur de l'argument; ainsi on peut opposer à (134) une autre forme de coordination qui rend la phrase à peu près acceptable:

(136) Rufus is flatulent, or his wife thinks so at least et on peut rendre (134) correcte en y introduisant d'autres expressions que celles que Ross utilise dans (135):

(137) Rufus is flatulent, (to my mind + if I'm to believe Don), and his wife thinks so too

là encore l'analyse par Slifting n'est donc mise en valeur que par une analyse partielle des phénomènes en jeu.

Neuvième argument: identité floue: les phénomènes d' "identité floue"¹ fournissent un autre argument; on en a un exemple dans:

(138) Merv₁ will photograph his₁ lap, and Ed will too
 qui est ambiguë; on peut comprendre: 1) Ed will photograph Merv's

lap, ou 2) Ed will photograph his own lap. Une règle d'effacement sous condition d'identité a opéré dans (138) en négligeant pour le sens (2) la différence de référence entre les pronoms des deux groupes verbaux; l'identité est "floue" à cet égard; mais elle devrait être stricte si les pronoms en jeu n'étaient pas "commandés"; ainsi (139) n'est pas ambigu au sens où l'est (138):

(139) The girl who Merv_i is ogling will photograph his_i lap, and Ed will too

mais (140), avec un parenthétique, se comporte comme (138):

(140) People dislike him_i, Merv_i feels, and Ed feels so too

pour qu'il y ait ambiguïté, il faut que le pronom "him_i" soit commandé dans la structure profonde par "Merv_i", condition que vérifie l'analyse selon Slifting.

Encore une fois on complétera l'argumentation de Ross par l'examen d'autres structures où Slifting est visiblement inapplicable; dans (141):

(141) People dislike him_i, (to his_i mind + if I'm to believe him_i), and Ed feels so too

(141) présente la même ambiguïté que (138) et (140); il s'ensuit que le pronom ne doit pas nécessairement être commandé et qu'une analyse comme Slifting ne s'impose pas à cet égard.

Dixième argument: déplacement de négation: en règle générale le parenthétique ne peut pas contenir de négation, à moins que le verbe ait lui-même un sens négatif; ainsi Ross oppose:

((142) Mushrooms are great on diets, I don't (doubt + \$ think)

mais les verbes auxquels peut s'appliquer la règle de déplacement

de négation (voir le chapitre concernant ce sujet) admettent la négation dans un parenthétique, si la base est négative:

(143) Her Majesty will not require frisking, I don't believe

Ross explique ces faits en décomposant la règle de déplacement de négation en deux règles: d'abord, une règle de reproduction de "Not" (Not Copying), facultative, qui adjoint au verbe régissant une simple reproduction d'une négation de la complétive; puis une règle d'effacement de "Not" (Not Deletion), obligatoire, qui efface le "Not" original; ainsi on passerait facultativement de la structure de (144) à celle de (145) par Reproduction de Not:

(144) I believe he isn't there

(145) I don't believe he isn't there

puis obligatoirement de (145) à (146) par Effacement de Not:

(146) I don't believe he is there

Ross propose, conjointement, de faire opérer Slifting après Reproduction de Not et avant Effacement de Not; en modifiant la structure, Slifting rendrait Effacement de Not inapplicable; ainsi, de la source de (143), on pourrait tirer (147) par Reproduction de Not et Effacement de Not:

(147) I don't believe that Her Majesty will require frisking

et (148) par Slifting:

(148) Her Majesty will not require frisking, I believe
on obtiendrait (143) par Reproduction de Not et Slifting.

Cette analyse est selon Ross une forte justification de Slifting d'une part, de Reproduction de Not et Effacement de Not d'autre part.

Elle ne rend pas compte, toutefois, du statut particulier de (143); en effet cette phrase, contrairement à celles qui lui sont associées transformationnellement par Ross, n'est acceptable que moyennant une interprétation particulière du parenthétique, où le sujet doit être mis en relief, l'intonation marquant cette insistance; la décomposition de Déplacement de Négation en Reproduction de Not et Effacement de Not repose donc sur un rapprochement approximatif des acceptabilités.

Ross souligne (notes 25 et 27) certains problèmes théoriques que soulève son raffinement de Déplacement de Négation; toutefois c'est le ~~pr~~ principe même de cette règle qui est contestable, comme on le verra dans le chapitre sur Déplacement de Négation, et par suite l'argument tout entier est sans objet.

Le cas étudié ici doit être rapproché du cas qui fournit le cinquième argument de Ross: il y a dans (143) deux négations, et non une négation et son image, comme il y a dans (99) deux interrogations, et Slifting ne peut pas en rendre compte.

Remarque complémentaire sur le cinquième et le dixième argument:

Le rapprochement que je viens de faire peut conduire à voir dans les parenthétiques interrogatifs à base interrogative et dans les parenthétiques négatifs à base nécessairement négative une classe très particulière; notons seulement ici que ces parenthétiques ne peuvent pas être à leur tour la base (conjointement avec leur propre base) d'une incise à style indirect: ils ne sont pas récursifs, et cette propriété à elle seule ^{ou} justifierait qu'ils soient traités d'une manière différente des autres.

Onzième argument: performatifs: Ross reconnaît des phrases per-

K

α - Non, s'il est vrai qu'une incise modale ne peut pas être enchâssée sous une autre incise modale (p. 140).

formatives dans (149) et (150):

(149) We'll subdue those ocelots, I promise (you)

(150) I promise (you) that we'll subdue those ocelots

la valeur performative de (149), dérivable de (150), fournirait un argument "très simple" en faveur de Slifting^H; au contraire, dans des structures comme celle de (151), l'interprétation performative serait impossible:

(151) Although I promise you that I will give up pickup sticks, I never really mean it

des exemples comme celui-là tendraient à montrer qu'un performatif explicite ne peut être enchâssé, donc que le parenthétique performatif doit bien être principal.

Faute d'informations sur ce point en anglais, je le discuterai pour le français où les exemples (149) à (151) peuvent se transposer avec l'argumentation de Ross (notons seulement qu'en traduisant "although" par "quoi que", où en le remplaçant en anglais même par "though", et surtout en permutant la principale et la subordonnée dans (151), on peut interpréter performativement la subordonnée (à moins, bien sûr, qu'on attribue la proposition "I promise ..." pour référent à "it", car en ce sens l'exemple est grossièrement truqué)).

D'abord on peut mettre en question le commentaire de Ross sur (149): il n'est pas nécessairement équivalent de dire que (149) est une phrase (explicitement) performative, et de dire seulement que (149) contient un parenthétique (explicitement) performatif; en effet la première formulation ne se justifie pleinement que dans une analyse du type de Slifting.

On peut reconnaître des performatifs en français dans:

(152) Je viendrai, je vous le promets, dès demain

(153) Viendrez-vous vraiment ? - Je vous promets

dans (152) le parenthétique est performatif, mais la présence d'un pronom représentant la base y rend inadéquate de toute manière une analyse comme Slifting; dans (153), la réponse est performative, mais son complément ne saurait être l'intégralité de ce qui la précède; nous avons vu dans le paragraphe précédent l'emploi en parenthétiques d'introducteurs d'assertion comme "je pense" quasi performatifs¹; dans (154):

np 391

(154) Bonne affaire, je pense

on a bien cette valeur quasi performative, mais la base n'a pas la forme d'une complétive: elle a, comme celles de l'argument cinq, la forme d'une proposition non enchâssée; il en va de même pour (155):

(155) Demain, dernier essai, je vous promets

qui est une promesse. Dans (156):

(156) Je viendrai, promesse de fonctionnaire

l'apposition performative explicitement ne saurait être une principale; c'est une apposition à "je viendrai". Enfin on a clairement des performatifs enchâssés dans:

(157) Paul a apporté un alcool que je vous jure que vous apprécierez

à (157) correspond, avec une incise performative:

(158) Paul a apporté un alcool que, je vous jure, vous apprécierez

mais l'argument jouant sur l'opposition entre subordonnée et principale ne marcherait pas ici.

Douzième argument: "gather" et "take it", verbes "quasi performatifs" selon Ross, lui fournissent un douzième argument. Ross ne les appelle pas précisément "performatifs" parce qu'ils peuvent apparai-

tre dans des subordonnées où les performatifs n'apparaissent pas; ainsi dans (159):

np 391

(159) (Although + since) I (gather + take it¹) that you and Miss Pecan are acquainted, I will be happy

qu'on peut traduire approximativement:

(160) (Quoique + puisque) je vois (voie) que vous vous connaissez vous et Miss Pecan, je serai enchanté

pour établir plus clairement ce qu'est la valeur "quasi-performative" de telles phrases, il faudrait joindre à celui-ci des exemples comme:

(161) Although I gather it's pouring, (they're going out bare-headed + the sun is still shining)

cet exemple n'est pas choquant (du point de vue du bon sens), alors que (162), si on exclut l'interprétation qu' "il se trompe", le serait:

(162) ? Although he (knows + gathers + thinks) it's pouring, the sun is still shining

(162) en effet, et non (161) pose une relation entre la pensée de quelqu'un et les phénomènes atmosphériques; (161), et non (162), semble donc paraphrasable par (163) approximativement:

(163) Although it's pouring, the sun is still shining

Les quasi-performatifs se comportent donc comme les introducteurs d'assertion du type "je pense" en français. Une particularité de ceux que présente Ross semble être qu'ils n'admettent parfois, lorsqu'elle est possible, que l'interprétation quasi-performative (et non l'interprétation "introspective").

Pour Ross en effet "gather" présente la distribution suivante:

(164) (I (gather + gathered + \$ am gathering) + Bill

(\$ gathers + gathered)) that you had sampled those brownies

et "take it" présenterait une distribution assez proche. Or les phrases à parenthétiques correspondantes présenteraient les mêmes distributions; ainsi (165):

(165) You had sampled those brownies, (I (gather + gathered + \$ am gathering) + Bill (\$ gathers + gathered))

Slifting rendrait compte de ce parallélisme.

D'autre part on a:

(166) \$ I (gather + take it) that you were sick, they realize

Slifting rendrait également compte de cette impossibilité, puisque dans la phrase dont elle dérive (166) les performatifs seraient enchâssés.

Il me semble qu'avec des expressions comme "to my mind" des phénomènes semblables se produisent, masqués simplement par le fait que cette expression n'admet pas exclusivement une interprétation quasi-performative, mais admet aussi l'interprétation introspective; ainsi, parallèlement à (161)x, (167):

(167) Although to my mind it's pouring, the sun is still shining

peut avoir le sens de (163), que ne peut avoir la même phrase si on substitue "to his mind" à "to my mind"(en excluant encore l'interprétation qu' "il se trompe").

A (166) on peut comparer (168):

(168) To my mind you are sick, they realize

qui n'est correct, contrairement à (166), que parce que "to my mind" admet l'interprétation purement introspective, seule possible ici, et admettant la paraphrase approximative:



(169) They realize that I think that you are sick
alors que (168) n'admet pas la paraphrase correspondant à
la valeur quasi-performative de "to my mind", ici exclue:

(170) They realize that you are sick
"To my mind", dans son interprétation quasi-performative, a
donc un comportement comparable à "I gather" ou "I take it"
en parenthétique, mais Slifting ne rend compte du phénomène
que dans ces derniers cas.

Treizième argument: contrainte sur les règles de mise en
tête: Ross observe l'opposition suivante:

(171) They say that the tacos Judge Bean won't go for

(172) ? \$ That the tacos Judge Bean won't go for is said
dans (171) une règle post-cyclique de mise en tête (fronting-
rule) aurait déplacée l'expression "the tacos", placée originel-
lement à droite de "for", en tête de la complétive; dans (172)
cette règle ne pourrait pas opérer parce qu'une contrainte in-
terdirait aux règles de mise en tête d'opérer ailleurs que dans
l' "file" la plus haute d'un arbre (Ross définit "file": partie
d'un arbre dont on ne peut pas extraire d'élément), et qu'en
particulier les complétives sujets seraient des files.

Or (173) équivaut, selon Ross, à (174):

(173) They say that they feel that there will be enough
helmets

(174) They say that there will, they feel, be enough hel-
mets

mais à (175) ne pourrait pas correspondre (176), inacceptable:

(175) That they feel that there will be enough helmets is
said

(176) \$ That there will, they feel, be enough helmets
is said

Ross propose de rendre compte de l'inacceptabilité de (176) par la même contrainte que (172); ceci implique que (174) et (176) soient respectivement tirés de (173) et (175) par une règle de mise en tête: Slifting en est une précisément.

Un examen plus approfondi du phénomène en jeu ici suggère que les règles de mise en tête ne sont pas seules ici en jeu.

On a déjà vu dans le paragraphe intitulé "équivalence sémantique" que les complétives objets peuvent être ambiguës d'une manière dont les complétives sujets (sauf extraposition) ne le sont pas: les complétives sujets du type de celle de (40) ne peuvent pas apporter une information nouvelle.

On a déjà eu affaire, d'autre part, à propos des cinquième, onzième et douzième arguments à des expressions quasi performatives introductrices d'assertion du type "I think" paraphrasables par la complétive qu'elles régissent (exemples (102) et (103), (161) et (163) par exemple); "I feel" est de ce type, et on peut paraphraser approximativement (177) par (178):

(177) I feel the reason is something else

(178) The reason is something else

rappelons que (177) est à cet égard ambigu, et peut non pas constituer un avis qu'on donne, mais la simple description de mon état d'esprit (interprétation purement introspective); en ce sens il n'est naturellement pas paraphrasable par (178). Or dans (179):

(179) That the reason is something else is felt (by me)

acceptable à la rigueur dans la lecture purement introspective, ne l'est plus surtout pour la lecture quasi performative¹. La va-

leur quasi performative, comme la valeur performative des performatives explicites, est donc en général incompatible avec la position de la complétive à gauche du verbe comme sujet.

Or si, pour certains informateurs, (173) et (174) peuvent être compris comme synonymes (certains refusent (174) en ce sens), il n'en va pas de même de (180) et (181)¹:

np 391

(180) They say that he feels that there will be enough helmets

(181) They say that there will, he feels, be enough helmets

qui ne diffèrent de (180) et (181) que par la substitution de "he" à "they" dans la complétive: en règle générale (et non absolue) Slifting n'est pas applicable à l'intérieur d'une proposition complétive. On obtient la même différence en substituant à "feel" (présent) le passé "felt":

(182) They say that they felt that there would be enough helmets

(183) They that there would, they felt, be enough helmets (certains locuteurs n'acceptent même pas (181) et (183)). Mais les phrases suivantes peuvent être comprises comme synonymes:

(184) He says that he feels that there will be enough helmets

(185) He says that there will, he feels, be enough helmets de même (186) et (187):

(186) They said that they felt that there would be enough helmets

(187) They said that there would, they felt, be enough helmets

La condition de synonymie semble être la suivante: les sujets de la principale et de la complétive doivent être référentiellement identiques; les temps de la principale et de la complétive doi-

~~Il s'agit~~ vent l'être également; il suffit de transposer ces conditions au style direct pour s'apercevoir qu'elles sont les conditions classiques de la (quasi) performativité, car on obtient ainsi les discours directs "I feel" ou "we feel", au présent et à la première personne. La paraphrase du type (102)-(103) permet en effet de paraphraser, par exemple, (173) et (184) par:

(188) They ^{say} that there will be enough helmets

et (186) et (187) par (189):

(189) They ^{said} that there would be enough helmets

Où l'argument de Ross perd sa force, c'est quand on généralise ce phénomène des propositions quasi performatives à des adverbes quasi performatifs comme "to my mind" qui, manifestement, ne peut être dérivé d'une proposition originellement principale. En effet (190), mais non (191), est paraphrasable par (192):

(190) They say that to their mind there will be enough helmets

(191) They ~~say~~ ^{say} that to ~~their~~ his mind there will be enough helmets

(192) They say that there will be enough helmets

l'effet quasi performatif d'assertion se transpose donc avec "to my mind" au style indirect; or (193):

(193) That to their mind there will be enough helmets is said (by them)

est univoque, et ne peut être paraphrasé que par la lecture purement introspective de (190); l'exclusion de la lecture quasi performative correspond ici à l'inacceptabilité de (176), l'incise de (176) étant inacceptable parce que l'interprétation quasi performative est exclue.

Contrairement aux incises, l'expression "to my mind" peut se placer en tête de proposition: il n'y a aucun lieu de supposer qu'une règle de mise en tête à placé, à un moment quelconque, la base de ce parenthétique à sa gauche, où elle n'est pas d'ailleurs dans les exemples (190) à (193). Sans doute une analyse plus générale que la contrainte sur les fronting-rules doit-elle donc, simultanément, rendre compte du phénomène identique dans le cas des incises et dans le cas de "to my mind".

Ajoutons enfin à propos de cet argument une remarque sur un point de détail, formel, qui montre que Slifting, dans l'étude de Ross, présente une multitude d'avantages, mais que ces avantages ne sont pas toujours compatibles: pour les besoins de l'argument treize, Slifting est mise au nombre des fronting-rules, qui sont des règles post-cycliques; pour les besoins du dixième argument, Slifting était ordonnée entre Reproduction de Not et Effacement de Not, et faisait donc partie comme Déplacement de Négation des règles cycliques (sur ce point, voir Lakoff 1970).

Niching(mise en niche): Slifting place tous les parenthétiques en position finale de phrase; il reste à leur attribuer les positions variées qu'ils peuvent avoir dans le corps de la phrase; Ross appelle Niching la règle qui opère ces déplacements; cette règle traite les parenthétiques terminaux comme des coordonnées, les parenthétiques étant censés être assimilables à ces propositions à ce stade. Les parenthétiques tels que nous les observons "en surface" auraient donc un passé chargé, une histoire dérivationnelle mouvementée: propositions principales en naissant, propositions coordonnées plus tard, propositions subordonnées pour fi-

nir.

Le premier argument en faveur de cette analyse est le suivant: la comparaison des propositions parenthétiques et des coordonnées fait ressortir que ces positions sont les mêmes; Ross compare, d'une part, (194), (195) et (196):

(194) Slim [^]is [^]proud [^]of his wrists, (and + but) even his mother doesn't know this

(195) These examinations [^]should [^]be collected from them [^]on Tuesday, or do you think that we should wait till later ?

(196) Shulman [^]is [^]a fine broth of a lad, isn't he ?

(où les coins marquent les possibilités d'insertion de la coordonnée finale intégrale), et d'autre part (197), (198) et (199):

(197) Slim [^]is [^]proud [^]of his wrists, even his mother realizes

(198) These examinations [^]should [^]be collected from them on Tuesday, wouldn't you agree ?

(199) Shulman [^]is [^]a fine broth of a lad, don't you think ?

Le deuxième avantage que les parenthétiques tireraient, selon Ross, de leur stage en coordination serait la possibilité de rendre compte de phrases à double tête comme:

(200) Is Agnew a figment, do you think ?

(201) Don't be late, remember

en effet la base aussi bien que le parenthétique a dans ces phrases une structure de proposition non subordonnée (impératif, question); Ross rapproche ces deux phrases de:

(202) Are they in that closet, and did they brush their teeth ?

(203) Put the eggs in the salad, and leave the fish to me

et suggère que si Slifting produit des structures de forme coord-

donnée, d'une part, et que d'autre part les règles qui forment les impératifs ou les questions, etc. dans les phrases comme (202) et (203) sont adéquatement formulées, (200) et (201) seront formées correctement.

Ross ne précise pas autrement son espoir, mais sa prudence n'est pas pour surprendre; s'il est déjà difficile de rendre compte des coordonnées au moyen de structures profondes de coordonnées, des complétives au moyen de structures profondes de complétives, et ainsi de suite, combien il doit falloir d'ingéniosité pour rendre compte des parenthétiques au moyen des structures des principales et des coordonnées successivement sans que les structures des coordonnées ne se mettent à produire toutes sortes de parenthétiques indésirables (comme: "Ross, and even Lakoff wrote eleven ~~ix~~ important papers last year, wrote seven papers last week") et les structures de principales toutes sortes de coordonnées. Sans précéder Ross dans cette voie difficile, on peut discuter du principe même de son argumentation; on a déjà noté au paragraphe intitulé "structure profonde, structure superficielle" que son argumentation, faute d'une distinction définie et constante entre propriétés dépendant de la structure profonde et propriétés dépendant de la structure de surface (ou intermédiaire), présupposait constamment ce qu'elle mettait d'autre part en question; on en a ici encore un exemple: les parenthétiques, qui ne seraient pas des subordonnées malgré leur forme, parce que ils ont certaines propriétés des propositions principales, sont, cette fois, des coordonnées, malgré les propriétés de propositions principales qu'ils exhiberaient, parce que ils partagent une propriété formelle ou deux avec les coordonnées.

Dans les exemples (197) à (199) le sens du parenthétique est tel (présence d'un factif dans (197), demande de confirmation dans (198), ainsi que dans (199)) que la base se trouve être une assertion du locuteur, valeur qu'elle a aussi en cas de coordination; mais dans les exemples comme:

(204) *Slim is proud, she thinks*

la base n'est pas mise au compte du locuteur, mais uniquement du sujet du parenthétique; si la base et le parenthétique doivent être coordonnés à quelque niveau, ce genre de distinction risque d'être oublié.

Un autre problème que soulève l'étape de la coordination pour les parenthétiques est qu'elle n'a aucun répondant qui ait quelque vraisemblance que ce soit dès lors qu'on veut traiter les incises à style direct: quelle pourrait être la structure de type coordonné précédant les séquences de surface (205) et (206):

(205) *Ough ! he screamed*

(206) *Rat tat tat, the machine-gun chattered*

Enfin le premier avantage attribué à l'analyse selon Nicing est le placement des incises; or les coordonnées ne sont pas, et de loin, les seules expressions à admettre les mêmes positions que les incises; un grand nombre d'adverbes admettent les mêmes positions que celles que Ross examine, à cette seule différence qu'ils peuvent aussi bien se placer en tête de proposition, position exclue pour les incises et les coordonnées: tel est le seul point, à cet égard, qui les unifie.

Si de plus, au départ, coordonnées et parenthétiques se trouvent en position terminale de phrase (après la base, en ce qui concerne les seconds), cela n'est dû qu'à la formulation de Slifting qui assigne d'emblée cette unique position aux incises. Or ce point

n'est pas discuté; la raison - et non la justification - n'en est sans doute pas empirique, elle est théorique; les arbres qu'utilise Ross sont, conformément au modèle d'Aspects et à ses développements chez les sémanticiens générativistes, doublement orientés, et par suite une transformation donnée n'assigne pas une place quelconque à un syntagme qu'elle détache, mais une place déterminée; même si les parenthétiques étaient produits tels quels dans la base (en faisant l'économie de la transformation de Slifting) ils le seraient à une place déterminée; le problème découle donc de l'utilisation du modèle, qui impose un ordre aux syntagmes d'emblée, et ne permet pas d'exprimer la notion d'élément à place libre.

Les contraintes qui limitent le placement d'un syntagme à position libre peuvent être très diverses; ainsi en français (et en anglais) l'exclusion des parenthétiques de la position initiale est corrélative du fait que la base joue le rôle de complément de l'incise: dès lors qu'elle est représentée dans celle-ci par un pronom (incidentes), le parenthétique peut se mettre en tête; l'impossibilité de placer une coordonnée en tête est très générale, et différente: le morphème coordonnant ne se place jamais devant les deux éléments qu'il coordonne; ainsi on n'accepte pas:

(207) § Et je le sais, il est usagé

(208) § Et le premier, le second, sont semblables

dans les exemples (194) à (196) cette condition générale est respectée, et c'est elle qui interdit (209):

(209) § Or do you think that we should
wait till later, these examinations should be collected
from them on Tuesday

Conclusion: L'addition d'une douzaine d'arguments, voire trei-

ze, n'aboutit pas nécessairement à la force d'un véritable argument: on peut collectionner autant qu'on veut les propriétés communes à deux structures, elles ne prouvent pas que l'une découle de l'autre si elles ne sont pas rigoureusement choisies en fonction de cette utilisation. Comme on l'a vu ce type d'argumentation se prête à une critique facile consistant à signaler d'autres structures, irréductibles aux premières, et présentant les mêmes propriétés.

On a déjà vu, à propos des arguments 5 et 13 (caractère cyclique et post-cyclique de Slifting) que les arguments additionnés pouvaient même se détruire; signalons encore, en ce sens, le quatrième et le dixième argument: le quatrième suppose - pour en être un - que l'interprétation spécifique (ou non-spécifique) dépend de la structure profonde; le dixième utilise une transformation dont cette interprétation dépend, à comparer:

(210) Je ne crois pas que quelqu'un (est + soit) venu

(211) Je crois que quelqu'un n'est pas venu

l'interprétation de "quelqu'un" est non-spécifique dans (210); dans (211), qui devrait être issu de la même structure que (210) selon la règle de déplacement de négation, elle est non-spécifique.

Ce chapitre visait surtout à montrer que les analogies nombreuses entre phrases à parenthétiques (incises) et phrases à complétives ne signifiaient pas nécessairement que les premières sont dérivées des secondes; il est complété par les arguments, disséminés au long de cette étude, tendant positivement à montrer que ces deux types de phrases sont irréductibles l'un à l'autre.¹

SPECIFICITE FORMELLE

DES INCISES

On a déjà vu à propos d'études portant sur les incises qu'il était douteux qu'on puisse caractériser les incises sémantiquement (au moins en termes intuitifs); or c'est sans doute l'idée qu'une définition en partie sémantique des parenthétiques est possible qui fait parfois étudier sur le même plan des expressions comme:

(1) dit-il

(2) selon lui

(3) à l'en croire

etc. ces expressions auraient en commun leur fonction sémantique d'une part, et d'autre part leur valeur syntaxique superficielle de parenthétiques (déplaçables dans la phrase, isolables par intonation ou par ponctuation); ce mélange de propriétés formelles et sémantiques ne saurait définir une classe linguistiquement pertinente d'expressions; ainsi, à s'en tenir aux caractères formels généraux des parenthétiques, on devrait rendre compte d'expressions qui n'ont rien à voir avec la valeur sémantique de (1) à (3), comme le circonstant dans:

(4) Il parut, ce jour-là, une beauté à la cour

et à s'en tenir aux caractères sémantiques tels qu'ils sont ordinairement définis il faudrait prendre en considération des expressions non parenthétiques comme la proposition coordonnée dans:

(5) C'était du chat ou je me trompe

(6) Ou je me trompe, ou c'était du chat

ce qui serait intéressant, ce serait par exemple qu'une classe bien définie syntaxiquement se trouve présenter une certaine unité sé-

mantique; mais on ne peut pas postuler que cette situation existe. On va donc étudier dans ce chapitre quelques-unes des propriétés formelles qui distinguent les incisives d'autres parenthétiques, et en particulier des incidentes avec lesquelles elles sont le plus souvent confondues.

Rappelons les propriétés caractéristiques déjà observées: on distingue les incisives des incidentes par l'absence d'un pronom référant à la base dans l'incise, et sauf exceptions du type "je pense", par une inversion simple du clitique ou du non-clitique sans valeur interrogative; on les distingue des incidentes ainsi que des intercalées par l'impossibilité d'apparaître en position initiale.

I- Choix des verbes dans les parenthétiques: On a déjà noté, dans le chapitre "Littérature sur les incisives", au paragraphe concernant la propriété C1, qu'une simple liste de verbes ne permettrait pas de décrire d'une manière pertinente les incisives possibles; ainsi pour rendre compte de:

(7) ? Napoléon était corse, (sait + savait) -elle

(8) Napoléon était corse, a-t-elle su depuis

(9) Napoléon était corse, me fit-elle savoir

il ne suffit pas de noter que "savoir" appartient à la liste des verbes qui entrent en incise, ou n'y entre pas: l'aspect du verbe, son enchâssement sous certains autres verbes, doivent aussi être pris en considération; ce qui est en jeu, ce sont donc des syntagmes complexes comprenant, entre autres choses, le choix du verbe, de l'auxiliaire, de l'aspect, etc.

On a vu aussi, à propos de l'analyse de Ross, que la négativité, sous quelque forme qu'elle se manifeste, est déterminante dans l'acceptabilité de l'incise, et qu'il fallait tenir compte de l'é-

ventuelle négativité, lexicale ou non, de l'auxiliaire.

Les incidentes diffèrent des incisives sur ces points; les verbes qu'elles admettent y sont admis indépendamment de la négativité, du temps ou de l'auxiliaire en jeu; ainsi on admet simultanément:

(10) Shakespeare, Paul le sait, n'était pas corse

(11) Shakespeare, je l'ai fait savoir à Paul, n'était pas corse

(12) Shakespeare, Paul n'a pas l'air de le savoir, n'était pas corse

toutefois, au moins en ce qui concerne la négativité, des restrictions apparaissent dans les incidentes, au moins avec la première personne:

(13) Shakespeare, je le sais, était corse

(14) ? Shakespeare, je ne le sais pas, était corse

mais les bizarreries d'exemples comme (14) sont dues à la factivité du verbe "savoir", qui fait que le locuteur est présupposé savoir ce qu'il ~~ne~~ dit qu'il ne sait pas (ce qu'il présuppose contredit ce qu'il affirme), et on rejette en effet, sans incidente, (15) de la même manière que (14):

(15) ? Je ne sais pas que Shakespeare était corse

toutefois la contradiction est peut-être plus flagrante dans (14) compte tenu de ce que, comme nous le verrons plus loin, toute base d'incidente est assertée par le locuteur.

II- Enchâssement dans l'incise: A propos d'arguments non pertinents ici, Ross utilise dans son étude les exemples suivants:

(16) Max has a tuba, I believe that Pete pointed out

(17) They say that there will, they feel, be enough helmets

traduits littéralement en français, ils donneraient des séquences incorrectes ou douteuses, me semble-t-il, dans un français soutenu:

(18) § Max a un tuba, (je crois + crois-je) que Pete a signalé.

(19) ? Ils disent qu'il y aura, croient-ils, suffisamment de casques

le français exclut en effet que le verbe de l'incise soit à une forme finie (avec sujet) et enchâssé (on admettrait "crus-je l'entendre dire"); je n'ai pu m'informer sur le point de savoir si cette possibilité était restreinte en anglais: je soupçonne toutefois que l'incise de (16) est un relayeur complexe, et qu'on fait confiance au personnage cité (cf. "pointed out")¹.

np 392

Si on substitue aux incises de (18) et (19) un parenthétique subordonné par "comme" et contenant un représentant de la base, on obtient les phrases correctes:

(20) Max, comme je crois que Pierre l'a signalé, a un tuba

(21) Ils disent qu'il y aura, comme vous le savez, suffisamment de casques

Si on substitue à l'incise dans (18) une simple incidente, on obtient encore une phrase correcte:

(22) Max, je crois que Pierre l'a signalé, a un tuba en revanche une simple incidente ne semble pas admettre la base restreinte de (19):

(23) § Ils disent qu'il y aura, vous le ^{pensez} savez, suffisamment de casques

Signalons encore un type d'enchâssement dans l'incise qui ne

semble pas avoir de répondant en français:

α

(24) The wind is too strong, a messenger reports
Wilson as saying

III- Groupe nominal complexe: appelons groupe nominal complexe un groupe nominal composé d'un nom modifié par une proposition de la manière suivante:

(25) le fait qu'il pleut

(26) la démonstration que 3 est impair

(27) l'idée qu'il puisse s'en sortir

On peut observer entre les phrases à complétives et celles à parenthétiques la dissymétrie suivante (cf. étude de Ross):

(28) Pierre constate le fait qu'il pleut

(29) § Il pleut, constate-t-il le fait

(30) Il donne une démonstration que 3 est impair

(31) § 3 est impair, donne-t-il une démonstration

(32) Il émet l'idée qu'elle pourrait s'en sortir

(33) § Elle pourrait s'en sortir, émet-il l'idée

la seule exception à cette contrainte semble être la suivante:

(34) J'ai l'impression que c'est fini depuis longtemps

(35) C'est fini, j'ai l'impression, depuis longtemps

encore (35) ne semble-t-il pas admis dans un style très soutenu, et on rejette d'autre part:

(36) ?? C'est fini, a-t-il l'impression

autrement dit "avoir l'impression" ne semble admis que comme incise à ordre direct. Des exemples précédents on doit rapprocher:

(37) On a l'impression qu'elle aime ça

(38) ce qu'on a l'impression qu'elle aime

(39) On produit une démonstration que B inclut A

(40) § l'ensemble qu'on produit une démonstration que B inclut

α - On peut insérer wrongly devant reports, me dit Tony McKenna; cela semblerait montrer que l'expression referring peut n'être pas relayeur contrairement à ce qui me semble.

- (41) l'ensemble qu'on démontre que B inclut
- (42) Il émet l'idée qu'elle pourrait aimer ça
- (43) § ce qu'il émet l'idée qu'elle pourrait aimer
- (44) ce qu'il suggère qu'elle pourrait aimer

"avoir l'impression" fait donc exception à la contrainte dont la Contrainte sur les groupes nominaux complexes de Ross exprime un aspect, et se comporte donc comme un verbe simple, en incise comme en relative (avec les restrictions qu'on a vu pour l'incise).

Aucune de ces restrictions n'apparaît dans les incidentes; on admet:

- (45) 3, Jacques en a fourni une brève démonstration, est toujours impair
- (46) Jeanne, Jacques en a d'ailleurs émis l'idée récemment, pourrait s'en sortir sans peine
- (47) Depuis longtemps, il en a du moins l'impression, c'est fini

IV- Tour impersonnel: les tours impersonnels sont automatiquement exclus des incidentes, puisqu'on a dans aucune structure des séquences du type:

- (48) § Il le paraît
- (49) § Il me l'a été dit

le pronom du type complément d'objet direct ou attribut étant inacceptable, et les incidentes étant caractérisées par la présence d'un pronom de ce type le plus fréquemment, c'est l'extraposition elle-même, plutôt que directement tel élément lexical, qui en est exclu. Si le pronom que l'extraposition laisse comme trace (pronom "impersonnel" de l'analyse traditionnelle) pouvait représenter la base

comme les autres pronoms, on devrait avoir, à côté de l'incise de (50), l'incidente de (51):

(50) Il est mort, m'a-t-il été répondu

(51) \$ Il est mort, il m'a été répondu

Toutefois, dès lors que le verbe admet un complément indirect pour représentant de la base, de même qu'on peut opposer (52) à (48) et (49):

(52) Il m'en souvient

on admettra l'incidente:

(53) Un soir, t'en souvient-il ? nous voguions

V-Verbes sans complétive ou sans pronom de complétive: on doit distinguer ici deux cas au moins; d'abord les verbes qui n'admettent pas de complétive susceptible de correspondre à une base, tels que "renchérir":

(54) \$ Elle a renchéri qu'elle viendrait à 7 heures

à plus forte raison ces verbes n'admettent pas de pronom représentant la complétive, donc la base virtuelle:

(55) \$ Elle le renchérit

ils sont donc automatiquement exclus des incidentes, sans l'être nécessairement des ~~incises~~ incises; ainsi on opposera:

(56) \$ Elle viendrait, elle le renchérit, dès 7 heures

(57) Elle_i viendrait, renchérit-elle_i, dès 7 heures

mais il existe des verbes qui admettent des complétives correspondant à une base possible pour une incise, comme dans:

(58) Il répartit qu'il resterait

(59) Il_i resterait, répartit-il_i

(60) Il répliqua qu'il resterait

(61) Il_i resterait, répliqua-t-il_i

mais qui n'admettent pas de pronominalisation de la complétive, comme dans:

(62) \$ Qu'il resterait, il le répliqua vertement

(63) \$ Qu'il repartirait, il le répartit vertement

(notons au passage que ce type de distribution montre le caractère artificiel d'une théorie qui prétendrait n'engendrer que des pronoms dans la base); ces verbes sont donc automatiquement exclus des incidentes:

(64) \$ C'était, elle le répliqua, sa faute à elle

(66) \$ Il aurait, il le répartit, la part de la chèvre

toutefois il se pose à propos de certains des exemples ci-dessus un problème délicat d'interprétation; certains informaticiens estiment que les incises citées contenant les verbes "renchérir", "répartir", "répliquer", ne peuvent admettre que l'interprétation de la base au style direct (exclue par les indices souscrits¹ dans quelques exemples). S'il en est ainsi, l'inacceptabilité des incidentes étudiées pourrait recevoir une explication différente en profondeur.

np 392

VI- Prédicat adjectival: Ross signale que les prédicats suivants peuvent entrer dans un parenthétique: "be probable", "be likely", "be true", "be clear", "be evident", "be certain"; ainsi on admet:

(67) Zac, it is likely, won't be here till to-morrow

(68) Zac, I am sure, will be here by midnight

en français, les prédicats adjectivaux semblent à peu près exclus des incises, d'après les exemples suivants:

α

(69) Abel, il est (vrai + ? probable + ? certain + ? évident + ? indubitable + ? exact), avait une petite part de responsabilité

(70) \$ Abel, est-il (vrai + probable + certain + évident + indubitable + exact) avait sa part de responsabilité

K
 α - Exemples OK avec ce au lieu de il, mais ce référant à la base, on a alors une incidente et non plus une incise.

(71) Abel, je suis (? sûr + ? certain + \$informé + ? persuadé), avait sa part de responsabilité dans l'affaire

(72) \$ Dieu, suis-je (persuadé + certain + sûr + informé)
 était sensible aux offrandes d'Abel

de toutes ces incises adjectivales, la seule constamment acceptée dans un style soutenu est, me semble-t-il, "il est vrai"; comme elle, celles qui sont à la rigueur acceptables sont des incises à ordre direct (ce qu'on rapprochera du statut de "j'ai l'impression" évoqué plus haut).

Ces restrictions ne se manifestent pas de la même manière dans les incidentes; on comparera:

(73) Abel, j'en suis (persuadé + certain + sûr + informé), flattait les désirs de Dieu

mais les adjectifs en tournure impersonnelle sont automatiquement exclus des incidentes pour des raisons indépendantes examinées au paragraphe III.

VII- Incidentales et style direct: L'acceptabilité de:

(74) "Merde", il l'a dit

comparable à:

(75) "Merde", a-t-il dit

peut faire penser que les incidentes admettent des bases au style direct, mais on doit compléter ces exemples par les suivants:

(76) "Merde, dit-il, et remerde"

(77) \$ "Merde, il l'a dit, et remerde"

l'expression "il l'a dit", n'étant pas insérable dans la base, quand celle-ci est au style direct, ne constitue donc pas un parenthétique; (74) n'est interprétable que comme un cas de déta-

chement.

On a vu un autre indice de ce que les incidentes n'admettent pas de base au style direct: les verbes qui exigent le style direct ne peuvent pas se construire en incidente, même si d'autre part ils admettent un complément pronominal; ainsi on opposera:

(78) Je partirai, ajoute-t-il, demain

(79) \$ Il partira, il l'ajoute, demain

L'exemple suivant (Le Provençal, 14-12-1972):

(80) Les marins, nous l'avions prévu, ont déclenché une grève de trois jours hier soir

est paraphrasable par (81):

(81) Les marins ont déclenché une grève; nous avons prévu qu'ils la déclencheraient. (*ou: déclencheraient une grève*).

l'opposition entre les temps passé ("ont déclenché") dans (80) et futur au passé ("déclencheraient") dans (81) semble attester que la base du parenthétique est au style direct dans (80); en cet emploi l'incidente de (80) me semble s'écarter du style soutenu; mais le style direct dans (80) est celui du locuteur ("nous" au présent) et non celui du sujet du parenthétique ("nous" au passé); dans le cas contraire, on aurait:

(82) Les marins, nous l'avions prévu, déclencheront une grève

qui est inacceptable absolument comme paraphrase de (80) et (81). Ce type d'exception n'a donc, même si on l'admet, rien à voir avec le style direct admis avec les incisives.

VIII- Sujet animé / sujet inanimé: un verbe comme "démontrer" admet des sujets animés et inanimés, alors qu'un verbe comme "im-

plier" n'admet que des inanimés:

(83) Paul démontre que Jacques n'est pas Pierre

(84) Ceci démontre que Jacques n'est pas Pierre

(85) \$ Paul implique que Jacques n'est pas Pierre

(86) Ceci implique que Jacques n'est pas Pierre

dans les incises correspondantes, le sujet doit être animé:

(87) Jacques n'est pas Pierre, démontre Paul

(88) \$ Jacques n'est pas Pierre, démontre ceci

(89) \$ Jacques n'est pas Pierre, implique ceci

cette limite des incises ne touche pas les incidentes:

(90) Jacques, ceci le démontre, n'est pas Pierre

(91) Jacques, ceci l'implique, n'est pas Pierre

(toutefois certains locuteurs, n'admettant pas que la compléti-
ve d' "impliquer" soit pronominalisée, n'acceptent pas, par
suite, (91))¹.

np 393

Naturellement la formulation précédente est superficielle, en ce sens que si on admet, avec les fabulistes, que les roseaux raisonnent, on admet du même coup une phrase comme:

(92) Les vents, démontre le roseau, menacent surtout les
chênes

la classification des noms en "animés" et "inanimés" n'est donc qu'une fiction commode de grammairien. Il semble en fait que les sujets admis par les incidentes et exclus par les incises soient ici sémantiquement équivalents à une proposition nominalisée.

D'autre part on peut différencier par des paraphrases les expressions verbales apparemment synonymes selon le sujet qu'elles admettent de la manière suivante:

(93) Paul produit une démonstration que Jacques n'est pas

Pierre

(94) Ceci est une démonstration que Jacques n'est pas

Pierre

ces paraphrases de (83) et (84) respectivement suggèrent que dans les incisives, et non dans les incidentes, ^{le dictum ou événement représenté par} la base doit résulter d'une activité du sujet, activité qui n'est pas nécessairement volontaire puisqu'on admet:

(95) Clac, fiit la vitre

Mais cette notion sémantique floue et insaisissable ne permet pas de rendre compte de l'acceptabilité de:

(96) Il pleut, me semble-t-il

IX- Modalité du parenthétique: peut-être en anglais les parenthétiques impératifs, interrogatifs, etc. que décrit Ross sont-ils en général assimilables aux parenthétiques déclaratifs, encore qu'on a vu qu'une partie au moins nécessitait un traitement particulier; en français, en général, les incisives n'admettent que la modalité déclarative, alors que les incidentes présentent librement toutes les modalités:

(97) Jacques, sachez-le, n'est pas Pierre

(98) § Jacques, prétendez, n'est pas Pierre

(99) Jacques, le sait-on, n'est pas Pierre

(100) § Jacques, Paul prétend-il ? n'est pas Pierre

(101) Jacques, que de fois je dois vous le redire ! n'est pas Pierre

les "incisives" interrogatives citées le plus souvent sont en réalité des incidentes, comme on l'a vu par des exemples de Grévisse et de Le Bidois; toutefois un certain nombre de parenthétiques impératifs ou interrogatifs sont difficiles à distinguer des incisives telles que je les ai définies; ainsi dans:

(102) Nous vivons - ne dirait-on pas ? - avec les bêtes
des abîmes (exemple (28) du chapitre sur Le Bidois)

(103) Il est venu hier, sais-tu ?

(104) Il est venu hier, figure-toi

(105) C'est magnifique, dis donc

divers indices concourent à montrer que les parenthétiques interrogatifs ou impératifs de ce genre ne sont pas des incisives ordinaires, s'ils en sont; certains admettent peut-être d'être antéposés:

(106) \$ Prétend Bourdaloue, nous vivons avec les bêtes
des abîmes

(107) ? Sais-tu, il est venu hier

(108) ? Figure-toi, il est venu hier

(109) Dis donc, c'est magnifique

aucun ne peut être enchâssé au style indirect sous une autre incisive, cette impossibilité découlant directement de la contrainte examinée au paragraphe X; aucun n'apparaît avec une base au style direct/

(110) \$ Merde, ne dirait-on pas ?

(111) \$ Merde, sais-tu

(112) \$ Merde, figure-toi

(113) ? Merde, dites-donc

aucun ne présente la troisième personne comme sujet.

Un point commun à ces divers parenthétiques -dont certains sont caractéristiques du langage familier - est qu'ils admettent des paraphrases du même type:

(114) Ne dirait-on pas que nous vivons avec les bêtes
des abîmes ?

(115) Sais-tu qu'il est venu hier ?

101

(116) Figure-toi qu'il est venu hier

(117) Avoue que c'est magnifique

peut-être la paraphrase (117) est-elle trop éloignée de (105); mais un point commun aux autres est qu'elles sont ambiguës; ¹⁰²(~~101~~) ne suggère pas seulement, comme question "rhétorique", une apparence, mais que cette apparence est vraie; ¹⁰³(~~102~~) n'est pas simplement une question sur l'information ou plutôt l'ignorance présumée de l'interlocuteur, mais équivaut à une assertion qu'il est venu hier; (104) n'est pas seulement un appel à l'imagination de l'interlocuteur, mais une évocation de ce qu'on affirme; (105) n'est pas une sommation de dire n'importe quoi, mais de dire quelque chose de vrai; en plus de leur sens immédiat, et du fait de ce sens même, ces quatre phrases équivalent donc à des assertions de la base, alors que cet effet de sens est facultatif dans les paraphrases correspondantes, si ce n'est que dans (117) le factif "avouer" annule cette différence en présupposant la vérité de la complétive. Que les expressions qui jouent le rôle d'incises dans les premiers exemples et le rôle de principales dans les suivants n'admettent que dans le second cas leur sens nu, sans effet assertif, ressort des discours suivants:

(118) Ne dirait-on pas que nous vivons avec les ^{bêtes des} abîmes ?
et pourtant il n'en est rien puisqu'elles sont exterminées
depuis longtemps

(119) ?? Nous vivons - ne dirait-on pas - avec les bêtes
des abîmes; et pourtant il n'en est rien puisqu'elles sont
exterminées depuis longtemps

~~(120) Sais-tu qu'il est venu hier ? Eh bien tant mieux si~~

~~tu n'en sais rien~~

~~(121) ?? Il est venu hier, sais-tu ? En bien tant mieux~~

~~si tu n'en sais rien~~

(122) Figure-toi qu'il est venu hier, ça te fera le même effet que s'il était vraiment venu hier

(123) ?? Il est venu hier, figure-toi; ça te fera le même effet que s'il était vraiment venu hier

le caractère apparemment figé des parenthétiques en jeu semble être en partie une effet de cette contrainte sémantique; le rôle d'introducteurs d'assertion qu'ils jouent effectivement justifierait peut-être que, malgré leurs autres particularités, on les range parmi les incises à ordre direct dont on a déjà vu que seules elles admettaient certaines structures (prédicat adjectival, groupe nominal complexe) et dont on verra, dans le chapitre les concernant, qu'elles ont une valeur analogue.

On peut donc au moins dire que les incises qui n'ont pas valeur d'introduction assertive de la base ne présentent jamais que la modalité déclarative.

Un autre indice de l'absence d'incises interrogatives est le fait que les expressions inacceptables dans une proposition déclarative n'y apparaissent jamais; ainsi on opposera:

(124) § Tu dis pour autant que c'est lui

(125) Dis-tu pour autant que c'est lui ?

(126) § C'est lui, dis-tu pour autant

Une autre catégorie d'incises non déclaratives pourrait être fournie par les exemples suivants:

(127) Il pleuvra, je vous promets, dès demain

(128) J'y serai, je vous assure

(129) Il l'a encore raté, je parie

(127) constitue une promesse, (128) une assurance et (129) un pari verbal; si comme on l'admet ordinairement les performatifs explicites, opposés aux "constatifs", n'étaient pas des déclaratives, ces incises constitueraient une exception certaine, mais on verra dans le chapitre les concernant que les performatifs explicites peuvent avantageusement être considérés comme des assertions.

X- Modalité de la base: les modalités de la base discriminent également les incises des incidentes; la base d'une incidente peut avoir les modalités impérative et interrogative, si le sens du verbe convient:

(130) Entrez, je vous l'ordonne

(131) Est-il, je vous le demande, sur le point de partir ?

Les incises dont la base est au style direct admettent évidemment n'importe quelle modalité; mais les incises à base au style indirect n'admettent que la modalité déclarative dans la base:

(132) \$ Laissez-le_i tranquille, ordonne-t-il_i

(133) \$ Qu'on le_i laisse tranquille, ordonne-t-il_i

(124) \$ Avait-il_i eu tort, se demandait-il_i (pour: il se demandait: "ai-je eu tort ?")

la difficulté est ici que ces trois exemples admettent une interprétation au style direct (où les pronoms de la base et de l'incise ne sont pas co-référentiels) pour laquelle ils sont acceptables; ils ne sont donc guère convaincants; il faudrait trouver des verbes qui admettent pour la base le style indirect et excluent le style direct, comme "il paraît", "convoier",

"comprendre", "s'apercevoir", etc., mais n'admettent ~~pas~~ sémantiquement ^{une} autre modalité que la modalité déclarative dans la base; un tel verbe, semble-t-il, n'existe pas.

Mais ces conditions qui rendent le test rigoureux inapplicable sont précisément un indice assez fort de ce que les bases au style indirect ne peuvent être que déclaratives: sur le grand nombre de verbes qui admettent des bases au style indirect seulement, le hasard qui fait qu'aucun n'admet sémantiquement une autre modalité que déclarative n'est pas un hasard si les bases au style indirect doivent être déclaratives.

XI- Rapport modal de la base au locuteur: Dans une phrase comme:

(125) Il a faim, dit-elle

deux locuteurs sont en jeu: celui qui produit la phrase (125) et celui qui est cité, et qui a produit la phrase reproduite dans la base ("elle"); comme avec certaines incises telles que:

(126) Il a faim, croit-il

(127) Il a faim, semble-t-il

il n'y a qu'un locuteur (au locuteur cité dans (125) correspondant ici un "penseur" ou l'apparence pour un sujet anonyme), je réserverai le nom de "locuteur" à celui qui produit la phrase totale (base + incise). Il s'agit ici de montrer que lorsque le parenthétique est une incise, la base, qu'elle soit au style direct ou non, n'est jamais assertée par le locuteur (si elle est déclarative), et que plus généralement la modalité de la base n'indique jamais un rapport du locuteur à ~~la base~~ la base; alors qu'au contraire, s'il s'agit d'une incidente, la modalité de la base indique toujours et au moins le rapport énonciatif du locuteur à la base.

Cette différence fondamentale entre les incises et les incindententes est masquée par une série de faits dont nous allons examiner les plus évidents.

XI-A) Factivité: Dans:

(128) C'était le facteur, a-t-il su depuis

(129) C'était le facteur, lui apprit-on le lendemain

la base, à première vue, semble déclarative du point de vue du locuteur; mais il faut tenir compte de la différence entre présupposition et assertion; dans les phrases à complétive correspondantes:

(130) Il a su depuis que c'était le facteur

(131) On lui apprit le lendemain que c'était le facteur

les complétives ne sont pas assertées, mais seulement présupposées; on le vérifie en changeant la modalité de la principale:

(132) Il n'a toujours pas appris que c'était le facteur

(133) Personne ne lui a appris que c'était le facteur

(132) et (133) présupposent toujours la vérité de la complétive; or la présupposition dépend du sémantisme du verbe et non de la syntaxe de la phrase (ceci découlant des tests ordinaires par lesquels on la définit); la "modalité" présupposatoire, par rapport au locuteur, de la base dans (128) et (129) ne nous dit donc pas grand chose sur le rapport modal de la base au locuteur, malgré l'apparence.

Pour montrer plus clairement que seule la présupposition joue dans (128) et (129), il faut choisir des verbes ayant, s'il se peut, la présupposition négative; ainsi avec "prétendre" ou "s'imaginer":

(134) On le_i sous-estime, prétend-il_i

(135) On le_i sur-estime, s' imagine-t-il_i

il est clair que dans ces exemples la base n'est pas assertée par

le locuteur: au contraire, elle est censée être fausse pour lui; ceci confirme que seule la factivité est déterminante. Si la base d'une incise était assertée par lui, les exemples (134) et (135), présentant une valeur assertive et une valeur présuppositive contraires, seraient bizarres.

En jouant sur les mêmes phénomènes de factivité, on peut produire des phrases à incidentes bizarres; ainsi on opposera:

(136) Tout le monde, il le sait, le surestime

(137) Tout le monde, il l'a appris à ses dépens, le sous-estime

(138) ?? Tout le monde, il le prétend, le surestime

(139) ?? Tout le monde, il se l'imagine, le sous-estime

ainsi il apparaît que les incidentes peuvent contenir (si elles sont assertives positives) des factifs, mais seulement des factifs à tendance positive; ceci est un premier indice de ce que les bases des incidentes ne sont pas modalement indifférentes au locuteur.

Les exemples (138) et (139) peuvent être rendus acceptables si on adjoint à l'incidente une expression restrictive comme "du moins", ou qu'on leur affecte une intonation marquée de valeur restrictive également: on reviendra sur cette possibilité intéressante; mais on doit noter ici même que les différences d'acceptabilité que j'ai attribuées à (136), (137), (138) et (139) ne sont pas reconnues par certains locuteurs qui jugent les quatre phrases également acceptables et prétendent, quand le verbe de l'incidente n'est pas factif, interpréter la base de l'incidente comme modalement indifférente au locuteur; ces locuteurs ne feraient donc pas la différence entre une incidente et une incise à cet égard. Je m'en tiendrai pourtant à la description de mon propre langage, non seulement parcequ'il présente sur ce point une certaine cohérence (cf. les phénomènes évoqués plus bas) qui

exclut un mirage introspectif, mais aussi parce que des vérifications portant sur plusieurs centaines de pages (dont Du Côté de chez Swann de Proust et En Peignant la Giraffe de San Antonio) ne m'ont pas révélé un seul contre-exemple à cette règle; au point qu'on peut se demander si les informateurs qui ne font pas la différence en question, ou ne la font qu'à grand peine lorsqu'on leur soumet un exemple de "grammaire" ne la font pas inconsciemment dans leur activité langagière normale.

XI-B) Première personne du présent: comme les factifs, la première personne du présent (réel et immédiat) peut masquer la différence modale entre bases d'incises et d'incidentes.

Dans:

(140) C'est là, dis-je, une différence significative

(141) La linguistique, crois-je comprendre, est le fer de lance de la lutte contre l'impérialisme

le locuteur s'identifie à la personne dont il cite le discours ou la pensée; l'éventuelle valeur assertive par rapport à ce locuteur de la base peut être un effet de cette identification.

Cette identification se réalise parfaitement entre le locuteur et la personne qu'il cite dans le cas des incises performatives ou quasi-performatives; dans (142) et (143):

(142) Cet exemple de Lakoff, je pense, va en porter un vieux coup au vice-président Agnew, surtout à un an des élections

(143) Cet exemple de Ross, je t'assure, est une charge de dynamite

il n'y a, pour la base et pour l'incise, qu'un énonciateur au sens strict; dès lors la base est bien assertée par le locuteur, mais cette assertion peut être un effet de sens.

On va étudier quelques phénomènes qui permettent d'opposer les valeurs modales par rapport au locuteur des bases d'incises et des bases d'incidentes.

XI-D) Du moins, d'ailleurs: les expressions "du moins" et "d'ailleurs" permettent de confirmer, ou inversement de restreindre, la valeur d'une assertion préalable; ainsi dans:

(144) Cet exemple de Nicolas, les curés l'auront dans l'os;
du moins si La Croix le cite

(145) Cette thèse est bourrée d'exemples explosifs; d'ailleurs Le Figaro n'en a pas fait mention

En l'absence d'une assertion préalable on obtient des phrases bizarres; ainsi, si on marque par le signe # le début d'un discours (c'est-à-dire l'absence de toute sorte de contexte à gauche), comme dans:

(146) \$ # D'ailleurs il était une fois une église de village qui sonnait les minuit

(147) \$ # Dumoins il était une fois un fonctionnaire qui concoctait des tigres de papier dans une mansarde

il apparaît que "du moins" et "d'ailleurs" n'ont pas de sens en tête de discours, puisqu'il leur manque l'assertion préalable qu'ils confirmeraient ou restreindraient. L'insertion de ces expressions à droite de "il était une fois" dans les exemples utilisés ne modifie pas cet effet.

On peut préciser la différence de valeur entre "du moins" et "d'ailleurs" à l'aide des factifs; on opposera:

(148) La terre, chacun le sait d'ailleurs, est ronde

(149) ?? La terre, les ignorants se l'imaginent d'ailleurs, ~~est ronde~~ a la forme décrite ici

(150) ?? La terre, chacun le sait du moins, a la forme décrite ici

(151) La terre, les ignorants se l'imaginent du moins,
a la forme décrite ici

il ressort de ces exemples que "d'ailleurs" va bien avec un factif positif, "du moins" avec un factif négatif; "d'ailleurs" va mal avec un factif négatif, "du moins" avec un factif positif; c'est ce qui autorise à parler de la valeur confirmative du premier, restrictive du second.

Ces expressions permettent de discriminer les incises des incidentes; soit:

(152) Jacques n'est pas d'accord; la terre, a-t-il d'ailleurs soutenu, n'a pas exactement cette forme

(153) Jacques ne semble pas d'accord; votre idée, a-t-il du moins répondu, n'est pas évidente

ces exemples montrent qu'on peut insérer les expressions utilisées dans une incise; mais dans chaque cas la relation qu'elles expriment unit l'incise à la phrase précédente et non pas à sa base; en effet pour (152) et (153) on peut proposer les paraphrases approximatives (154) et (155) respectivement:

(154) Jacques n'est pas d'accord; il a d'ailleurs soutenu que la terre n'a pas exactement cette forme

(155) Jacques ne semble pas d'accord; du moins a-t-il répondu que votre idée n'était pas évidente

mais (152) et (153) n'admettent pas les paraphrases suivantes:

(156) Jacques n'est pas d'accord. La terre n'a pas exactement cette forme; il l'a d'ailleurs soutenu

(157) Jacques ne semble pas d'accord. Cette idée n'est pas évidente; du moins c'est ce qu'il a répondu

ces exemples confirment que les expressions étudiées lient l'incise à la phrase précédente et non pas à la base; il s'ensuit qu'avec un contexte nul à gauche elles produisent des incises bizarres:

(158) ?? # Il était une fois, m'a raconté d'ailleurs mon bisaïeul, un grammairien traditionnel qui faisait de la grammaire traditionnelle

(159) ?? # Il était une fois, m'a raconté du moins mon bisaïeul, un grammairien traditionnel qui faisait de la grammaire réactionnaire

Les incidentes ne se comportent pas de la même manière; ainsi à (160) et (161):

(160) Les syllogismes en baralypton, Aristote l'a d'ailleurs noté dans sa Rhétorique, sont particulièrement utiles dans l'art et la discipline militaires

(161) Le calcul des prédicats du second ordre, du moins Keenan le dit, est d'une grande fécondité en linguistique

on peut associer les paraphrases approximatives suivantes:

(162) Les syllogismes en baralypton sont particulièrement utiles dans l'art et la discipline militaires; Aristote l'a d'ailleurs noté dans sa Rhétorique

(163) Le calcul des prédicats du second ordre est d'une grande fécondité en linguistique; du moins un linguiste l'a-t-il dit

et au contraire on ne peut pas leur associer les paraphrases suivantes, qui renvoient au contexte de gauche:

(164) Aristote a d'ailleurs noté dans sa Rhétorique que les

III

sylogismes en baralypton sont particulièrement utiles ...

(165) Du moins un éminent sémanticien générativiste dit
que le calcul des prédicats est très fécond ...

ces exemples montrent que, exactement à l'inverse des incisives, les incidentes sont reliées par "du moins" et "d'ailleurs" à la base, assertée indépendamment d'elles, et non à un contexte antérieur. Elles sont donc acceptables même en l'absence d'un contexte à gauche:

(166) # Il était une fois, la légende le rapporte du
moins, une église de village qui sonnait les minuit

(167) # Il était une fois, mon bisaïeul me l'a d'ail-
leurs mainte fois raconté, une église de village qui
s'illuminait toute seule à chaque minuit

J'ai ici utilisé pour les incisives des paraphrases approxima-
tives (conformes à l'analyse de Ross); elles suffisent à montrer
que les incidentes, et non les incisives, peuvent correspondre
peut-être à des coordonnées (ou simples indépendantes juxtaposées)
par rapport à leur base, ce qui implique que pour les incidentes,
et non pour les incisives, la base correspond à une proposition in-
dépendante en ce qui concerne sa modalité (*a une modalité autonome*).

On peut utiliser les factifs pour confirmer ce phénomène en
opposant:

(168) Je ne peux pas vous dire exactement qui c'était;
c'était, m'a-t-on du moins appris, quelqu'un de votre grou-
pe

(169) ? Je ne peux pas vous dire exactement qui c'était;
c'était, on me l'a du moins appris, quelqu'un de votre
groupe.

la factivité de "savoir" s'oppose dans (169) et non dans (168) à la valeur restrictive de "du moins"; inversement on a :

(170) Il est un peu bizarre; la terre, s' imagine-t-il d'ailleurs, est plate

(171) ? La terre, il se l' imagine d' ailleurs, est plate
 "du moins" et "d' ailleurs" ne peuvent être incompatibles avec un factif positif ou négatif que si leur valeur présuppositive porte bien sur la même proposition, à savoir la base.

α -

α -

XII- Portée partielle: on peut opposer incidentes et incisives par leurs possibilités différentes d'insertion dans une proposition enchâssée:

(172) La terre tourne parce qu'elle est, je l'ai appris jadis, ronde

(173) § La terre tourne parce qu'elle est, m'a-t-on appris jadis, ronde

la position des parenthétiques dans ces deux exemples excluant qu'ils aient pour base la totalité de la phrase, l'acceptabilité de (172) signifie que l'incidente admet la circonstancielle pour base; avec des complétives comme avec ces circonstancielles on peut opposer:

(174) Ceci démontre que la terre, Aristote l'avait d'ailleurs déjà pressenti, est ronde

(174) § Ceci démontre que la terre, pressentait (d'ailleurs + E) (déjà + E) Aristote, est ronde

la causale en "parce que" et la complétive de "démontrer" introduisent dans ces exemples des propositions posées ou présupposées par le locuteur, ce qui permet l'insertion d'une incidente, mais exclut l'incise, dont la modalité doit dépendre seulement de la

K. α - Autre argument: P, et il l'a dit est OK, mais non P, et a-t-il dit; une incidente peut souvent être précédée d'une conjonction comme et entre autres; une incise, jamais.

personne citée.

On notera à propos de ces exemples que des paraphrases coordonnant les incidentes à la proposition imbriquée ne seraient pas satisfaisantes: (175) et (176) ne paraphrasent pas correctement (172) et (174) respectivement:

(175) La terre tourne parce qu'elle est ronde et que je l'ai appris jadis

(176) Ceci démontre que la terre est ronde et qu'Aristote l'avait déjà pressenti

Mais les paraphrases (177) et (178), qui n'attribueraient pas aux incidentes une portée limitée, seraient également incorrectes:

(177) J'ai appris jadis que la terre tourne parce qu'elle est ronde

(178) Aristote pressentait que ceci démontre que la terre est ronde

Il reste seulement la possibilité de paraphraser (172) et (174) par deux phrases indépendantes juxtaposées:

(179) La terre tourne parce qu'elle est ronde; je l'ai appris jadis

(180) Ceci démontre que la terre est ronde; Aristote le pressentait déjà

mais (179) et (180) sont ambiguës; elles peuvent paraphraser (177) et (178); elles peuvent aussi paraphraser (172) et (174) si le pronom "le" représente simplement la proposition enchâssée précédente; ceci suggère pour les incidentes une structure profonde différente de celle des incisives.

Une difficulté mineure apparemment pour trouver des paraphrases de ce genre apparaît quand la proposition enchâssée qui sert

de base à l'incidente ne termine pas la phrase dont elle fait partie; ainsi:

(181) Ceci démontre que la terre, Aristote l'avait d'ailleurs déjà pressenti, est ronde, et que les comètes ne tournent pas rond

la paraphrase qui désenclave l'incidente de cet exemple comme dans (180) n'est guère satisfaisante:

(182) Ceci démontre que la terre est ronde et que les comètes ne tournent pas rond; Aristote l'avait d'ailleurs déjà pressenti

cette inadéquation pourrait signifier que les paraphrases de type discursif (en séquences de phrases ordonnées) ne représentent pas exactement le type de structure profonde désirable; il convient donc de considérer plutôt que (181) dérive non pas d'une suite de phrases (source discursive), mais d'un couple (ensemble non ordonné) de phrases, notion un peu plus abstraite; ce qui conviendrait comme formalisation serait donc ici, si ce doit être une transformation, une transformation généralisée, et non unaire, à moins qu'on admette que les transformations peuvent opérer sur des structures partiellement non ordonnées.

XIII- Coordination: deux incises ne peuvent pas être coordonnées:

(183) \$Nous avons faim, criait-il et hurlait-elle
deux incidentes peuvent l'être:

(184) Tous les cercles, Euclide l'a démontré et l'expérience le confirme journallement, sont ronds
toutefois cette propriété, si elle permet de différencier les incidentes des incises, n'est pas absolument exclue pour celles-ci.

On admet en effet:

(185) On va lui donner un os, pense-t-il ou du moins dit-il toutefois nous négligerons de tels cas: la conjonction "ou" peut signifier que le locuteur se reprend (ce qu'il ne peut peut-être pas faire librement: (185) serait moins naturel si on substituait "elle" à une occurrence de "il"). Soit:

(186) J'ai très faim, a-t-il dit hier et répété ce matin

(187) § J'ai très faim, a-t-il dit hier et a-t-il répété ce matin

(188) J'ai très faim, a dit et répété Paul

(189) § J'ai très faim, a dit Paul et répété

(190) § J'ai très faim, a dit Pierre et a-t-il répété

l'agrammaticalité de (189) ne caractérise pas les incises: l'inversion thématique (chapitre XII) respecte la même contrainte. Mais les autres exemples montrent que la forme verbale finie de l'incise est toujours unique; les sujets non clitiques peuvent être en nombre quelconque:

(191) Oui, répondirent Jean, Georges et Luc

mais là encore il semble qu'il existe une contrainte plus difficile à observer et formuler; l'exemple (192):

(192) "Pépé", ont dit, pour la première fois, Jojo et Toto à deux jours d'intervalle

me semble moins naturel que:

(193) "Pépé", a dit hier, pour la première fois, (Jojo + Toto)

De ces faits ^(?) on rapprochera les suivants: on oppose:

(194) Paul répondit:

- C'est l'évidence même

(195) Jacques avait répondu:

- C'est l'évidence même

(196) ?? Jacques avait répondu et Paul répondit:

- C'est l'évidence même

On ne peut en effet, me semble-t-il, coordonner deux propositions introduisant conjointement une réplique; mais avec deux noms coordonnés dans une proposition on obtient (éventuellement) une phrase correcte:

(197) Jacques et Paul répondirent:

- Oui

ces exemples semblent montrer que les incisives, comme les introductrices de dialogue, ne se coordonnent pas, mais peuvent contenir des sujets (ou des participes passés) coordonnés; ceci pourrait suggérer que l'action (dans les cas où on peut parler d'action du moins) exprimée par l'incise est, en un sens un peu vague, unique, parce que la base, "jouant" un événement (plutôt que signifiant), s'applique à un mot ou à une idée unique (en quelque sens !) (cf. chapitre XI). On ne saurait s'étonner, après tout, que la coordination de deux propositions ne soit pas équivalente à la coordination de deux membres à l'intérieur d'une proposition; ainsi il est classique d'opposer:

(198) \$Paul est venu et Michel est venu ensemble

(199) Paul et Michel sont venus ensemble

de même les incisives à coordination de sujets semblent toujours complétables par un complément tel que "en chœur", "ensemble" ou "pareillement", etc. On voit que (185) ne constitue pas une exception significative à ce point de vue.

Conclusion: l'ensemble de ces différences entre incisives et incidentes justifie assez une étude distincte des premières, et infirme toute tentative de transformation directe des unes dans les autres (cf. celle de Dubois).

On montrerait encore plus aisément que les incidentes

ainsi que les incisives diffèrent considérablement des parenthétiques comme "comme il me l'a dit"; relevons simplement quelques-unes des différences les plus triviales: "comme il me l'a dit" n'admet pas l'insertion de "du moins", admet la suppression du pronom caractéristique des incidentes, ("comme il dit"), admet une base à modalité interrogative ("Y a-t-il dit, comme il l'a dit, encore une goutte de vin ?"), etc. Là encore toute tentative de transformation d'une structure dans une autre rencontrerait de sérieux obstacles (et là encore, cf. Dubois).

Les insertions de types divers ("selon lui", "à son avis", etc.) posent des problèmes aussi complexes et variés que nous n'examinerons qu'incidemment dans cette étude. On peut suspecter que l'unique raison d'étudier ensemble toutes ces structures relève d'intuitions sémantiques vagues et sans support formel sérieux (cf. Dessaintes).

INTERCALEES

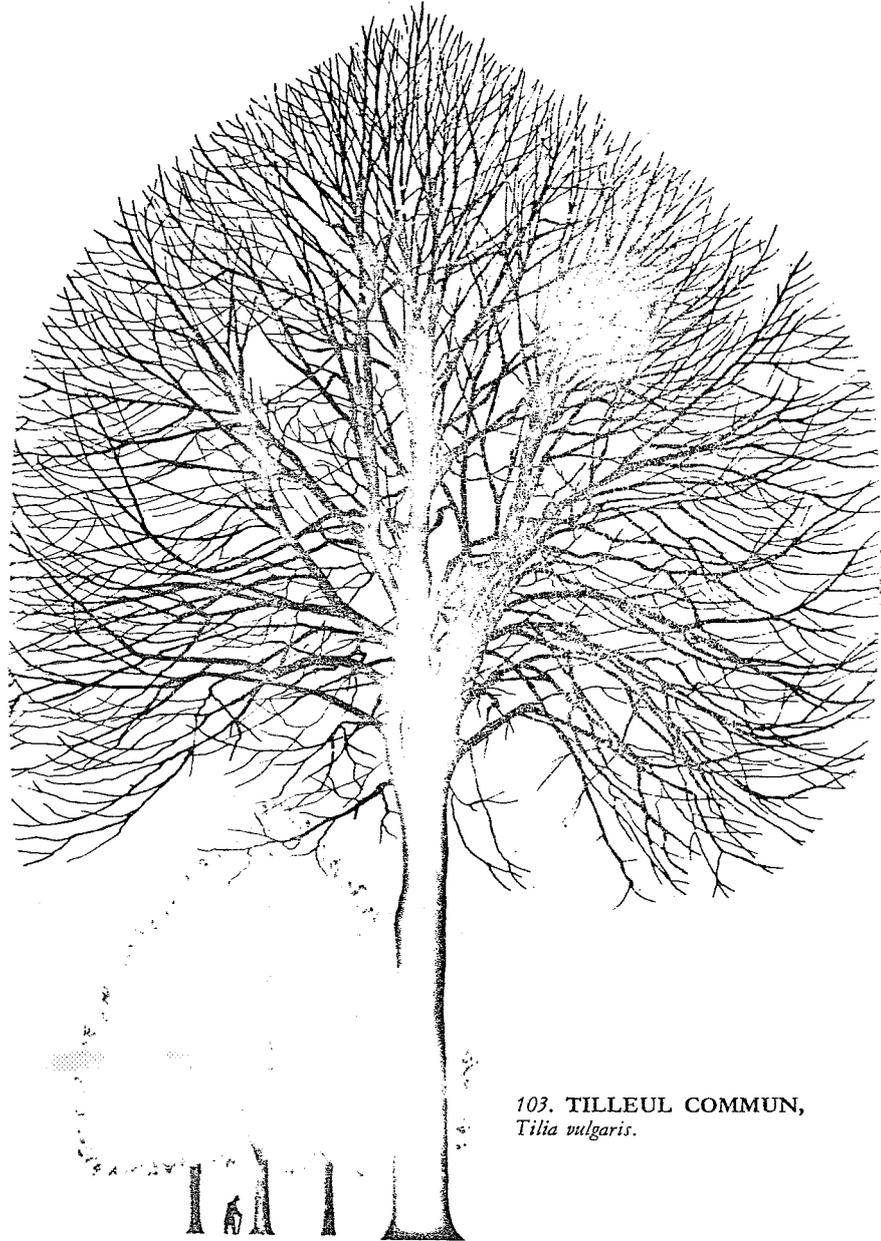
Outre leurs propriétés formelles déjà signalées, les intercalées se signalent d'emblée comme n'ayant guère lieu d'être confondues avec les incisives; on saluera en passant, à titre de preuve, cet échantillon:

- (1) C'étais - j'insiste - le père du régiment
- (2) C'étais - je me permets d'insister - le père du régiment
- (3) C'était - permettez que j'insiste - le père du régiment
- (4) C'était - permettez que je pèse lourdement là-dessus - le père du régiment
- (5) C'était - j'insiste sur ce point et je n'hésiterai pas à le répéter même si certains murmurent - le père du régiment
- (6) C'était - faut-il vous l'écrire au tableau ? - le père du régiment
- (7) C'était - nom d'un chien mais non d'un chien vous trouvez peut-être pas ça intéressant - le père du régiment
- (8) C'était - excusez, j'ai eu un trou de mémoire - le père du régiment
- (9) C'était - excusez la présente interruption - le père du régiment
- (10) C'était - euh, euh - le père du régiment
- (11) C'était - heuk - le père du régiment
- (12) C'était - tout de même cette fenêtre on entend tout voulez-vous-bien me la fermer s'il vous plaît Dupont - le père du régiment

Pour une étude approfondie de la valeur stylistique de ces interca-

lées, cf. Dessaintes (pages 1 à 253); pour leurs structures profondes, peu profondes et abyssales, arborescences diverses, trans-dérivations globales, Ress-prunages et Chemsy-adjonctions, consulter les numéros passés, présents et futurs de Linguistic Inquiry.¹

np 393



103. TILLEUL COMMUN,
Tilia vulgaris.

α

INCISES MODALES α

Alors que dans le langage soutenu les incises, en général, présentent obligatoirement l'ordre inversé, certaines incises sans inversion y sont admises, telles que:

- (1) Il ne pleuvra pas, je pense, avant une dizaine de jours
- (2) Vous avez oublié votre parapluie, je suppose
- (3) Je suis désolé, je vous assure, de ce contretemps

L'objet de ce chapitre est de caractériser cette classe comme une classe d'incises à valeur modale.

I- STATUT PHONOLOGIQUE DES INCISES MODALES

K

La plupart des
~~Tous les~~ grammairiens qui traitent de ces incises, à ma connaissance, les considèrent comme des substituts phonologiques, en quelque sorte, des incises à inversion correspondantes, telles que (4), (5) et (6):

- (4) ? Il ne pleuvra pas, pensé-je, avant une dizaine de jours
- (5) ? Vous avez oublié votre parapluie, supposé-je
- (6) ? Je suis désolé, vous assuré-je, de ce contretemps

les phrases (4), (5) et (6) sont censées être uniformément peu naturelles, et l'origine de leur bizarrerie serait dans le statut atone de "je" en particulier, voire, d'une manière plus générale, ^{dans} la répugnance du français contemporain à pratiquer l'inversion du sujet clitique ou du sujet en général.

Ainsi pour Martinon (1927), traitant de l'inversion dans l'interrogation (p. 266), malgré l'inversion, le pronom "je" "est décidément resté atone (...), La conséquence, c'est que l'inversion

K -

α - C'est-à-dire, plus précisément, incises relayeurs (opérant spécialement sur la modalité).

de "je" a presque entièrement disparu de la langue usuelle, notamment au présent des verbes en er, dont l'e muet était obligé de s'accentuer"; le peuple éviterait systématiquement l'inversion du clitique. Pour Wartburg et Zumthor (1947, pp. 163-164), au présent de l'indicatif, avec les verbes en -er, si le sujet est "je", on "éviterait" l'inversion en incise, "pour des raisons de rythme et d'euphonie"; à l'avant-garde de cette tendance, le langage populaire emploierait la construction progressive dans, par exemple, "je viendrai, qu'il m'a dit". Pour Sandfeld, (t. I, pp. 15-16), l'usage de l'inversion varierait selon les cas; elle n'aurait pas lieu avec le pronom "je", à l'exception de "dis-je"; on aurait ainsi, sans inversion:

(7) je crois

(8) Et pourquoi quittez-vous le salon, je vous prie ?

(9) C'est immuable, tu sais !

(10) Il est jeune encore, vous dites ?

(11) Elle ne sait rien, tu penses !

(12) Moi, vous comprenez, avec ma figure, on ne m'a jamais fait la cour

Inversement l'inversion se ferait dans:

(13) Je suis très content, vois-tu, que tu sois poète

(14) J'avais, ai-je dit, de l'amour une certaine vue réaliste

Sandfeld précise que l'inversion serait "nécessaire, si l'incise ne finit pas la phrase", pour des incises comme "il me semble" dans lesquelles l'inversion est facultative; ainsi s'opposeraient:

(15) Riz et Pruneaux, je vous dis

(16) J'étais sûr, sûr, vous dis-je, que je rencontrais la tête de ce misérable.

Pour Blinkenberg (1928), l'ordre est libre avec les sujets "tu", "vous" et "nous"; ainsi cet exemple:

(17) D'autres propositions semblables sont, nous croyons,
soumises à la Chambre
tandis que le sujet "je" est régulièrement antéposé.

L'étude de Le Bidois sur ce sujet est la mieux documentée; on a déjà vu en la critiquant que les exemples d' "incises" (au sens où il emploie ce mot, c'est-à-dire d'incises déclaratives à base au style direct en général) qu'il produit présentant l'ordre direct se réduisaient essentiellement à des intercalées; mais pour lui l'inversion, dans les incises non déclaratives, "n'est obligatoire que si le sujet est un substantif ou un pronom non proclitique"; les pronoms "tu" et "vous" restent devant le verbe "à moins qu'on ne veuille présenter l'incise sous la forme d'une question"; quant à l'exemple (17) de Blinkenberg, c'est une construction "tout à fait exceptionnelle"; l'inversion avec "je" est exclue, mais au présent seulement. Avec "sembler" et "paraître", l'inversion de "il" serait "à peu près obligatoire" lorsque l'incise n'est pas postposée à la base, surtout si elle "se rapporte à un seul mot" comme dans (18):

(18) Il avait gardé, intactes semblait-il, la vigueur et la netteté de son esprit
en fin de phrase, le tour serait "plus libre", d'après (19):

(19) Rien de ce à quoi il tenait n'était menacé; au contraire, pouvait-il lui sembler

L'inversion serait impossible pour les incises représentées dans:

(20) J'ai, ce me semble, le droit de trouver que l'air de Djelabad vous réussit à merveille

(21) On voyait çà et là un pommier privé il est vrai de ses

fleurs

Les exemples de non-inversion avec "je" en incise s'expliquent, pour Le Bidois comme pour les autres grammairiens, uniquement par le statut phonologique de ce pronom; ils sont donc expliqués de la même manière que la prépondérance, dans le français parlé surtout, des interrogations en "est-ce que" sur les interrogations par inversion de "je". Le pronom "je", lit-on p. 35, "par suite de sa faible accentuation, ne se prête à l'inversion qu'avec certains verbes très courts ou très usuels ("suis-je", "vais-je", "sais-je", "ai-je", etc.) (...). Avec les verbes formés d'une diphtongue nasale ou d'une liquide, on évite l'inversion au moyen de la périphrase". "L'emploi de la formule, lit-on encore p. 56, permet (...) d'éviter des répétitions désagréables ou des rencontres de sons insolites: "Exigé-je donc trop de moi ?" (...); cf. "cours-je", "dors-je", "perds-je", etc."

On a déjà admiré, en critiquant l'étude de Le Bidois, le nombre des raisons par lesquelles il expliquait l'inversion dans les incises; mais, traitant aussitôt après des incises déclaratives sans inversion (p. 200-201), il ajoute: "quels que soient le bien-fondé et la fréquence de l'inversion en phrase incise, il faut reconnaître que le tour inversé constitue une dérogation à l'ordre régulier de la proposition, et qu'à ce titre il représente toujours un procédé plus ou moins littéraire (...) Quant au peuple, qui a le goût des racontars et du bavardage, il fait un grand usage de l'incise. Mais, plus soucieux de clarté que d'exactitude et de correction, il tourne la difficulté en rattachant la citation au moyen de la conjonction universelle "que" (...)".

A Martinon, Wartburg et Zumthor, Sandfeld, Blinkenberg, Le Bidois, on pourrait joindre les observations et explications de nombreux autres grammairiens - je n'ai pas cité les grammairiens modernes, plus sommaires encore sur cette question -; de leurs études ressort uniformément l'idée que l'incise sans inversion est une simple variante, libre ou obligatoire, de l'incise invertie, dont les conditions sont phonologiques sinon simplement phonétiques; les points de vue ne sont guère plus nuancés en ce qui concerne l'interrogation. Même l'interprétation et la classification des exemples qu'ils proposent doit souvent être remise en question.

Ainsi l'exemple (15) de Sandfeld est caractéristique du style familier, alors que l'exemple (16) appartient au langage soutenu; l'incise de l'exemple (8) caractérise une certaine affectation de langage, alors que les exemples (9) à (14) sont naturels, ou à peine littéraires, ou un peu familiers. Comme Le Bidois le note à propos de certains exemples de Blinkenberg, on remarquera que "tu sais" dans (9) et "vois-tu" dans (13) sont vraisemblablement des interrogations, l'une intonative, l'autre syntaxique; malgré les apparences, "vous dîtes" dans (10) est sans doute une incise déclarative, et non interrogative, l'interrogation intonative y étant seule possible; mais l'absence d'inversion la classe comme familière. On doit reconnaître avec Le Bidois que l'exemple (17) de Blinkenberg est exceptionnel, et remarquable; encore faut-il reconnaître qu'il est préférable à (22):

(22) ?? D'autres propositions sont, elles se sont imaginées,
soumises à la Chambre

La contrainte de Sandfeld et Le Bidois selon laquelle l'inversion serait nécessaire, et non plus libre, si elle ne termine pas la phrase se dégage peut-être de leur corpus statistiquement; mais si

"vous dis-je", dans l'exemple (16) présente l'inversion, c'est qu'il doit toujours la présenter quelle que soit sa place dans le style soutenu; en revanche l'exemple (1) n'est pas typiquement familier, quoique l'incise^{ne} le termine pas, et l'expression "il me semble" peut y être substituée à "je pense", comme dans (23):

(23) Il ne pleuvra pas, il me semble, avant une dizaine de jours

Ainsi les exemples sont-ils mélangés, incomplets et parfois interprétés d'une manière douteuse.

Interrogation et incise: si les conditions de l'absence d'inversion étaient les conditions phonologiques qu'on nous propose, elles devraient déterminer les mêmes effets dans les interrogations et dans les incises, comme le présume explicitement Le Bi-
dois; on comparera:

(24) L'ordre inversé est une conséquence du bouleversement général, veux-je dire

(25) Veux-je dire que l'ordre inversé est une conséquence funeste de ces bouleversements ?

(26) Veux-je déguster encore de ce délicieux Bourbon ?

l'incise de (24) caractérise, sans doute, un style presque littéraire, mais elle est moins remarquable que les phrases (25) et (26); soit encore:

(27) Les exemples précédents ne sont pas fameux, dis-je

(28) Dis-je dans l'article que vous incriminez que vous participez à des réunions honteuses ?

(29) Dis-je la vérité, ou s'il vaut mieux la taire ?

l'exemple (27) est simplement propre au style soutenu, alors que les deux interrogations qui suivent sont nettement plus litté-

K. α - 25 et 26 sont non probants à cause d'une interférence pragmatique: je sais ce que je veux.

raires; même, dans l'exemple (29), l'inversion interrogative est peut-être plus remarquable à cet égard que la forme d'interrogation double en "ou si", elle-même très littéraire. Soit encore:

(30) Puis-je me retirer ?

(31) Cet exemple, puis-je dire, est le fruit de trois années de recherche

(32) Votre dissertation, puis-je ajouter ^{au mot de} à mon cher collègue ici présent, témoigne de ...

Cette fois, c'est l'interrogation qui est la moins marquée littérairement; les deux incisives sont nettement plus recherchées; soit encore:

(33) Que réponds-je à ce cuistre qui m'écrit en hexamètres dactyliques ?

(34) Réponds-je ^{aussitôt} aux vœux ou aux insultes ?

(35) Soyez-en remercié, réponds-je aussitôt

l'incise me semble moins bizarre que les interrogations (33) et (34). Soit enfin:

(36) Pensé-je de vous tout le mal que vous croyez ?

(37) Qu'en pensé-je, me demandez vous ?

(38) Vous vous mettez trop tard à ce travail, pensé-je¹

l'incise me semble plus recherchée que les interrogations correspondantes. On produirait avec "fais-je", "crois-je", "écris-je", et une foule d'autres verbes bien d'autres exemples, certains également naturels pour tel locuteur, mais prouvant par leur accumulation que le caractère recherché ou naturel d'une inversion du pronom "je" dépend largement du contexte, à coup sûr, et vraisemblablement, en particulier, de la structure interrogative ou paren-

np394

α

K

α- A la relecture toutes les évaluations de ce paragraphe me paraissent tendancieuses. Les grammairiens cités p. 120-121 ont raison de mentionner le problème phonologique lié à "je".

thétique de la phrase, pour ne citer que ces deux-là.

α

Inversion et cacophonie: cet argument est le plus faible; α
 si "cours-je", "dors-je", "perds-je", etc. sont réputés phoné-
 tiquement bizarres, "courage", "gorge", "berge", etc. sont par-
 faitement acceptables; si "exigé-je trop de moi" est insolite,
 "est-ce que je sais ce que c'est que le sexe" et "les chausset-
 tes sèches de l'archiduchesse", séquences tout à fait françai-
 ses, dans un style soutenu ou familier, ne le sont pas moins.
 L'atonie du "je" postposé est simplement comparable à une multi-
 tude de finales muettes en français.¹ Cacophonie et phonologie
 ne méritent pas d'être les deux poubelles de la syntaxe.

np 394

Grammaire et démocratie: des études examinées ressort l'idée
 qu'en pratiquant l'ordre direct dans un nombre assez restreint
 d'incises comme "il me semble", "je pense", etc. la langue lit-
 téraire, foncièrement réactionnaire, suit à grand peine et de
 loin les progrès du parler populaire. Les mêmes puristes qui
 pourfendent "malgré qu'il soit parti" et "par contre" pour prô-
 ner "en revanche" ou "malgré qu'il en ait" recourent à l'occasion
 au modèle du parler "naturel". Même s'il est vrai que dans son en-
 semble le langage familier ou populaire devance toujours l'évo-
 lution du langage écrit ou soutenu, cette règle générale ne per-
 met de faire aucune prévision dans les cas particuliers; et mê-
 me si le français soutenu est miné par la tendance à la progression
 sujet-verbe, rien n'assure que les structures où cet ordre est res-
 pecté manifestent cette tendance; au contraire, l'acceptabilité de
 "il me semble" dans ce style rend plus significative l'inaccepta-
 bilité de "il me dit", qui jusqu'ici a mieux résisté que Mallarmé

α. cf note α p 126

np 394

au démon de l'analogie.¹

Au besoin, inversement les grammairiens prennent le laitier, la femme de chambre et l'épicière pour témoins du parler des aïeux; un exemple de cette tendance est Proust, grammairien de page en page, par qui Le Bidois qui l'a tant étudié s'est peut-être fait une idée du langage populaire. L'appel au peuple, soit en avant, soit en arrière, a pour fonction ordinaire de tirer le grammairien d'un problème embarrassant.

On se reportera à l'étude de Franzen, par exemple, pour vérifier que les incisives à ordre direct ne succèdent pas à des incisives inverties, mais à une classe déjà particulière d'incisives sans sujet.

La notion de tour de secours: si l'incise progressive n'était qu'un "tour" destiné à suppléer à la défaillance d'un autre, et que l'acceptabilité de "je pense" avait pour raison suffisante l'inacceptabilité présumée de "pensé-je", on pourrait s'attendre que la bizarrerie de "m'exclamé-je", "hurlé-je", "écris-je" ou "réponds-je" soit compensée par l'acceptabilité de "je m'exclame", "je hurle", "j'écris" ou "je réponds" en incise, mais ces expressions sont exactement aussi caractéristiques du langage familier que "je dis" dans "Non, je lui dis". Selon un raisonnement d'égale valeur, "dit-il" serait acceptable parce que "il dit" est impossible. L'explication de l'acceptabilité d'une construction par l'inacceptabilité d'une autre, même s'il elle n'est pas limitée à une classe apparente d'exceptions, est typiquement un cercle vicieux. Comme, de plus, "il est vrai" s'inverse parfaitement en interrogation ou après "peut-être", etc., et que "il me semble" et "me semble-t-il" sont également corrects, il est forcément inadéquat.

Il me semble que même dans le style où on admet des incises
comme:

(39) Il va pleuvoir, qu'il m'a dit

(40) C'est ta faute, que j'ai répondu

on n'emploie guère cette forme d'incise pour:

(41) ?? Il va pleuvoir, qu'il me semble

(42) ?? C'est ta faute, que je crois

(43) ?? Ils ont gagné, qu'il paraît

cette restriction, que je n'ai pas pu vérifier pour les précédents
exemples, est plus nette avec:

(44) \$ Ils ont gagné, que tu sais

(45) \$ J'avais raison, que tu vois

(46) \$ Ce problème, que tu comprends, c'est autre chose

(47) \$ Elle a tout vu, que tu penses !

En revanche, à (10) on comparera, dans ce style:

(48) Il est encore jeune, que vous dites ?

Cette opposition confirmerait que (10) est une banale incise sans
inversion du style familier, déclarative et non interrogative; les
incises non déclaratives et celles qui semblent correspondre aux
incises à ordre direct du style soutenu se distingueraient donc,
à l'intérieur même du langage familier ou populaire, par l'impos-
sibilité d'être subordonnées par un relatif.

II- SPECIFICITE DES INCISES MODALES

Comme on l'a vu, la construction invertie et la construction
progressive ne sont pas deux tours que le locuteur, selon les seu-
les exigences de son oreille, sortirait de son sac alternativement.
Il reste à montrer que les incises modales présentent en commun
des propriétés qui les distinguent des autres parenthétiques, et

que, malgré leur spécificité, elles peuvent être considérées comme des incisives proprement dites.

1) Temps: si on les distingue des intercalées (cf. chapitre sur Le Bidois) on constate que les incisives modales, dans le style soutenu, sont toutes au présent ; on n'accepte donc pas, dans ce style:

(49) \$ Il ne tarderait pas à venir, il allait de soi

(50) \$ Il appartenait à A, il me semblait

(51) \$ Il venait de mourir, il paraissait

(52) \$ Il sera beau, je croirai

(53) \$ La tarte était brûlée, j'avais supposé

les incisives non déclaratives sont également au présent:

(54) \$ Il était beau, tu pensais !

(55) \$ Tu as failli rater le train, savais-tu ?

(56) \$ Tu t'en tireras sans peine, verras-tu ?

on observera, à propos de ces exemples, que "il paraissait" n'apparaît jamais dans sa signification de "le bruit court (courait) que" à l'imparfait, ou à un autre temps que le présent; (54) est sans doute acceptable dans le style où on ne pratique pas l'inversion, mais en ce sens la valeur exclamative ne peut porter sur l'incise; de même dans (55) et (56) la valeur interrogative ne peut pas porter spécifiquement sur les incisives, à supposer que ces exemples soient acceptables comme interrogations globales.

2) Mode: dans le style vraiment soutenu, seules les modes indicatif est admis, et l'incise modale est déclarative; toutefois on y admet à la rigueur des expressions comme:

(57) Il est malade, on dirait

encore faut-il préciser que "on dirait" et ses variantes temporel-

les, lorsque leur base n'est qu'une partie de la phrase, la précèdent parfois:

(58) Un inconnu, malade on eût dit, s'approcha

(59) (?) Un inconnu on aurait dit malade s'approcha

à remarquer que le temps n'est pas non plus le présent dans ces exemples; comme on le verra pour "il paraît", dans certains emplois, ils semblent donc se comporter comme des expressions toutes faites et se placer comme des adverbess du lexique. A part ces cas on refuse donc:

(60) \$ Il va mal, je penserais

(61) \$ La nuit tombée, il me semblerait

(62) \$ Tu le réussiras, je parierais

encore que dans un style à peine familier ces incisives puissent peut-être être acceptées. Plus nettement on refuse:

(63) \$ Il va mal, pense

(64) \$ Il va mal, pensez

(65) \$ Il va mal, crois

(66) \$ Ce cheval est foutu, parie

avec des impératifs, de même que:

(67) \$ Il va mal, pensé-je ? à cause de sa chute

(68) \$ Il est foutu, crois-je ? définitivement

où l'inversion marquerait l'interrogation et non l'incise. Mais on a vu des exemples d'impératifs et d'interrogative ou d'exclamative avec (9), (11) et (13) par exemple.

On a donc, dans le langage le plus soutenu, des incisives sans inversion toujours indicatives, et, dans un style plus ou moins familier (mais non nécessairement populaire), des incisives à modes divers où l'inversion peut servir à marquer l'interrogation.

Notons qu'alors l'interrogation peut être marquée par l'into-

nation (exemple (9)) autant que par l'inversion (exemple (13)); mais l'interrogation en "est-ce que" est absolument exclue:

(69) ~~€~~ \$ Ce chiffre, est-ce que tu sais, est le plus beau jour de ma vie

(70) ~~€~~ \$ Je suis très content, est-ce que tu vois, que tu sois poète

3) Personnes: le style littéraire admet le pronom de la première personne dans:

(71) Cet adverbe doit faire magnifiquement, je suppose

(72) Vous nous reviendrez, j'espère

la première personne du pluriel est ordinairement exclue (cf. l'exemple (17)); ce style admet peut-être aussi le pronom "on" dans (73):

(73) Vous ~~êtes~~ mal, on dirait

il admet la tournure impersonnelle dans:

(74) Je suis mal, il est vrai

(75) Tu veilles tard, il me semble

et dans un style à peine moins soutenu on peut trouver:

(76) C'était, il va de soi, la première fois qu'elle le faisait

(77) Elle témoigna, il faut avouer, de dons extraordinaires on a rencontré aussi, dans un style peut-être plus familier, des exemples de sujet "tu" ou "vous" (dans (11) et (13)) "vous" est substituable à "tu"; il ne s'agit pas que du "vous" de vouvoiement puisqu'on a de même:

(78) Vous serez un jour caporaux, vous savez !

(79) Vous serez un jour caporaux, savez-vous !

(80) Je vous estime et vous connais bien tous, vous pensez !

les sujets non pronominaux semblent absolument exclus; ainsi on n'a pas:

(81) \$ Ton dérailleur, Paul croit, n'est pas assez huilé

(82) \$ Votre comportement, Madame espère, sera digne de votre éducation

(83) \$ Les flèches, Aristote^{estime}/~~se figure~~, désirent la cible
 cette contrainte s'englobe dans une contrainte plus générale: c'est dans son ensemble la troisième personne qui est exclue comme on peut le vérifier en pronominalisant le sujet des trois incises précédentes.

Remarques sur les contraintes précédentes: deux types de remarques suggèrent que les contraintes examinées ci-dessus ne sont pas simplement formelles, au sens purement syntaxique ou superficiel du terme.

On doit d'abord observer qu'elles sont interdépendantes; ainsi les incises déclaratives n'admettent que la première personne; les incises impératives (comme "remarquez"), interrogatives ou exclamatives sont inversement à la deuxième personne. De même mode et personne sont interdépendants: "penses-tu" ne peut être au conditionnel comme "on dirait", "sais-tu" et "tu vois" ne peuvent être ni au conditionnel, ni à l'impératif, etc. au point qu'on pourrait être tenté de croire qu'à chaque fois on a affaire à une locution plus ou moins figée.

Surtout on doit noter que les contraintes observées concernent véritablement le sens.

Ainsi le présent exigé en incise à ordre direct dans le style littéraire ne saurait être, par exemple, un présent narratif dénotant un passé; on accepte dans un récit au coin du feu:

K. Dans ces exemples joue aussi la contrainte de proximité mentionnée p. 357.

(84) L'adversaire s'approche; il veut me frapper, pense-je (aussitôt + E)

dans les mêmes conditions on refuse:

(85) \$L'adversaire s'approche; il veut me frapper, je pense (aussitôt + E)

(à moins de voir dans (85) une incise caractéristique par son ordre direct du langage familier). De même le présent des incises modales ne dénote jamais un futur proche ou éloigné.

On a vu aussi que le sujet "nous" était normalement exclu; mais l'exemple (17) de Blinkenberg est concevable, sinon acceptable dans un style soutenu où (22) est inacceptable absolument; or ce caractère concevable du "nous" ne dépend pas seulement du présent; (17) me semble impliquer, ou bien que le locuteur parle de lui-même à la première personne du pluriel (nounoiement de majesté), ou qu'il se fait le porte-parole d'un groupe auquel il appartient et que sa parole engage; en ce sens, le degré d'acceptabilité dépend non d'une question purement formelle, mais de la valeur pragmatique de l'énonciation. De la même manière on peut forger des exemples à la troisième personne comme (86):

(86) Ce plan, le Président vous promet, sera exécuté en tous ses détails dans les délais prévus^α

si le locuteur parle au nom du Président, et que son énonciation constitue la promesse même de celui-ci; entendu ainsi, (86) est au moins préférable à (87):

(87) \$Le plan, le Président vous promet, sera exécuté comme il est prévu; mais ferez-vous confiance à celui qui vous a déjà trompés ou à ses ministres sans parole ?

k

α - Exclu par la contrainte de proximité (p 357)

4) Style indirect: dans le langage soutenu, les incises sans inversion sont toujours accompagnées de bases au style indirect, et les incises modales en général sont soumises à cette contrainte.

On opposera en effet (88) et (89):

(88) "Il veut me frapper", pensé-je (en moi-même + E)

(89) § "Il veut me frapper", je pense (en moi-même + E)

où les guillemets dénotent le style direct, et (90) et (91):

(90) Merde, pensé-je

(91) § Merde, je pense

où le mot de C. exclut le style indirect. Mais le point peut paraître insuffisamment établi par ces oppositions; en effet, quoiqu'il n'existe pas, à ma connaissance, de structures où le style direct est admis, mais avec certaines restrictions_x sur la séquence au style direct, on peut se demander si une telle situation n'est pas réalisée ici et si les arguments ne doivent pas être complétés en conséquence; bien entendu, l'existence d'une telle situation mettrait en cause le bien fondé de la catégorie non-L (cf. chapitre sur le style indirect libre).

S'agissant des incises à ordre direct du langage soutenu, le problème de savoir si les bases sont ou ne sont pas au style direct peut sembler insoluble; en effet les grammairiens, traditionnels ou non, qui prétendent dériver le style indirect du style direct (la dérivation inverse reviendrait au même, en ce qui nous concerne pour l'instant) le font par des règles de transposition qui affectent tous les éléments référentiels (l'opposition entre les styles direct et indirect pourrait même

De plus la base d'une incise modale est assertive; seule exception la base de je vous prie si c'est une vraie incise. Cf. n. d. p. 149.

servir de critère pour la détermination de la classe des référentiels); ainsi ils compareront:

(92) Il criait: j'ai soif

(93) Il criait qu'il avait soif

si (93) doit être dérivé de (la source de) (92), la transformation présumée doit transformer "je" en "il" et Présent en Imparfait; mais pour :

(94) Je criais: j'ai soif

(95) Je criais que j'avais soif

la même transformation n'opérera que sur le temps, et pour:

(96) Il crie: j'ai soif

(97) Il crie qu'il a soif

elle n'opérera que sur la personne; par suite, pour:

(98) Je crie: j'ai soif

(99) Je crie que j'ai soif

la transformation agit comme un opérateur d'identité; en conséquence (98) et (99) ne se distinguent que par la pause ou l'intonation,^{ci} les deux points et éventuellement les guillemets ou un tiret dans l'écrit; en ce qui concerne les incises, toute marque peut disparaître puisqu'il y a pause (parenthésage) et absence de subordonnant de toute manière.

Or c'est une propriété importante des incises sans inversion du langage soutenu que si elles subissent la transformation du style direct en style indirect, celle-ci ne peut y être qu'identique; ainsi (100) semble formellement ambigu par rapport à (101) et (102):

(100) C'est de la tarte au boudin, je pense

(101) Je pense (ceci): c'est de la tarte au boudin

(102) Je pense que c'est de la tarte au boudin

Comme on l'a déjà aperçu, tous les prédicats d'incises à ordre

direct peuvent apparaître dans des structures où le style indirect est indubitable: "je pense", "je crois", "j'espère", etc. admettent des complétives en "que"; on n'a donc pas d'incise comme celle de (103):

(103) § Il pleut, je fais

où le verbe, comme "faire", n'admette que le style direct ("faire que ..." produisant un sens tout différent); on trouve au contraire dans ces incises des prédicats qui n'apparaissent jamais avec le style direct; ainsi sont inacceptables:

(104) § Il est vrai: tu l'avais prédit

(105) § Il me semblait: il va finir par s'en aller

De plus certains de ces prédicats ne comportent de référence à aucun locuteur déterminé, ou même à aucun locuteur; ainsi "il paraît" réfère, au mieux, à quelque chose comme "on"; il en va de même, à la rigueur, pour "il semble"; "il est vrai" ne réfère à personne; par suite, dans (106):

(106) La faim m'est venue, il est vrai, un peu trop tard le "je" et le présent ne sauraient résulter d'aucune transposition, même identique.

Les incises moins soutenues à modalité non déclarative fournissent un argument plus net; dans:

(107) J'avais très faim, sais-tu

(108) J'avais très faim, tu vois

le pronom "je" de la base désigne le locuteur et non la personne sujet de l'incise; il y a donc "transposition" des ~~référentiels~~^{embrayeurs} et la base est au style indirect. Plus précisément, on verra dans un autre chapitre que les incises modales, comme les incises

à base au style indirect en général, présentent le style indirect libre excluant le type de transformation de Ross.

5) Coordination: Les incises modales, à quelque niveau de langage qu'elles appartiennent, ne peuvent pas être coordonnées à des incises non modales; ainsi:

(109) \$ Ils ont faim, paraît-il et il me semble

(110) \$ Elle se mouche, crois-je et je parie

(111) \$ Elle ne s'était pas mouchée, pensais-je alors et je suppose (encore + E)

Les incises modales ne peuvent pas être coordonnées entre elles:

(112) \$ Ils ont faim, il paraît et il me semble

(113) \$ Elle se mouche, je crois et je parie

(114) \$ Elle se mouche, je crois et parie

(115) \$ L'eau est vraiment glaciale, tu sais et tu vois

(116) \$ L'eau est vraiment glaciale, sais-tu et vois tu

6) Introduction par un coordonnant: contrairement aux incises non modales, les incises modales ne peuvent pas être rattachées sémantiquement au contexte de gauche par "du moins" ou "d'ailleurs" ni aucun coordonnant de ce genre:

(117) \$ Il est passé, du moins il me semble, dans la cuisine

(118) \$ Vous vous seriez, il me semble du moins, trompé de tasse

(119) \$ Jacqueline, tu sais du moins, est dans le lit du dessus

(120) \$ Jacqueline, vois-tu d'ailleurs, est dans le lit du dessus

toutefois on admet peut-être:

(121) Jacqueline, il paraît du moins, est dans son lit mais comme on l'a déjà noté l'expression "il paraît", si elle peut

jouer le rôle d'une incise modale, se comporte à certains égards comme si elle était lexicalisée.

7) Adjonctions: les incises modales se réduisent sans exception à une forme très simple: elles n'admettent aucun type de complément ou de modifieur:

(122) \$ Il se pourrait que je me sois trompé de main, je crois depuis peu

(123) \$ Le vin ne sera pas aussi beau que l'année dernière, il me semble d'après ce que vous dites

(124) \$ A vous le tour, je crois réflexion faite

à ces exemples on opposera:

(125) Je me suis embrouillé, crois-je depuis peu

(126) Le vin rajeunit, me semble-t-il d'après ce que vous dites

(127) A vous le tour, crois-je réflexion faite

8) Enchâssement: une incise non modale peut être enchâssée sous une incise modale:

(128) Merde, a-t-il répondu, il paraît

(129) On le sous-estime, s' imagine-t-il, il me semble
ces deux exemples montrent qu'à cet égard la base de l'incise imbriquée peut être au style direct ou indirect.

Une incise modale peut être enchâssée sous une incise non modale, si la base de celle-ci est au style direct:

(130) A mon tour, je crois, a-t-il dit

dans (130), ~~le~~ "je" peut référer à "il" comme au locuteur, mais cette ambiguïté découle d'une ambiguïté plus profonde, l'incise dominante pouvant être "je crois" ou "a-t-il dit"; dans:

K
 α- Cette contrainte de simplicité est sans doute liée à la spécialisation dans la fonction de relayeur.
 β- Cet «enchâssement» n'a aucune signification syntaxique s'agissant de syntagmes non-L.

(131) A mon tour, je crois, puisque tu viens de jouer,
a-t-il répondu

"je" ne peut référer qu'à "il"; or (131) n'est pas ambigu comme (130), et exclut la paraphrase approximative:

(132) Je crois qu'il a répondu: "A mon tour"

cette désambiguïsation est rendue possible par, d'une part, le fait que "je crois" n'admet aucun complément, et que par conséquent "puisque tu viens de jouer" est un complément de "à mon tour"; d'autre part, parce qu'en cette position "je crois" ne peut porter sur l'ensemble de la phrase. Or puisqu'on admet que dans (133):

(133) Il_i y sera sans faute, a-t-il_i répondu

les deux pronoms puissent être coréférentiels, l'exclusion du style indirect pour la base de "a-t-il répondu" dans (131) est bien dépendante de l'enchâssement de l'incise modale sous l'incise non modale. Pour les mêmes raisons, dans (134):

(134) C'est moi, je crois, qui suis la plus belle, a-t-il
répondu

le sujet de "a répondu" est une femme dont on parle au masculin, ou un homme qui parle de lui-même au féminin.

Une incise modale ne peut pas être enchâssée sous une autre incise modale:

(135) \$ Tu as peur, il me semble, je crois

(136) \$ A mon tour, je crois, il paraît

~~(137) \$ A ton tour, sais-tu, je crois (réprise)~~ .

(138) \$ A ton tour, je crois, sais-tu

~~(139) \$ A ton tour, sais-tu, tu penses ! (réprise)~~ .

à (135) on opposera:

(140) Je crois qu'il me semble que tu as peur

(141) Il me semble que je crois que tu as peur
ces exemples peuvent exiger de la part du locuteur qui les énoncerait un esprit assez torturé, mais ils sont parfaitement acceptables.

Si une incise modale ne peut être enchâssée que sous une incise non modale à base au style direct, c'est que, plus simplement, une incise modale ne peut absolument pas être enchâssée: l'incise "enchâssée" au style direct appartient en effet à un syntagme non-L (cf. chapitre sur le style indirect libre) et n'a donc aucun rapport syntaxique spécifique avec l'incise enchâssante .

Naturellement le terme d'enchâssement est employé ici dans un sens sémantique seulement, puisqu'on a vu que l'analyse syntaxique de Ross était incorrecte.

La notion de catégorie non-L élimine à ce sujet une contradiction^{app} apparente: on a vu que les incises ^{modales} n'admettent aucun complément; si nous les considérons comme des adverbess contrairement à Ross, il s'ensuit apparemment que dans (131) l'incise "je crois" est modifiée par l'adverbe "a-t-il répondu"; ce paradoxe disparaît dès lors que la base de cette dernière incise est considérée, ~~à~~ par rapport à elle, comme inanalysable.

9) Position de l'incise enchâssante dans l'incise modale: soit:

(142) J'ai, (parfois + il faut l'avouer + dit-il + malheureusement), l'impression que vous vous foutez de moi

(143) Il convient, (ma foi + sans doute + fit-il), d'avouer que cette voiture secoue un peu

les expressions jouant ici le rôle de principales peuvent recevoir des insertions variées, dont des incises; d'autre part, elles peuvent

former des incises sans inversion plus ou moins naturelles, et plus ou moins littéraires, selon le goût des locuteurs, mais au moins à peu près acceptables; or on opposera:

(144) Elle est bonne, j'ai l'impression, (fit-il + a-t-il répondu)

(145) Elle est bonne, il convient d'avouer, (fit-il + a-t-il répondu)

(146) § Elle est bonne, j'ai, (fit-il + a-t-il répondu), l'impression

(147) § Elle est bonne, il convient, (fit-il + a-t-il répondu), d'avouer

il ne s'agit pas là d'une règle générale aux incises puisqu'on admet:

(148) Elle est bonne, a-t-il,(je crois + fit-elle), répondu

(148) Elle est bonne, ai-je, fit-il, l'impression

cette contrainte interdisant de placer l'incise supérieure à l'intérieur d'une incise modale est d'autant plus curieuse que, celle-ci ne pouvant être enchâssée qu'en style direct, elles sont indépendantes syntaxiquement. Ainsi les incises modales, dont on a déjà vu qu'elles n'admettent aucun modifieur, n'admettent même pas l'insertion d'un corps "étranger".

10) Rection: les incises sans inversion comme "il faut avouer", "il convient de dire", "je dois reconnaître" peuvent paraître un peu affectées¹; en règle générale, non seulement les incises modales subissent les mêmes contraintes d'enchâssement que les autres (cf. le chapitre sur la spécificité formelle des incises), mais elles ne peuvent d'aucune manière être régies; ainsi on n'accepte pas:

(149) \$ Vous serez là, j'ose parier, le dernier comme d'habitude

(150) \$ Ce passage, je dois supposer, est le dernier

(151) \$ La dernière couvée, il peut sembler, était plus importante

(152) \$ Demain à 9 heures, je tiens à vous promettre, vous vivrez encore

III- LES INCISES MODALES COMME INCISES

La section précédente tendait à montrer que les incises modales présentent un certain nombre de propriétés particulières qui justifient qu'on les distingue, contrairement au point de vue traditionnel qui en fait de simples variantes stylistiques des incises classiques, dont elles ne différeraient que par l'absence d'inversion; ce point de vue nous a conduits aussi à leur associer des incises non déclaratives, ou à d'autres personnes que la première, même si celles-ci appartiennent souvent à un langage plus familier.

Les particularités des incises modales deviennent si frappantes, dès qu'on les considère, que la question peut se poser de savoir si on doit les joindre aux incises ordinaires; on va voir qu'elles partagent avec celles quelques propriétés fondamentales.

On notera d'abord que la majorité des caractéristiques qu'on a relevées dans les incises modales sont des restrictions supplémentaires, et non des différences, par rapport aux incises non modales.

np 395

1) Lexique des incises modales: voici une liste, forcément très arbitraire, des incises modales sans inversion (au non mode¹), suivie d'un échantillon d'incises modales non déclaratives (incluant sans doute des parenthétiques non incises; je souligne les expressions qui me paraissent acceptables dans un style à la fois naturel et soutenu. "E" et "vous" sont substituables dans les premières.

Déclaratives

1-A) Cadre "je Verbe Présent": je (? E + vous) assure, je (? E + vous) avertis, je (E + vous) avoue, je (E + vous) confesse, je conviens, je crains, je crois, je ne doute pas, j'espère, j'estime, je gage, je (? E + vous) garantis, j'imagine, je m'imagine, je (? E + vous) jure, je (E + vous) parie, je pense, je présume, je (? E + vous) préviens, je (? E + vous) promets, je me rappelle, je reconnais, je sache², je sais (E + bien), je me souviens, je (? E + vous) signale, je suppose, je trouve

np 400

1- B) Cadre "on Verbe Présent" (conditionnel): on dirait

1-C) Cadre "je Verbe Nom Présent": j'ai l'impression

1-D) Cadre "Il(impersonnel) (Verbe + Locution verbale) Présent": il s'entend, il paraît, il (E + me) semble, il va de soi, il va sans dire³

np 400

Plus variantes: s'entend, ce me semble

2-A) Cadre "je suis Adjectif": je suis certain, je suis sûr

2-B) Cadre "Il(impersonnel) est Adjectif": il est certain, il n'est pas douteux, il est probable, il est vrai, il est vraisemblable

Remarques sur la liste d'incises déclaratives:

Peut-être pourrait-on ajouter un cadre "tu Verbe Présent" si on accepte des incises comme "tu t'imagines", "tu penses", "tu sais", "tu sais bien", etc., sans valeur exclamative ni interrogative, dans un style où on refuse, sans inversion, "il dit"; naturellement "tu" se comporte ici comme "vous". On voit que la liste des cadres est elle-même assez arbitraire.

Dans le cadre (1-A) j'ai omis volontairement l'expression "j'entends" qu'on a dans (153):

(153) Notre lièvre n'avait que quatre pas à faire; j'entends de ceux qu'il fait lorsqu'il fuit les chiens
mais cette expression, dont on note d'abord qu'elle peut être ~~pré~~ antéposée à sa base, est peut-être moins acceptable postposée; au contraire on opposera:

(154) Ils sont ~~mm~~entrés dans la jument, dans la jument de Troie
s'entend

(155) § Ils sont entrés dans la jument, s'entend dans la jument de Troie

"s'entend", comme "il s'entend", se place donc comme une incise et
uniquement comme elle.

On a vu ailleurs que "je vous prie" semblait se comporter d'une manière particulière.

J'ai omis dans le cadre (1-B) les variantes au passé de "on dirait", c'est-à-dire "on aurait dit" et "on eût dit", que n'atteste pas d'ailleurs Dessaintes.

K.

α. Mais s'entend est peut-être forcément terminal, et non initial ?

J'ai omis des incisives modales complexes comme "je crois pouvoir dire", "il faut avouer", "j'ose croire", etc., qui font affecté, il me semble. Par contre "je crois me rappeler", dans un style familier, est inversement naturel.

Non déclaratives

1) Incisives impératives

mettons, rappelons-nous

comprenez, remarquez, notez, rappelez-vous, figurez-vous, songez, dites

soyez certains, soyez sûrs

2) Incisives interrogatives

crois-tu, sais-tu, vois-tu, croirais-tu

ne dirait-on pas, n'est-t-il pas vrai, ne vous semble-t-il

pas, ne pensez-vous pas, ne croyez-vous pas, ne trouvez-vous pas

vous ne pensez pas, vous ne croyez pas, vous ne trouvez pas

3) Incisives exclamatives

vous pensez, vous vous imaginez

Remarques sur l'échantillonnage d'incisives non déclaratives:

Cet échantillonnage restreint est plus arbitraire encore que le précédent, ces incisives étant les plus difficiles à apprécier du point de vue de l'acceptabilité, du style et de la valeur modale qu'elles ont quand elles sont formellement ambiguës; ainsi l'inversion dans certains cas peut sembler être celle de l'interrogation, mais l'inversion est aussi la marque des incisives non modales; à l'ordre direct peut correspondre l'interprétation d'une demande intonative, ou d'une valeur modale, ou d'un style familier ne pratiquant pas l'inversion.

Certaines peuvent sembler figées, comme "sais-tu", "tu vois",

s'analysent parfaitement comme incisives; d'autres, apparemment figées aussi comme "mettons", semblent bien se distinguer des incisives par certaines propriétés (antéposition possible, voire préférable, par exemple). De même "comprenez" n'est peut-être qu'une intercalée à rapprocher de "comprenez-moi bien", "écoutez-moi", "tenez".

Les deuxièmes personnes sont librement au singulier ou au pluriel, dans les deux listes, aussi bien comme sujets que comme compléments.

Au vu de ces listes, dont la seconde surtout est loin d'être exhaustive, il apparaît d'abord que les incisives modales diffèrent substantiellement des autres par les prédicats qu'elles admettent; mais cette observation doit être nuancée.

On remarquera en premier lieu que le cadre le plus important, celui des incisives de forme "je Verbe Présent", ne contient, à une expression près, que des prédicats qui peuvent apparaître dans des incisives inverties. Il y a donc ici restriction supplémentaire, et non écart, par rapport aux incisives non modales. L'exception elle-même n'est pas nette: "je ne doute pas" n'est pas très naturelle, et "ne doute-t-il pas" n'est pas tout à fait exclue. De même "on dirait" (cadre (1-1-B)) apparaît en incise non modale. L'incise "j'ai l'impression", qui n'appartient pas au style soutenu, est comparable à "a-t-il l'impression", qui est à peu près acceptable.

Les différences sont plus nettes pour les cadres (1-1-D), (1-2-A) et (1-2-B): à "il s'entend", "il va de soi", "il va sans dire", "je suis certain", "je suis sûr" et aux incisives du cadre (1-2-B) ne correspondent pas d'incisives inverties déclaratives; on note-

ra toutefois que "est-il probable" et "est-il vraisemblable" et même leurs formes à l'imparfait ne sont pas tout à fait inconcevables.

Un caractère commun à plusieurs de ces expressions est qu'elles impliquent la certitude du locuteur quand au contenu de la base: ainsi "il va de soi", "il va sans dire", "il s'entend", "il est vrai", "il est certain", "il n'est pas douteux". On reviendra sur ce point.

Les incises non déclaratives ^{ne} présentent, au moins dans l'échantillonage proposé, que des verbes acceptables en incise non modale, mais elles diffèrent de celles-ci par les négations qu'elles admettent lorsqu'elles sont interrogatives; provisoirement, on observera seulement qu'alors la question, si elle invite une réponse, invite une réponse positive, se rapprochant ainsi des incises.

Par le fait qu'elles sont fortement contraintes lexicalement et dans une certaine mesure par les verbes qu'elles admettent, les incises modales se différencient très nettement des incidentes et des intercalées (comme "j'insiste", "tenez") et s'apparentent aux incises.

2) Position et référence: on a déjà vu que par les positions qu'elles admettent (excluant la position initiale) ainsi que par l'absence de pronom référant à la base les incises modales se distinguent des incidentes et s'apparentent aux incises.

3) Rapport modal au locuteur et modalité: comme les incises inverties ^α dont la base est au style indirect, les incises modales exigent une base amodale; ainsi on n'accepte pas:

α - Pour celles-ci cette contrainte est sans doute inexacte.

§156) § Pleut-il, je vous demande ?

(157) § Qu'elle est belle, il est vrai !

sinon, pour (156), dans un style où on admet l'incise "il dit" (auquel cas l'interrogation serait plutôt de la forme "est-ce que"); la seule exception certaine dans un style soutenu est "je vous prie", mais cette incise figée et d'un emploi affecté admet la position initiale; "je vous conjure" et "je vous demande", non attestées par Dessaintes, sont des incises assez douteuses dans un style soutenu où les incises non modales doivent s'invertir.

Les exceptions du type:

(158) Viendra-t-il, crois-tu ? avant demain ?

np 401

ne permettent pas d'assimiler les incises¹ aux incidentes; à (158) on opposera (159):

(159) § Il viendra, crois-tu ? avant demain

qui montre que cette incise, sous sa forme interrogative, exige une base interrogative; inversement à (160):

(160) Il viendra, vois-tu ?

si "vois-tu" est interrogatif, on peut opposer (161):

(161) § Viendra-t-il, vois-tu ?

d'une manière comparable "ne dirait-on pas", "ne trouvez-vous pas", etc. exigent une base déclarative: les modalités de la base et de l'incise sont donc étroitement interdépendantes, quoique d'une manière différente selon les cas. Au contraire on comparera: -

(162) Il sera là, vous semblez le croire du moins, cette après-midi

(162) ? Y-a-t-il, Paul le croit, encore un peu de beurre ?

(163) Cette nuit, vous le savez, il neigera

(164) Cette nuit, le savez-vous, il neigera

où (162), sinon acceptable, est au moins interprétable.

Dans bien des cas la base peut n'être qu'apparemment interro-

1K

α. Si cela est vrai, je vous prie aurait tout l'air d'une incidente (= je vous en prie) avec ellipse de son pronom - cf. n.d. p 135.

gative ou impérative; ainsi dans:

(165) Saluons tous comme il se doit ce qui est, il me semble, un triomphe de notre équipe

(166) Savez-vous ce que des gens qui, je crois, n'ont rien à espérer de nous racontent ?

la base des deux incises ci-dessus n'est pas la phrase impérative ou interrogative, mais la proposition déclarative "qui est un triomphe de notre équipe", ou la proposition également déclarative "qui n'ont rien à espérer de nous".

A ces contraintes doit peut-être se joindre le fait que les incises modales sont, comme les incises en général, sensibles à la négativité.

A certains égards donc les incises modales apparaissent comme un sous-ensemble des incises; à certains égards, elles en sont une extension; mais leurs ressemblances avec les incidentes sont superficielles; peut-être la plus frappante est que la modalité de leur base, comme celle des incidentes et de certains adverbes, ~~les~~ rattache celle-ci au locuteur; on verra que même ce point commun a, dans le cas des incises modales, une explication spécifique qui les rattache aux incises inverties.

IV- LA FONCTION DE RELAYEUR

Il convient de nuancer, en ce qui concerne Blinkenberg au moins, l'idée selon laquelle les grammairiens n'auraient vu qu'un phénomène phonétique dans l'ordre direct des incises modales. Je partirai donc de son analyse pour essayer de définir la fonction essentielle et caractéristique des incises de cette catégorie.

L'analyse de Blinkenberg: Blinkenberg (1928, pp. 230 sq.) définit ainsi, dans son chapitre sur les "adverbes subjectifs et phrases subjectives", les adverbes subjectifs: "Un certain nombre d'adverbes ont pour fonction de nuancer le fait énoncé dans la phrase à laquelle ils s'ajoutent, en indiquant l'attitude, le sentiment qui accompagne chez celui qui parle l'énoncé principal, plaisir, déplaisir, affirmation, doute: "heureusement, malheureusement, décidément, sûrement, certainement, évidemment, vraiment, naturellement, sans doute, peut-être"; ou bien la notion d'une connexion avec un énoncé précédent (...)." Ces mots, pour Blinkenberg, "déterminent la phrase entière". Les adverbes subjectifs du premier groupe s'apparenteraient "étroitement à des phrases subjectives telles que: "c'est heureux, malheureux, certain, etc.; on le voit, je le crois, il est vrai, etc.".

Parmi les exemples de telles phrases subjectives on trouve:

(167) chose curieuse, c'est entendu, je t'assure, je crois,
je le vois, bien entendu, on le sait, on le voit

Les phrases subjectives pourraient "aussi se subordonner l'énoncé principal: "Il est (c'est) heureux qu'il soit là" ".

On lit d'autre part au chapitre sur l'ordre relatif du sujet et du verbe (pp. 102-103) que si l'incise "ne marque pas une citation, mais constitue une courte phrase subjective", l'ordre n'est pas très fixe. "Si le sujet est "je", il est régulièrement antéposé (...). Pour les autres pronoms, l'ordre est libre et indifférent"; exemples:

(168) il semble, semble-t-il, nous croyons, croyons-nous,
avons-nous vu

"S'il y a un complément, cependant, l'ordre sujet-verbe est fixe";
exemples: "nous l'avons vu".

Les raisons de ces différences "sont en partie d'ordre phonétique".

Remarques sur l'analyse de Blinkenberg: en les désignant comme "subjectives", Blinkenberg assigne aux incises sans inversion une fonction caractéristique sémantique et non plus seulement phonétique. Son analyse appelle toutefois les remarques suivantes:

Formellement et sémantiquement, la notion d'expression (adverbe ou phrase) subjective ne permet pas de cerner d'une manière même imprécise une classe consistante.

Ainsi on voit que les "phrases" de (167) sont tantôt une apposition nominale ("chose curieuse"), tantôt une apposition participiale ("bien entendu"), tantôt une proposition amputée de son complément direct ("je t'assure"), tantôt une phrase (ou proposition complète); dans celle-ci on peut trouver un pronom déictique sujet ("ce") ou un pronom non déictique complément ("le") référant à la base. Formellement, l'objet de l'analyse est donc extrêmement vaste et flou; on ne trouve, pourtant, aucun exemple d'"incise" ou d'incidente non déclarative dans ses exemples.

La définition sémantique des expressions "subjectives" est aussi vaste et floue; les exemples le confirment: "chose curieuse" indique explicitement le caractère objectivement "curieux" d'un fait énoncé; le locuteur ne prétend certainement pas ~~rien~~ par là que la chose ne soit curieuse que pour lui; "on le sait" indique aussi peu de chose, me semble-t-il, sur le sentiment ou l'attitude du locuteur à propos du fait énoncé; si "heureusement" peut révéler une appréciation purement individuelle, en la livrant ainsi le locuteur ne marque pas qu'elle est telle (elle ne l'est que pour autant qu'est subjectif tout ce qu'on dit); seules les expressions comme "bien entendu", "je crois", "je t'assure",

K d - Si: "je t'assure".

mettent explicitement (même si l'agent n'apparaît pas morphologiquement dans la première) en cause le locuteur. Apparemment au moins "il paraît" explicite l'attitude "subjective" du on et non du locuteur; les exemples d'incises évoquant l'attitude de l'interlocuteur ("tu vois", "sais-tu", etc.) manquent.

Enfin, lorsque deux incises comme "il me semble" et "me semble-t-il" coexistent, le choix entre elles est tenu pour indifférent; ainsi les incises subjectives pourraient (sauf quelques cas d'obligation inexplicables) et non pas devraient présenter l'ordre direct. Les différences formelles que nous avons constatées entre de telles incises requièrent que la caractérisation sémantique de Blinkenberg soit à la fois étendue et surtout raffinée.

L'induction modale: avant de la développer dans les chapitres suivants, je voudrais indiquer ici les grandes lignes de l'analyse que je propose des incises modales.

La notion de modalité est largement utilisée en linguistique; elle est entendue souvent d'une manière voisine de "subjectif" chez Blinkenberg - si on peut comparer des nuages; ainsi on peut sans doute d'une certaine manière, parler de la modalité appréciative liée à "heureusement" et "malheureusement", de la modalité déclarative des déclarations, permissive des promesses, optative des souhaits, etc.; et pour s'en tenir aux exemples de Blinkenberg, de la modalité "curieuse" de "chose curieuse" ou "satisfactive" de "enfin!". On prendra ici le mot "modalité" en un sens plus restreint défini ainsi:

(169) La modalité est le supplément éventuellement nécessaire à l'occurrence d'une proposition formellement et sémantiquement complète et dont même les référents sont assignés pour que cette occurrence (emploi) ait un sens.

le type même des propositions complètes sémantiquement et référentiellement, mais dont les occurrences nécessitent un supplément pour n'être pas elles-mêmes dépourvues de sens est fourni par les phrases à l'indicatif; ainsi:

(170) Tu me recouds ce galon

(171) Toi c'est pile et moi c'est face

qui doivent être interprétées soit comme un ordre, soit comme une décision, soit comme une pure assertion, soit comme une question, etc. (l'intonation marquant souvent, mais non toujours la valeur de l'emploi de la phrase); une variation du mode ou de la construction peut toutefois marquer la valeur modale; ainsi dans (172) et (173):

(172) Recouds-moi ce galon

(173) Est-ce toi pile et moi face ?

l'impératif et l'inversion du sujet clitique dénotent, dans la phrase même, la valeur de son emploi¹; en ce sens donc l'indicatif et la construction directe simple sont modalement neutres; non interprétées modalement, (171) et (170) sont des occurrences de signe insignifiantes, des paroles en l'air, quoique, par exemple, le temps, le référent de "tu" et celui de "ce galon" et le sens de "recoudre" puissent être clairs.

Si vagues qu'elles soient ces notions permettent d'éliminer un certain nombre de "modalités"; ainsi la valeur positive ou négative d'une proposition, toujours marquée dans la proposition même, n'est jamais décidable uniquement au vu de son emploi, et les négations peuvent être nécessaires à la détermination des référents ("ceux qui ne sont pas dans la chambre"); d'aucune proposition assertive il n'est nécessaire de savoir si le locuteur porte sur son contenu un jugement appréciatif comme "heureusement" ou "curiositif" comme "chose curieuse"; seulement, comme cet adverbe et cette apposition, lorsqu'ils modifient une proposition, impliquent généralement qu'elle soit asserti-

ve, on peut les prendre, mais d'une manière très indirecte, comme des indicateurs de modalité: mais eux-mêmes doivent d'abord être interprétés comme des assertions (que ceci est une chose curieuse ou heureuse).

Ces notions éliminent aussi ce qu'on appelle la valeur ~~ix~~perlocutoire d'une énonciation: il n'est pas nécessaire que, par exemple, (170) vise à vexer l'interlocuteur ou (171) à lui donner de l'espoir pour que leur emploi ait un sens. Une propriété importante permet de distinguer la valeur modale de la valeur perlocutoire: seule la première peut être décidée par une ~~mar~~que dans la phrase même, sans risque d'échec; ainsi l'inversion élimine radicalement l'interprétation assertive dans (172), alors que:

(174) Pour te vexer, je te prie de me recoudre ce galon
ne nous assure pas absolument que le locuteur veuille vexer l'interlocuteur.

Ainsi entendue la valeur modale semble proche de la "force illocutoire" d'Austin. Etant ^{si elle est marquée} la partie du sens d'un signe qui concerne son occurrence, on peut dire qu'elle est autoréférentielle, lorsqu'elle est dénotée à l'intérieur même de la phrase. Le rapport qu'une modalité instaure entre une phrase et un locuteur n'est qu'une conséquence de ce que normalement l'occurrence d'un signe est produite par un locuteur.

Une proposition enchâssée peut être modalement neutre par rapport au locuteur; dans (175) et (176):

(175) Jean a dit qu'il allait pleuvoir

(176) Je leur avais dit qu'il allait pleuvoir

np 401

le locuteur ne se prononce pas sur le contenu de la complétive¹; comme pourtant il se cite lui-même, mais historiquement, dans (176), il faut bien distinguer le locuteur actuel, immédiat, de (176), du personnage (lui-même) dont il parle; là encore la notion d'occurrence de (176)

est plus radicale: si "il allait pleuvoir" peut avoir un rapport modal au locuteur (en tant que personnage), il n'est pas en tout cas participant de la modalité de l'occurrence de (176); ~~si~~ la modalité de déclaration évoquée par cette complétive est indépendante du caractère assertif qu'on peut attribuer à (176). En revanche dans (177):

(177) Je pense qu'il pleut

on peut parler d'une modalité de "il pleut" relative au locuteur actuel, à modalité de l'occurrence (177) elle-même, dans la mesure où dire (177), c'est dire (même d'une manière nuancée) qu'il pleut; mais cette modalité déclarative de "il pleut" dépend de la modalité de "je pense que ..."; en effet l'interrogation (178):

(178) Pensé-je qu'il pleut ?

convenable, sinon habituelle à un esprit normal, n'est pas une manière de déclarer qu'il pleut; pour que (177) soit une déclaration (nuancée) qu'il pleut, il faut tout d'abord que ce soit une déclaration que je pense qu'il pleut. De même (179):

(179) Figure-toi qu'elle s'est encore trompée de corset

est bien une déclaration que "elle s'est trompée de corset", mais cette modalité de (179) portant sur la complétive de (179) est conditionnée par la modalité impérative de l'énoncé; (180):

(180) Tu te figures qu'elle s'est encore trompée de corset

interprétée assertivement, n'est pas une déclaration qu'elle s'est trompée de corset¹.

nb 401

L'hypothèse que je développerai est que l'interprétation assertive de (177) (elle-même facultative, la phrase étant au non-mode indicatif, mais probable, en situation banale) ainsi que l'interprétation impérative (obligatoire, puisque dénotée) de (179) produisent un effet de sens tel que leurs complétives sont en quelque sortes des occurrences assertives. Ainsi "je pense" et "fi-

figure-toi" induisent une modalité dans leur complétive, lui passent le relai de la valeur modale de (177) et (179) par exemple; l'image d'un relai signifie, en particulier, qu'une fois ce rôle de transmission joué, elles passent au second plan: (177), finalement, n'est pas une information sur mon état d'esprit, ni (179) un conditionnement de pensée de l'interlocuteur, si la principale joue ce rôle (qu'on ne lui fait pas nécessairement jouer).

Prenant la notion de complément_x en un sens purement sémantique, ou, si l'on veut, usant de l'analyse de Ross comme d'une métaphore, on peut alors dire que dans:

(181) Il pleut, je pense

(182) Elle s'est encore trompée de corset, figure-toi

l'interprétation respectivement assertive et impérative des "incises" attribuée pour fonction ultime à l'occurrence de ces phrases celle d'être une assertion de leur complétive; ce rôle de relayeur justifie seul dans (181) l'absence d'inversion. Dans (183):

(183) Il pleut, dit-il

l'assertion "dit-il" ne pouvant relayer la la fonction modale de l'occurrence de (183), (183) n'est ni une assertion, ni un souhait, etc. sur la pluie et l'inversion est obligatoire.

Ce point de vue explique peut-être que dans le langage soutenu la modalité ultime (relayée) d'une phrase à incise modale soit toujours assertive; supposons qu'on puisse dire:

(184) \$ Pleut-il, je me demande

étant interrogative, la base (qui est au style indirect libre, comme on le verra) doit être marquée comme telle, seule la modalité assertive n'étant pas marquée; dès lors la modalité de la complétive ^{ne serait} n'est plus induite par l'incise modale, elle ^{serait} est autonome.

Comme les autres incises à style indirect, les incises modales

sont donc des incisives dont la modalité propre est celle de la phrase; mais à la différence de celles-ci, qui n'induisent rien, elles induisent une modalité (assertive) dans la base et ce rôle de relayeurs une fois joué passent au second plan. Comme elles se distinguent des incidentes, qui n'induisent jamais aucune modalité dans leur base, en sorte que celle-ci peut être aussi bien interrogative qu'assertive ou impérative d'une manière toujours autonome.

On admettra donc les essais de définition suivants: la modalité d'une proposition indépendante P est sa MODALITE PROPRE; si P contient sémantiquement une proposition Q et qu'une occurrence modalisée de P équivaut au moins à une occurrence modalisée de Q, la partie X du sens de P qui conditionne cette modalisation de Q joue le rôle de RELAYEUR; la modalité de Q n'est pas une modalité propre, mais une MODALITE INDUITE par le relayeur X. Ainsi quand (185):

(185) Il pleut, je pense

est asserté, "je pense" joue le rôle de relayeur de modalité assertive en faisant de la proposition amodale "il pleut" une assertion. Dans (186):

(186) Il pleut, vous le savez

il n'y a pas d'induction de l'incidente à la base: toutes deux ont (éventuellement) une modalité assertive propre. Une proposition simple contenue dans une proposition complexe peut avoir une modalité propre: tel est le cas de la base dans (186), des relatives explicatives (non déterminatives), des circonstancielles en "puisque", etc.

REPRISES
EN ANGLAIS

En assimilant dans une unique catégorie formelle les "parenthétiques" de (1), (2) et (3):

(1) He wouldn't get through, she thought

(2) He won't get through, I don't think

(3) Will he get through, do you think ?

comme le fait Ross, on introduit dans la grammaire de l'anglais de sérieux problèmes, que les incises soient formées par une règle de déplacement comme Slifting à partir de phrases à complétives, ou interprétées par une règle d'interprétation analogue; en effet, dans (2), une négation au moins doit être ajoutée par une règle syntaxique pour réduire (2) à (4):

(4) I don't think he will get through

ou à (5):

(5) I think he won't get through

ou alors une règle d'interprétation aura pour fonction de supprimer celle des deux négations qu'on voudra sacrifier à la théorie. On a vu comment Ross bricolait Negative-transportation pour accommoder la difficulté, et on verra que Negative-transportation n'est aussi qu'un bricolage rapide. D'autre part, dans (3), il faudra soit engendrer des propositions interrogatives régies par "think", soit les interpréter, avec autant de règles paradoxales de déplacement, addition ou effacement. Enfin l'anglais présenterait des incises d'allure nettement modale dont le complément serait lui-même marqué modalement d'une manière autonome¹, et à cet égard se distinguerait radicalement du français.

L'objet de ce chapitre est de montrer que les "parenthétiques" de (2) et (3) ne sont ^{pas} des incisives, contrairement à (1) et même à (6), incise modale:

(6) He won't get through, I think
 mais qu'il appartienne à la même famille que les contre-questions de (7) et (8):

(7) He will get through, won't he ?

(8) He won't get through, will he ?

ou les questions en reprise de (9) et (10):

(9) Will he get through, will he ?

(10) Did he succeed, did he ?

J'appellerai "reprises" les membres de cette grande famille.

Naturellement on pourrait choisir de (ne pas) traiter les récurrences de négation ou de marque interrogative dans (2) et (3) comme des formes pléonastiques aberrantes, assimilées à:

(11) Vous n'~~êtes~~ pas sans ~~s~~avoir que ...

(12) Il est plus grand qu'elle n'est pas

où à l'emploi de (13) dans le sens (si on peut dire) de (4) ou (5):

(13) I don't think he won't get through¹

mais (11) s'emploie, dans son emploi aberrant, exactement de la même manière (avec le même "sens") que (14):

(14) Vous n'~~êtes~~ pas sans savoir que ...

alors que (2) ne s'emploie pas exactement de la même manière que (15):

(15) He won't get through, I think

qui présente une nuance et une intonation différente, ni que (16):

(16) He will come, I don't think

qui ne s'emploie simplement pas; de plus (2) n'est pas ressenti comme une aberration par les locuteurs qui rejettent son synonyme de for-

np 401

me (13). De son côté, (3) est accepté par des locuteurs clairvoyants qui rejetteraient (17):

(17) Do you think ^{will}he get through ?

comme mal formé, comme on refuse normalement en français:

(18) Je me demande pourquoi est-ce qu'il parle

np402

(19) Sais-tu pourquoi parle-t-il sans arrêt¹?

Les règles de "Recopiage de Négation" (cf. Ross) ou de "Recopiage de Question" qu'on pourrait imaginer sont, au mieux, une image des exemples aberrants que j'ai cités, mais non une description satisfaisante de (2) et (3).

En anglais les incises peuvent jouer le rôle de relayeur de modalité, et ce rôle s'accompagne de contraintes formelles analogues à certaines de celles qu'on observe en français, mais il n'est pas marqué, comme en français, par un ordre relatif du sujet et du verbe qui les rende univoques, - les incises non modales étant elles-

np402

α mêmes, en anglais, ^αprogressives ("he said")². Ainsi (20):

(20) God is something important, I think

est ambigu, et peut aussi bien être une pure description introspective de mon état d'âme qu'une déclaration d'esprit missionnaire; il faudrait adjoindre un complément à "think" (tel que "since then") pour éliminer la seconde interprétation; seules les "incises" de (2) et (3), qui ont intuitivement une allure modale, le seraient sans ambiguïté³.

np402

Outre les paradoxes qu'elles soulèvent, les "incises" de (2) et (3) se distinguent par leur valeur sémantique; ainsi, alors que l'incise modale semble, intuitivement, apporter une nuance restrictive dans (15), l' "incise" de (2) apporte une nuance d'insistan-

K- α. L'inversion étant en anglais possible (mais seulement facultative) uniquement dans des incises non modales, alors qu'en français littéraire les incises S-V sont "marquées" comme modales, en anglais seules les incises V-S sont "marquées" comme non-modales (comme en français familier).

ce; dans le langage parlé, cette nuance sémantique est formellement marquée: l'intonation de (2), et non celle de (15), doit être légèrement emphatique. De plus, on opposera:

(21) He's got a nice bicycle; but I think he won't come

(22) He's got a nice bicycle; but I don't think he'll come

(23) He's got a nice bicycle; but, I think, he won't come

(24) He's got a nice bicycle; but he won't come, I don't think

(25) \$ He's got a nice bicycle; but, I don't think, he won't
come

et on opposera de même:

(26) But will he come, do you think ?

(27) \$ But, do you think, will he come ?

Les "incises" de (2) et (3) sont donc, sémantiquement et syntaxiquement, des incises d'un genre très particulier.

La contrainte de position qu'on vient d'observer, et qu'à distinguer les expressions en jeu des incises, les rapproche au contraire des reprises; à (24) et (25) on comparera (28) et (29):

(28) He's got a nice bicycle; but he won't come, will he ?

(29) \$ He's got a nice bicycle; but, will he, he won't come

et de même on opposera:

(30) And John has left, has he ?

(31) \$ And, has he, John has left

(32) And he hasn't left, hasn't he ?

(33) \$ And, hasn't he, he hasn't left

Les reprises doivent donc être placées après, et non avant, la forme finie de la proposition qu'elles complètent¹. Les incises ne sont pas sujettes à cette contrainte; celle-ci doit être

rapprochée du sentiment qu'on a que seules les reprises, y compris celles du type présenté par (2) et (3), s'ajoutent à un énoncé déjà complet et modalisé, plutôt qu'elles ne le modalisent.

Une incise, et en particulier une incise modale, peut s'enclaver dans une relative prédicative qu'elle a strictement pour base; ainsi (34) est très naturelle:

(34) This capital, which was not strictly doric I think,
was repudiated by Elgin

l'interprétation de l'incise comme modale est la plus vraisemblable, y compris dans un style soutenu; en revanche (35) et (36) sont nettement moins naturelles dans le même style:

(35) ? This capital, which was not strictly doric I don't think, was repudiated by Elgin

(36) ? This capital, which was not strictly doric, was it, was blasted by Elgin

np 402

Les contraintes¹ sur la portée des "incises" du type de (2) semblent être celles-mêmes des reprises.

Que la base d'une reprise n'est ni syntaxiquement, ni sémantiquement son complément, est évident dans le cas des exemples (7) à (10); on fera l'hypothèse qu'il en va de même avec les reprises de (2) et (3). Un argument en faveur de ce point de vue est fourni par les dialogues suivants:

(37) Albert: - Do you think my name is really Albert ?

Linda: - I don't think

(38) Albert: - My name is really Albert. Linda: -(It is, but why not change it ? + It isn't, but why not change it ?)

(39) Albert: - Do you think my name is really Albert ?

Linda: - \$ I think

Comme on le voit "I don't think", "it is" et "it isn't", mais non "I think" (qu'il faudrait compléter par le complément "so") peuvent former une proposition sémantiquement complète, dont une partie est implicite (ou effacée); au lieu d'assertions de cette forme, on peut avoir des questions comme dans:

(40) Albert: - My name is Albert. Linda: - Is it ?

(41) Albert: - My name is Albert. Linda: - Do you think ?

On a là des propositions sémantiquement, mais non syntaxiquement complètes de deux formes: "pronom + auxiliaire" (sous forme interrogative ou non, négative ou non) et relayeur sans complétive, le reste étant implicite. On appellera REPRISES SIMPLES les formules du premier type, REPRISES COMPLEXES celles opérées par un relayeur, en distinguant les reprises autonomes (relativement) de ces discours des reprises liées vues auparavant.

Soit:

(42) Don't you think he'll come ?

(43) I think he'll come

(44) I don't think he won't come

dénues variables mais approximativement paraphrasables par:

(45) He'll come

et:

(46) Do you think he'll come ?

paraphrasable par:

(47) Will he come ?

(en ne tenant pas compte des interprétations non modales des principales); la modalité, ultime ou unique selon les cas, de ces exemples est explicitement marquée, dans le cas des formes simples, par

l'ordre relatif sujet-auxiliaire; dans le cas des formes complexes, par la totalité du relayeur et non seulement par son sujet et son auxiliaire ; la substitution de "say" à "think", par exemple, en modifiant le sens de la principale, peut altérer ou détruire la valeur modale qu'elle induit; ainsi (48) n'est pas comme (42) paraphrasable par (45):

(48) Don't you say he'll come ?

(44) montre de plus , comme (42), que la négation du relayeur doit aussi être prise en compte; enfin on doit noter à propos de (44) que le relayeur peut induire la négativité.

Le point commun diverses reprises, simples ou complexes, est qu'elles sont des reprises de modalité, simplement répétitives de celle-ci (de manière simple ou complexe) , ou confirmatives (suggerant confirmation)^{etc}. Cette fonction sémantique commune est la principale raison de distinguer les expressions de (2) et (3) des incises: une "incise" comme "don't you think ?" doit être sémantiquement rapprochée des contre-questions du type "won't he ?" et non d'incises comme "I think".

Une objection à cette analyse serait l'existence de reprises complexes négatives comme celle de (49)¹:

np 402

(49) You might not get through, I don't think (approx.: il se pourrait que tu ne t'en tires pas, je crois)
en effet (50):

(50) I don't think he get through

qui devrait être synonyme de la reprise de (49) n'est, à la rigueur, acceptable que dans le sens où "I don't think" est la simple contradictoire, et non le contraire, de "I think" (c'est-à-dire avec le sens fort de "think"², défini au chapitre sur les déplacements de négation);

np 402

dans ce sens "I don't think" n'est pas un relayeur modal.

Il s'agit là d'une difficulté de l'analyse, mais non d'une objection au rapprochement des fausses "incises" avec les reprises simples; au contraire celles-ci présentent des problèmes analogues: ainsi on oppose:

(51) He won't come until ten

(52) \$ Will he come until ten ?

(53) He won't come until ten, will he ?

la reprise de (53) équivaut à (52) qui est inacceptable; en cas d'opposition entre une phrase et sa reprise, les cas exceptionnels de polarité négative ou positive rapprochent donc les reprises simples des reprises complexes; de même, en effet, que (51) et sa contradictoire inacceptable ("he will come until ten") s'opposent du point de vue de l'acceptabilité, de même:

(54) You might get through

n'est pas la contradictoire de (49). Je n'essaierai pas de résoudre cette difficulté, notant simplement qu'elle confirme l'apparement des reprises simples et complexes.⁴

np403

Le français n'est pas sans analogie avec l'anglais, quoique le rôle très différent de l'inversion du clitique (inexistant en anglais) impose d'importantes différences; ainsi on peut rapprocher des reprises simples de l'anglais les pronoms de phrases, autonomes parfois dans le discours (réponses "oui", "non", "si", hein"), dans les emplois suivants:

(55) Il viendra, hein ?

(56) Il viendra, non ?

(57) Il ^{ne}viendra pas, si ?

et d'autre part on doit rapprocher des contre-questions la contre-question complexe:

(58) Il viendra, n'est-ce pas ?

(59) Il ne viendra pas, n'est-ce pas ?

démême en effet que la reprise complexe en contre-question "don't you think" se différencie des contre-questions simples en ce qu'elle ne varie pas selon la positivité ou la négativité de sa phrase d'appui, de même "n'est-ce pas" ne s'oppose pas à "est-ce"¹; ceci ne signifie nullement qu'elle est figée, mais que (58) et (59) s'opposent à:

np 404

(60) C'est qu'il viendra !

(61) C'est qu'il ne viendra pas !

où le relayeur "c'est" n'induit que l'assertivité (obligatoirement emphatique et exclamative sous cette forme, comme "do" doit l'être dans "he DID come"), et où la négativité est marquée par la complétive.²

np 404

Parmi les parenthétiques que j'ai classés dans la liste des "incises non déclaratives" modales, au moins un bon nombre doivent être considérés comme des reprises, et non des incises; ainsi on admet dans un langage familier:

α

(62) Je pense qu'il viendra, tu ne crois pas ?

avec l'interprétation ^{interprétation} introspection relayeur (non introspective) de "je pense"; le parenthétique "tu ne crois pas ?" (comme "ne crois-tu pas") ne peut ici correspondre ni à une complétive du relayeur "je pense" (puisqu'il est interrogatif), ni à un relayeur dominant le relayeur "je pense", puisque (63):

(63) Ne crois-tu pas que je pense qu'il viendra ?

impose la lecture introspective de "je pense": "je pense" n'est relayeur qu'assertif (inductivement ou non). Le même test amènerait à

K α - Peut-être les exemples (44) sv (p. 129) peuvent-ils fournir un argument.

classer "ne dirait-on pas", "ne trouves-tu pas", "ne vous semble-t-il pas", etc. non parmi les incises, mais parmi les reprises complexes.